### Université Libre de Bruxelles

# Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire Faculté des Sciences

Master en Sciences et Gestion de l'Environnement

"Les perceptions des impacts du label UNESCO - Patrimoine mondial sur la gestion environnementale de la mer des Wadden"

Mémoire de Fin d'Etudes présenté par JANMART, Tanguy

en vue de l'obtention du grade académique de Master en Sciences et Gestion de l'Environnement Finalité Gestion de l'Environnement : M-ENVIG

Année Académique: 2020-2021

Directeur: Prof. MANCILLA GARCIA Maria

Le patrimoine apparait ainsi aujourd'hui comme un espace de réflexion et d'action qui incite à penser ensemble ce que l'on avait pris l'habitude de penser séparément, et donc à dépasser, aussi, le cloisonnement des disciplines, des champs de compétence et des domaines de l'action publique..

Emmanuel Amougou dans Sciences sociales et patrimoines, 2011

## Remerciements

		directrice de mémoire Maria Mancilla Garcia pour ses précieux bilité et sa patience dans les méandres de mes questionnements.  ux Janmart et aux Hyvernat, pour le soutien et l'oreille attentive attentive et l'oreille et l'oreille et l'oreille attentive et l'oreille et l'oreille et l'oreille attentive et l'oreille e	
Un grand merci à ma fam	tille, aux Janmart et aux	c Hyvernat, pour le sout	tien et l'oreille attentive
		ırs. Chaque partie et pe	ensée de cette recherche
			Ü
Je dédie ce mémoire à ma famili	le aui m'a imnréoné de	la force d'être différent	ts et un à la fois
,		y	

### Résumé

La mer des Wadden est un bien géré conjointement par trois Etats étant le Danemark, l'Allemagne et les Pays-Bas par la structure de la Coopération trilatérale de la mer des Wadden qui coordonne les réponses groupées des différents sites naturels la composant. La région de la mer des Wadden est désignée par l'UNESCO en 2009, étendue en 2011 et 2014, comme Patrimoine mondial naturel. Cette désignation pose la question de son impact sur la gestion de ce site international d'exception. En découle la question de recherche : *Quels impacts, institutionnels et sur les discours, le label patrimoine mondial de l'UNESCO a sur la gestion environnementale de la mer de Wadden*?

Cette question est répondue par le biais des perceptions qu'ont les gestionnaires des effets de cette inscription. L'analyse de ces perceptions, dans une démarche itérative et sous une approche abductive, se fait sous le couvert d'une analyse thématique.

La première partie de l'analyse couvre la méthodologie de cette recherche, permettant d'identifier les interrogés et de décrire la démarche systématique de codification des différents verbatim sous un même unité de code. Il en découle un arbre reprenant l'ensemble des thèmes identifiés en est ressorti. S'en suit par la suite d'une revue de littérature permettant d'amener les concepts et le cadre discursif de la recherche. Sont également relevées des recherches antécédentes sur les impacts du label UNESCO qui lancent le point de départ de la thématisation des codes. Une description du sujet de recherche, limitée à la structure de la Coopération et des différents sites la composant, permet d'identifier la structure dans laquelle s'intègre le label – Patrimoine mondial.

La deuxième comporte deux sous-parties étant l'analyse des résultats et la discussion. Les résultats sont avancés au regard de l'arbre thématique établit suite à la convergence des thèmes et sous-thèmes identifiés lors de la codification. Il s'en suit une analyse de trois axes thématiques saillants : les impacts sur le support au développement régional ; les impacts sur la coopération et ceux sur la représentation du site. L'analyse de ces axes permet de mettre en évidence les nuances entourant les perceptions de ces impacts. On note un apport du label dans une responsabilité commune ouvrant la vision de protection à d'autres thématiques en dehors des limites du site inscrit et participant à la co-construction d'une vision commune que la Coopération entend transmettre aux populations et secteurs afin de renforcer l'inclusion des acteurs. Par l'analyse des différentes perceptions, l'institution de l'UNESCO est approchée. Leur interprétation, et la volonté de la part des gestionnaires de saisir cette opportunité pour assurer la pérennité de la protection du site, favorisent des dynamique d'adjonction institutionnelles résultant en l'apparition de nouvelles plateformes et structures.

Enfin, la discussion offre une distanciation des résultats pour les rattacher au concepts et discours décrits lors de l'état de l'art. Il est alors possible de revenir sur les catégories d'impacts présent dans la littérature, des relations entre la nature et le gestionnaire et d'approcher le processus de patrimonialisation de la mer des Wadden.

## Table des matières

1	Intr	oduction	1
2	Mé	thodologie	3
3	Éta	t de l'art	7
	3.1	Approcher la conservation par la patrimonialisation	7
	3.2	De la conservation au développement durable : au travers l'UNESCO	11
	3.3	Les impacts de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO	14
4	Des	scription du cas	20
	4.1	Présentation de la mer des Wadden	20
	4.2	Historique et structure de la Coopération trilatérale de la mer des Wadden	22
	4.3	Les différents cadres législatifs entourant la conservation de la mer des Wadden	24
5	Ana	alyse des résultats	26
	5.1	Présentation de l'arbre thématique	26
	5.2	Le support au développement régional	28
	5.2.	1 Approche de la protection élargie	28
	5.2.	2 Changement vers un éco-tourisme	32
	5.2.	Plus d'inclusion des acteurs locaux et régionaux	33
	5.3	Impact sur la représentation du site	36
	5.4	Impacts sur la coopération	37
	5.4.	1 OUT – projection et réseaux	37
	5.4.	2 IN – Rassemble autour du label	38
6	Dis	cussion	43
	6.1	Un label et une patrimonialisation	43
	6.2	Des impacts plus nuancés	
	6.3	Aller au-delà des différentes visions de gestion	
	6.4	De nouvelles dynamiques institutionnelles	49
7	Cor	nclusion	51
8	Bib	liographie	55
9	Anı	nexes	58
	9.1	Annexe n°1 : Arbre thématique entier par axe thématique	58
		* *	_

9.2	Annexe n°2 : Processus de construction de l'arbre thématique	61
9.3	Annexe 3 : structure organisationnelle de la Coopération trilatérale de la mer	des Wadden 66
9.4	Annexe n°4 : cadres législatifs et instances d'implémentation par pays	67
9.5	Annexe n°5 : tableau de récurrence des thèmes au 2ème niveau	72
9.6	Annexe n°6: Relevé de citations	73
9.6.	Axe support au développement régional	73
9.6.	5.2 Axe représentation du site	78
9.6.	Axe coopération	79

#### Liste des figures

Figure 1 : profil des interviewés

Figure 2 : Territoires de la mer de Wadden

Figure 3 Arbre thématique des perceptions d'impact du label patrimoine mondial (niveau 2)

Figure 4 : Axes et thèmes principaux du premier niveau de l'arbre thématique

Figure 5: Nuage de fréquence d'apparition de termes dans l'ensemble des entretiens

Figure 6 : répartition des références des thèmes entourant la protection du site par verbatim

Figure 7: Requête de recherche "Outstanding" par interrogé

Figure 8: nuage de fréquence de termes dans le thème "Rassemblement autour du label"

Figure 10 : Tableau liant les catégories UICN et valeur des relations anthropiques avec l'environnement

#### Liste des acronymes :

**TGC**: Trilateral Governments Conference – Conférence trilatérale gouvernementale

TWSC: Trilateral Wadden Sea Coopération – Coopération trilatérale de la mer des Wadden

WG: Working Group - Groupe de travail

WSB: Wadden Sea Board - Conseil de la mer des Wadden

WSF: Wadden Sea Forum – Forum de la mer des Wadden

UNESCO: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

#### 1 Introduction

Le label Patrimoine mondial de l'UNESCO fut créé lors de la Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel issu de la 17ème conférence générale de l'UNESCO. La convention mettait le doigt sur la nécessité de préserver un patrimoine d'intérêt exceptionnel ne se plaçant non pas simplement comme le patrimoine d'une région, mais bien comme un élément patrimonial mondial de l'humanité tout entière<sup>1</sup>. Ce patrimoine mondial est défini par l'UNESCO comme « une appellation attribuée à des lieux ou des biens, situés à travers le monde, possédant une valeur universelle exceptionnelle. A ce titre, ils sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial afin d'être protégés pour que les générations futures puissent encore les apprécier à leur tour. »<sup>2</sup> Sont alors différenciés le patrimoine culturel et le patrimoine naturel. Peuvent être ainsi considérés comme patrimoine naturel les monuments naturels, les formations géologiques et physiographiques, et les sites naturels ou zones naturelles strictement délimitées<sup>3</sup>. Aujourd'hui sont inscrits dans ses programmes les objectifs de développement durable définis dans l'Agenda 2030 et adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015<sup>4</sup>.

La région de la mer des Wadden, région côtière de la mer des Wadden couvre la côte européenne de la mer du Nord fait partie de cette liste de Patrimoine mondial. Elle s'étend sur les trois pays suivants, cités du Sud au Nord : Pays-Bas, Allemagne et Danemark et fait donc partie des quelques biens inscrits gérés à l'international. Cette coopération s'ancre néanmoins bien avant la désignation et ce par le biais de la structure de coopération trilatérale la mer des Wadden.

Afin de gérer de manière coordonnée la région internationale de la mer des Wadden, les Pays-Bas, l'Allemagne et le Danemark fondent la Coopération trilatérale de la mer des Wadden (TWSC<sup>5</sup>). Les bases de cette coopération trilatérale sont d'abord jetées en 1978 lors de la première conférence gouvernementale sur la protection de la mer des Wadden à La Haye. Cette conférence dresse alors les principes guidant cette coopération œuvrant pour la conservation de l'écosystème naturel et durable de la mer des Wadden<sup>6</sup>. En 1982, la coopération se concrétise sous la forme d'une déclaration commune organisant la Coopération trilatérale de la mer des Wadden<sup>7</sup>. Cette déclaration a pour fonction de

 $<sup>^{1} \</sup> Convention \ concernant \ la \ protection \ du \ patrimoine \ mondial, \ culturel \ et \ naturel : \ \underline{https://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/} \\ ^{2} \ \underline{https://whc.unesco.org/fr/faq/49} \ visit\'e \ le \ 09/08/2021$ 

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, article 2, https://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Site de l'UNESCO > L'UNESCO en bref – Mission et Mandat : <a href="https://fr.unesco.org/about-us/introducing-unesco">https://fr.unesco.org/about-us/introducing-unesco</a> visité le 30/03/2021

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> En anglais: Trilateral Wadden Sea Cooperation (TWSC). Au vu du nombre de projets et institutions, il a été décidé de garder les abréviations anglophones afin de rester le plus clair possible.

garder les abréviations anglophones afin de rester le plus clair possible.

<sup>6</sup> Wadden Sea Quality Report, p4, https://qsr.waddensea-worldheritage.org/sites/default/files/pdf\_using\_mpdf/Wadden% 20Sea% 20Quality% 20Status% 20Report% 20% 20Introduction% 20-% 202019-07-24.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Traduit de l'anglais "Joint Declaration on Protection of the Wadden Sea"

délimiter des objectifs et espaces de coopération entre les trois pays ainsi que les aspects institutionnels et financiers les entourant.<sup>8</sup>

L'inscription de la mer des Wadden, commençant en 2009 avec l'Allemagne et les Pays-Bas, s'étend en 2011 pour finir en 2014 avec l'inclusion du Danemark. Alors qu'une structure internationale était déjà existante et comprenait différents sites naturels protégés, la question de l'utilité du label international et des prérogatives qu'il sous-tend se pose. Dans une institution déjà complexe, comment s'intègre le label UNESCO et comment est-il géré ? Ces deux questions peuvent alors se résumer en notre question de recherche : *Quels impacts, institutionnels et sur les discours, le label patrimoine mondial de l'UNESCO a sur la gestion environnementale de la mer de Wadden* ?

Cette question sera approchée par les perceptions qu'ont les gestionnaires et acteurs satellites du TWSC de l'impact de la désignation sur la gestion du site inscrit. Un état de l'art permettra d'identifier l'ancrage discursif de la recherche autour de la mise en patrimoine, de l'évolution de l'approche de conservation et du développement durable. Des catégories d'impacts seront également préalablement identifiés afin de cadrer la collecte et l'analyse des données. Cette analyse est thématique et approchée de manière abductive afin de laisser la porte ouverte à d'autres perceptions.

Afin de préparer la tenue des entretiens et la recherche des interrogés, une première analyse institutionnelle résultante en un descriptif concis de la Coopération trilatérale sera établie. Le corps de la recherche s'appuiera sur l'arbre thématique développé tout au long du processus d'analyse par la mise en exergue de perceptions communes. C'est ainsi par l'étude des résultats de ce processus que seront avancés les impacts du label patrimoine mondial – nommé label UNESCO. La tenue des entretiens s'est effectuée pour avoir un spectre que nous envisageons comme représentatif des différentes perceptions existant chez les acteurs participant à la gestion du bien. Cette vision se voit confortée par les conseils reçus des interviewés nous ayant redirigé vers des personnes qu'ils jugeaient clés et ayant des approches différentes. De la forme que doit prendre cette recherche, nous avons fait le choix de réduire le nombre d'apparition de citations pour garantir une analyse plus complète et de placer en annexe des exemples de citations, les récurrences des thèmes principaux et une explication de la construction de l'arbre thématique.

Au regard des différentes perceptions identifiées, l'analyse couvrira trois volets principaux correspondant aux axes thématiques, à savoir le support au développement durable, la coopération et la représentation du site. L'objectif de la recherche n'est alors pas de donner une réponse exhaustive de l'ensemble des impacts du label mais de mettre l'accent sur les nuances que ceux-ci peuvent présenter.. Il s'agit donc d'une analyse qualitative multi-niveau approchant l'influence d'un label international sur le travail de gestion d'une coopération tri-étatique et ce, par les perceptions qu'ont des individus clés

2

 $<sup>{}^{8} \ \</sup>underline{\text{https://www.waddensea-worldheritage.org/trilateral-wadden-sea-cooperation}}, \ our \ organisation > trilateral \ wadden \ sea \ cooperation > visit\'e \ le \ 28/03/2021$ 

de cette désignation et ses effets. Les modifications institutionnelles seront alors approchées par le biais de ces perceptions en tant qu'argument, effet ou justification. L'analyse des résultats sera alors aussi l'occasion d'approcher l'institution de l'UNESCO et la résultante de sa politique, ou de l'interprétation de celle-ci, sur la structure même de la TWSC.

Une discussion, mettant en dialogue les résultats de l'analyse avec la littérature décrite lors de l'état de l'art, permettra de ré-approcher le sujet de recherche au regard des concepts. Il s'agira également de couvrir une démarche plus prospective tout en respectant le cadre exploratoire de l'analyse thématique.

#### 2 Méthodologie

La question de recherche sera la suivante : Quels impacts, institutionnels et sur les discours, le label patrimoine mondial de l'UNESCO a-t-il sur la gestion environnementale de la mer des Wadden ?

Via l'étude d'impact sur la gestion environnementale du site de la mer des Wadden, le sujet se limitera à analyser l'influence du label sur la Coopération trilatérale de la mer des Wadden – que nous noterons TWSC<sup>9</sup> – et les organes y étant directement associés. Pour gérer de manière coordonnée la région internationale de la mer des Wadden les Pays-Bas, l'Allemagne et le Danemark ont institué en 1978 la TWSC. Lorsque l'aire de la mer des Wadden est inscrite au label Patrimoine mondial de l'UNESCO (en 2009, 2011 et 2014), le principal organe gestionnaire et de contact est cette coopération. Elle se divise en trois organes principaux, le TGC<sup>10</sup>, le WSB<sup>11</sup> et le CWSS<sup>12</sup>. La gestion de la mer des Wadden est internationale et multi-niveau, il existe donc plusieurs entités qui gèrent des zones spécifiques, mais la TWSC joue le rôle de plateforme où ces entités se réunissent pour agir de concert.

Nous analyserons ensuite les influences d'un classement sur le discours, défini par Hajer comme

un ensemble spécifique d'idées, concepts, et catégorisations qui sont produits, reproduits, et transformés en un ensemble de pratiques particulières et au travers duquel la signification est donnée à des réalités physiques et sociétales<sup>13</sup>.

Nous mettrons en exergue le rôle de la TWSC sous cet angle en analysant la perception, par ses différents acteurs, du classement du site par l'UNESCO et de ses conséquences sur la gestion de celui-ci. Nous avons donc choisi les interrogés pour couvrir les différents niveaux présents pour la gestion du site.

Pour recueillir les perceptions de personnes clés aux profils et niveaux différents, nous avons utilisé l'effet boule de neige. Dans l'entretien préparatoire réalisé avec un ancien travailleur du TWSC, nous avons été dirigés vers le premier interrogé, occupant une position clé au sein du CWSS depuis plusieurs

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> De l'anglais *Trilateral Wadden Sea Cooperation*. Nous utiliserons de préférence les noms, sigles et acronymes anglophones par la suite.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Trilateral Governmental Council, soit Conseil gouvernemental trilatéral

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Wadden Sea Board, soit Conseil de la mer des Wadden

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Common Wadden Sea Secretariat, soit Secrétariat commun de la mer des Wadden

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> "a specific ensemble of ideas, concepts, and categorizations that is produced, reproduced, and transformed in a particular set of practices and through which meaning is given to physical and social realities" d'après HAJER, M.A. The politics of environmental discourse: Ecological modernization and the policy process. 1995. p14

années. Au fil des entretiens – réalisés par visioconférence pendant une à une heure trente, – nous avons eu la chance d'être aiguillés vers de nouvelles personnes clés au point que les huit intervenants couvrent un point de saturation quant aux différentes perceptions observées. Sur la figure 1, nous trouvons un tableau résumant la qualité des différents interviewés. Ces interviewés ont signé des formulaires de consentement décidant de garder l'anonymat et d'ainsi être présenté par leur fonction. Ils seront présentés par leur numéro au cours de l'analyse. Afin d'éviter une surcharge d'information, les transcriptions ne sont pas mises en annexe. Il a en effet été décidé de présenter un relevé d'exemple de citations par interrogés exemplifiant certaines observations. Les transcriptions sont néanmoins disponibles sous demande préalable.

	Position, organisation	Pays d'origine
Interrogé 1	Gestionnaire patrimoine mondial, CWSS	Allemagne
Interrogé 2	Gestionnaire, WSB	Allemagne
Interrogé 3	Gestionnaire, Partnership Hub	Italie
Interrogé 4	Ex- directeur gestionnaire, WSF <sup>14</sup>	Allemagne
Interrogé 5	Consultante développement, National Park Danish Wadden Sea et Groupe de travail patrimoine mondial	Danemark
Interrogé 6	Gestionnaire communication et partenariats – section tourisme,  Schleswig-Holstein Wadden Sea National Park Authority	Allemagne
Interrogé 7	Maire, commune de Fanø	Danemark
Interrogé 8	Directeur, It Fryske Gea et membre de l'équipe mer des Wadden (ONG écologiste représentée au WSB)	Pays-Bas

Figure 1 : profil des interviewés

Nous nous baserons d'abord sur l'analyse de l'évolution des valeurs entourant l'influence du label UNESCO sur un site – théorisée par Conradin, Engesser et Wiesmann<sup>15</sup> et basée sur le *DPSIR* Framework – qui reprend les points<sup>16</sup> suivants dans son analyse :

- les motivations pour l'inscription au Patrimoine Mondial;
- la perception de l'influence du label sur la protection du site;
- la perception de l'influence du label sur la gestion du site;
- la perception de l'influence du label sur la fréquentation du site ;
- la perception de l'influence du label sur le développement régional.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Wadden Sea Forum, soit Forum de la mer des Wadden

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> CONRADIN, K. ENGESSER, M. et WIESMANN, U. Four decades of World Natural Heritage-how changing protected area values influence the UNESCO label. DIE ERDE - Journal of the Geographical Society of Berlin, 146(1), 2015

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> CONRADIN, K. ENGESSER, M. et WIESMANN, U. Four decades of World Natural Heritage-how changing protected area values influence the UNESCO label. DIE ERDE - Journal of the Geographical Society of Berlin, 146(1), 2015

Les questions du guide de l'entretien se construiront autour de ces différents impacts et permettront d'ancrer les réponses dans un premier cadre de référence. Seront également retenus les interprétations des rapports entretenus par les gestionnaires avec la nature. Celles-ci seront interprétées par le biais de la typologie nature-Homme de Liburd et Becken telle que présentée dans l'Etat de l'art<sup>17</sup>.

Nous retiendrons également les conséquences institutionnelles et structurelles de l'inscription du site sur la liste du patrimoine mondial pour ce qui est de la TWSC, de son organisation et de son fonctionnement. Cette inscription impliquant la rédaction d'un plan de gestion et des requêtes par la suite du Comité du patrimoine, nous émettrons donc l'hypothèse qu'elle a provoqué l'apparition de nouveaux projets et adaptations au sein de la TWSC. Au regard d'une analyse des perceptions des gestionnaires concernant cette gouvernance, nous avancerons que l'implémentation des demandes de l'UNESCO est influencée par l'interprétation et la volonté de la Coopération. Ainsi, la méthode d'application des demandes de l'UNESCO dépend d'abord de la vision de la TWSC.

Au regard des structures, quatre hypothèses sont retenues. Ainsi, le classement du site a influencé la structure même de la Coopération en y favorisant l'émergence de nouveaux postes et organes (1); l'apparition de ces nouveaux acteurs a impliqué la création d'une expertise au sein de la Coopération (2) et a ancré l'institution en la tournant vers des coopérations internationales (3); mais le label n'a pas eu d'impact sur la gestion de la conservation ou le développement régional du site (4), ceux-ci étant déjà dans un processus de gouvernance intégrée.

Nous utiliserons un raisonnement en abduction, soit « une forme de raisonnement qui permet d'expliquer un phénomène ou une observation à partir de certains faits [...] [une] recherche des causes, ou d'une *hypothèse explicative*<sup>18</sup> », ici pertinent en ce qu'il nous permettra de découvrir de nouveaux liens entre des éléments apparemment disjoints<sup>19</sup>. Peirce explique qu'« on observe le fait surprenant C; si A était vrai, C s'expliquerait comme un fait normal; partant, il est raisonnable de [présumer] que A est vrai<sup>20</sup> ». Même si nous baserons l'analyse du discours sur des thématiques déjà mises en avant dans d'autres recherches, cela nous permettra de mettre en lumière des perceptions ou des liens encore non catégorisés.

L'ouverture à d'autres types de perception encouragera une analyse de discours dite « thématique », présentée par Boyatzis comme un type d'analyse qualitative de discours utilisée pour analyser certaines structures pour lesquelles nous disposons de données. L'analyse thématique peut être utilisée pour mettre en valeur des idées générales concernant un objet de recherche<sup>21</sup> et nous permettra d'observer

Sciences, 1(1), 2012. p.40

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> LIBURD, J.J. et BECKEN, S. *Values in nature conservation, tourism and UNESCO World Heritage Site stewardship.* Journal of Sustainable Tourism, 25(12), 2017. p.1723

 <sup>&</sup>lt;sup>18</sup> CATELLIN, S. L'abduction: une pratique de la découverte scientifique et littéraire. Hermès, La Revue, (2), 2004. p.180.
 <sup>19</sup> CATELLIN, S. L'abduction: une pratique de la découverte scientifique et littéraire. Hermès, La Revue, (2), 2004. pp.180-185

 <sup>&</sup>lt;sup>20</sup> CATELLIN, S. L'abduction: une pratique de la découverte scientifique et littéraire. Hermès, La Revue, (2), 2004. p.182
 <sup>21</sup> ALHOJAILAN, M.I. Thematic analysis: A critical review of its process and evaluation. West East Journal of Social

les données ou de les analyser tout au long du processus de recherche pour une approche tant déductive qu'inductive<sup>22</sup>.

Nous utiliserons également le modèle développé par Miles et Huberman – data collection, data display, data reduction et conclusion drawing/verification<sup>23</sup> – en l'association avec les trois principes de l'analyse thématique mis en exergue par Denscombe. Il s'agira d'agréger toutes les données recueillies par les entretiens et documents et de les structurer de manière succincte via l'identification, la comparaison et la convergence des données<sup>24</sup> en utilisant le programme NVivo tout en retardant les potentiels regroupements pour ne pas assigner trop rapidement des thèmes aux différents verbatim.

Nous mettrons en relation les objectifs de la recherche à la codification des verbatims<sup>25</sup>, ceci permettant de nous concentrer sur l'influence de la désignation à l'UNESCO. Les étapes de codification ont été faite en accord au processus de construction thématique présenté par Paillé et Mucchielli dans L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales<sup>26</sup>. Nous nous sommes concentrés sur les bases de la recherche en reliant l'influence du label et la perception de celle-ci, puis avons codifié chaque entretien dans cette idée précise, puisqu'une des difficultés identifiées était d'isoler le label UNESCO de l'évolution continue de la TWSC qui existait déjà avant le classement du site. Cette réduction d'inférence a été facilitée par la mise en place d'un critère d'inclusion – la présence d'un lien de cause à effet clairement exprimé entre le classement et l'impact en soi – et d'un critère d'exclusion – tout ce qui était en rapport avec l'évolution de la TWSC, les différentes perceptions n'ayant pas de lien direct avec le classement, les explications structurelles ou les exemples hors d'ordre. Outre la facilitation de codification que cela amène, le choix d'une même unité de codification en tour de parole avec prise en compte de pause, permet de considérer les codes et possibles différents thèmes abordés dans un même bloc de verbatim.

Nous conclurons enfin en développant un modèle – l'arbre thématique – d'après les thèmes et ainsi améliorerons la base conceptuelle de la recherche<sup>27</sup>. Il sera construit d'après le guide de l'entretien ainsi que d'après la convergence des codifications en thèmes et sous-thèmes permettant de mettre en évidence les ensembles thématiques saillants, définis comme des « ensembles de thèmes qui ressortent de l'analyse en fonction d'un certain type de caractérisation<sup>28</sup> ». Afin de faciliter ce processus, nous avons

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> ALHOJAILAN, M.I. Thematic analysis: A critical review of its process and evaluation. West East Journal of Social Sciences, 1(1), 2012. p.40

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> MILES, M.B. et HUBERMAN, A.M. Qualitative data analysis: an expanded sourcebook. Sage Publications, 1995. p.12 <sup>24</sup> ALHOJAILAN, M.I. Thematic analysis: A critical review of its process and evaluation. West East Journal of Social

Sciences, 1(1), 2012. p.39

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> ALHOJAILAN, M.I. Thematic analysis: A critical review of its process and evaluation. West East Journal of Social Sciences, 1(1), 2012. p.39

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> PAILLE, P. et MUCCHIELLI, A. L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. Paris: Armand Colin, 2021.

pp.231-314  $^{27}$  ALHOJAILAN, M.I. *Thematic analysis: A critical review of its process and evaluation.* West East Journal of Social Sciences, 1(1), 2012. p.39

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> PAILLE, P. et MUCCHIELLI, A. L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. Paris: Armand Colin, 2021. pp.231-314

établi un journal thématique constitué de notes inférant des liens entre plusieurs thèmes ou de potentiels regroupements. L'arbre thématique - présenté par axes - présent en annexe 1 en est issu et sert de fil conducteur à l'analyse de thèmes mettant en évidence certaines perceptions des modifications institutionnelles de la TWSC, tandis que l'annexe 2 explique la méthode de construction de cet arbre thématique d'après les différents exercices de codification.

#### 3 État de l'art

#### Approcher la conservation par la patrimonialisation 3.1

Dans l'idée de patrimoine naturel, « l'épithète "naturel" sert à qualifier un patrimoine qui ne serait pas culturel<sup>1</sup> », l'ajout de cette épithète étant le résultat d'une évolution toujours actuelle de la notion de patrimoine. En France, la notion de patrimoine naît dans une perspective historique et culturelle de protection en réaction aux nombreux actes de destruction perpétrés durant la Révolution de 1789, puis pousse à ce qu'en 1837 la protection des monuments historiques entre dans le domaine des politiques publiques avec la création de la Commission des monuments historiques<sup>29</sup>. Alors que l'inventaire s'étoffe, la notion de monument historique s'élargit et y incorpore des biens multiples, valorisés d'abord pour leur ancienneté, puis leur singularité. Le monument s'inscrit également dans un territoire – il ne s'agit alors plus simplement du monument historique mais également de l'environnement dans lequel il se trouve<sup>30</sup> – et la notion peut désormais aussi identifier des biens en série – « Au palais de Versailles, viennent s'ajouter les forts Vauban<sup>31</sup> ». Les premiers biens naturels à être protégés intègrent l'inventaire des monuments historiques, c'est par exemple la reconnaissance de l'art préhistorique qui permet aux grottes périgourdines de Combarelles et de Font-de-Gaume d'être inscrites en 1902, par intérêt culturel et non naturel<sup>32</sup>. Le patrimoine naturel est donc une notion qui s'inscrit dans un mouvement de « culte pour les monuments<sup>33</sup> » au même titre que le patrimoine culturel.

Le phénomène de protection des monuments historiques n'est pas seulement français. Avec la création de l'UNESCO<sup>34</sup> après la seconde guerre mondiale, puis de l'UICN<sup>35</sup> en 1948 sous son impulsion, la notion s'institutionnalise mondialement. Aux mécaniques d'évolutions nationales s'ajoutent plusieurs

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> GUICHARD-ANGUIS, S. et HERITIER, S. Le patrimoine naturel entre culture et ressource. Géographie et cultures, (66), 2008. p.2

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> NEYRET, R. Du monument isolé au "tout patrimoine". Géocarrefour, vol. 79/3, 2004. P.231

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> HEINICH, N. La fabrique du patrimoine: de la cathédrale à la petite cuillère. Paris : Les Editions de la MSH, 2009.

pp.17-18 <sup>31</sup> HYVERNAT, P. *L'intégration du Label UNESCO à Bourges*. Bruxelles : Mémoire du Département de science politique de l'ULB, 2020. p.9

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> BIOT, V. Les cavités naturelles. Géographie et cultures, (66), 2008. p 85.

<sup>33</sup> SACCA, C. et CUBIZOLLE, H. La patrimonialisation des zones humides. Géographie et cultures, (66), 2008. p.13

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations unies pour l'éducation la science et la culture)

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Union internationale pour la conservation de la nature.

conventions<sup>36</sup> qui universalisent et étendent<sup>37</sup> la notion de patrimoine, et de plus en plus de sites se voient inscrire sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1978. En avril 2021, il existait 1121 sites possédant ce label, dont 869 sites culturels et 213 sites naturels<sup>38</sup>. « La continuelle redéfinition et l'élargissement progressif du patrimoine se fait désormais au moyen d'organisations internationales et de moins en moins, comme jadis, au niveau national<sup>39</sup> ».

Selon Neyret, cette dimension universelle du patrimoine pour l'UNESCO s'ajoute à un glissement de la perception du bien patrimonial vers celle d'un espace géographique le comprenant<sup>40</sup>. Ces multiples transformations s'inscrivent dans un processus que Briffaud décrit comme un « continuum patrimonial », concrétisation de l'émergence de ce qu'il nomme « un patrimoine du tout lié<sup>41</sup> ». Briffaud analyse ce phénomène en considérant les relations entre les différents composants d'un ensemble patrimonial et leur environnement extérieur. Ce processus intègre également la dimension selon laquelle le patrimoine n'est plus simplement la représentation d'un passé, mais devient également celle d'un présent et d'un avenir. « Le patrimoine, dès lors, n'a plus de frontière tangible : il ne s'incarne plus en un lieu ni un temps défini. Il se propage par contamination à ce qui l'environne et la machine à fabriquer du patrimoine (...) s'emballe<sup>42</sup> ». Les territoires patrimoniaux s'agrandissent et les politiques et pratiques patrimoniales passent d'une volonté de pure conservation vers celle d'une gestion active du patrimoine. N'étant alors plus ancrée dans une temporalité fixe, la notion de patrimoine est pensée dans une démarche de développement<sup>43</sup>.

Cette évolution vers un patrimoine du tout lié et cette remise en cause de la dichotomie entre conservation et développement ont été amorcées en partie par le domaine du patrimoine dit naturel<sup>44</sup>. Dans une démarche écologique, le patrimoine naturel est surtout basé sur une vision à long-terme puisqu'il est transmis aux futures générations et est donc une propriété collective<sup>45</sup>. Le caractère patrimonial de sauvegarde s'est d'abord attaché aux espèces végétales puis animales plutôt qu'à l'écosystème dans son ensemble<sup>46</sup>. La conservation de celles-ci, parallèlement à l'acquisition de nouvelles connaissances et à de nouvelles recherches, a néanmoins nécessité le besoin d'élargir le

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972), Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (2001), Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003), Convention sur la protection et la promotion de la diversité des exceptions culturelles (2005).

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> HEINICH, N. La fabrique du patrimoine: de la cathédrale à la petite cuillère. Paris : Les Editions de la MSH, 2009. p.23 <sup>38</sup> Liste du patrimoine mondial. UNESCO, 2021, (visité le 16/04/2021). Disponible sur : https://whc.unesco.org/fr/list/

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> HYVERNAT, P. L'intégration du Label UNESCO à Bourges. Bruxelles : Mémoire du Département de science politique de l'ULB, 2020. p.9

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> NEYRET, R. Du monument isolé au "tout patrimoine". Géocarrefour, vol. 79/3, 2004. P.235

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> BRIFFAUD, S. L'Espace et le temps du Patrimoine: Mutations contemporaines des sensibilités et des pratiques patrimoniales. dans Amougou, E. Sciences sociales et patrimoine. Paris : Harmattan, 2011. p.107

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> BRIFFAUD, S. L'Espace et le temps du Patrimoine: Mutations contemporaines des sensibilités et des pratiques

patrimoniales. dans Amougou, E. Sciences sociales et patrimoine. Paris : Harmattan, 2011. p.107

43 BRIFFAUD, S. L'Espace et le temps du Patrimoine : Mutations contemporaines des sensibilités et des pratiques

patrimoniales. dans Amougou, E. Sciences sociales et patrimoine. Paris : Harmattan, 2011. p.107

44 BRIFFAUD, S. L'Espace et le temps du Patrimoine : Mutations contemporaines des sensibilités et des pratiques patrimoniales. dans Amougou, E. Sciences sociales et patrimoine. Paris : Harmattan, 2011. p.108

<sup>45</sup> SACCA, C. et CUBIZOLLE, H. La patrimonialisation des zones humides. Géographie et cultures, (66), 2008. p.4 <sup>46</sup> SACCA, C. et CUBIZOLLE, H. La patrimonialisation des zones humides. Géographie et cultures, (66), 2008. p.4

spectre d'analyse<sup>47</sup>. Le cas des tourbières montre cette nouvelle étape dans l'évolution de la sensibilité patrimoniale. Briffaud explique que le premier réflexe lors de la prise en compte du besoin de préservation des milieux humides a été une mise en réserve qui, étant purement conservatrice, a alors entraîné une perte importante de biodiversité à protéger résultant d'une accélération de l'assèchement de ces milieux humides. La question de la préservation des tourbières n'a alors pas dû se poser au niveau du noyau de protection, mais bien à l'échelle du territoire auquel appartenait la tourbière et aux pratiques qui lui étaient liées. Il ne s'est alors plus agi de la préservation d'une zone particulière, mais de la préservation des relations entre l'écosystème entier et les pratiques humaines<sup>48</sup>. Le protecteur devient alors gestionnaire.

La disparition inévitable de milieux humides comme la tourbière et la potentielle impossibilité de sa transmission à de futures générations met en lumière l'antinomie apparente du terme « patrimoine naturel » : alors que le patrimoine trouve ses origines dans l'histoire, la nature est de l'ordre du spontané et rejette toute trace d'intervention humaine<sup>49</sup>.

Le débat est déjà présent sur le sens donné au terme naturel : un « objet naturel » peut-il être qualifié de naturel stricto sensu? Dans le cas des tourbières, celles-ci composent des milieux ayant été façonnés et exploités par les sociétés humaines depuis des millénaires, nos sociétés ayant contribué à l'émergence de nombreuses tourbières et continuant plus globalement à modeler ces écosystèmes<sup>50</sup>. Selon Fedele la nature n'existe d'ailleurs pas sans l'intervention de l'humanité. Tout en acceptant la réalité physique de la nature, il cite Aristote montrant que le concept de nature est l'association de ces réalités physiques couplées aux représentations et aux constructions culturelles<sup>51</sup>. Le concept de nature peut alors être vu comme un construit culturel dépendant des sociétés concernées<sup>52</sup>. Ces propos sont illustrés par l'étude de la patrimonialisation de la nature à Taïwan par Allio, la nature taïwanaise et sa protection étant devenues un moyen pour l'île de construire son identité en se distinguant de l'expansion humaine en République populaire de Chine<sup>53</sup>. La nature approchée de cette manière a ainsi un ancrage anthropologique.

Amougou approche cette considération d'un objet comme patrimoine dans la dimension sociologique et confirme l'ancrage anthropique d'un patrimoine – qu'il soit culturel ou naturel. Ainsi, en partant du constat que « la discipline sociologique ne peut ignorer les imbrications ou les interdépendances que tout processus social peut entretenir avec d'autres processus sociaux<sup>54</sup> », la sociologie du patrimoine

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> SACCA, C. et CUBIZOLLE, H. La patrimonialisation des zones humides. Géographie et cultures, (66), 2008. p.4

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> BRIFFAUD, S. L'Espace et le temps du Patrimoine: Mutations contemporaines des sensibilités et des pratiques

patrimoniales. dans Amougou, E. Sciences sociales et patrimoine. Paris : Harmattan, 2011. pp.108-109 <sup>49</sup> GUICHARD-ANGUIS, S. et HERITIER, S. Le patrimoine naturel entre culture et ressource. Géographie et cultures, (66), 2008. p.3

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> SACCA, C. et CUBIZOLLE, H. La patrimonialisation des zones humides. Géographie et cultures, (66), 2008. p.6

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> FEDELE, F. *La nature n'existe pas*. L'Alpe, Nature partagée. Parcs et paysages (16), 2002. pp.6-11.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> DESCOLA, P. Par-delà nature et culture. Paris : Gallimard, 2005. p.623

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> FIORELLA, A. La Nature et sa Patrimonialisation à Taiwan. Géographie et cultures, (66), 2008. p.119

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> AMOUGOU, E. Sciences sociales et patrimoine. Paris: Harmattan, 2011. p.20

doit rendre compte des conditions sociales objectives de la perception d'un objet comme un patrimoine. Il avance que

[l]a patrimonialisation pourrait ainsi s'interpréter comme un processus social par lequel les agents sociaux (ou les acteurs si l'on préfère) légitimes entendent, par leurs actions réciproques, c'est-àdire interdépendantes, conférer à un objet ou un espace (architectural, urbanistique ou paysager) ou une pratique sociale (langue, rite, mythe etc.) un ensemble de propriétés ou de « valeurs » reconnues et partagées d'abord par les agents légitimés et ensuite transmise dans l'ensemble des individus au travers des mécanismes d'institutionnalisation, individuels ou collectifs nécessaires à leur préservation, c'est-à-dire à leur légitimation durable dans une configuration sociale spécifique<sup>55</sup>.

Selon Prigent, le processus de patrimonialisation peut être analysé d'après ses conséquences selon trois critères, le critère économique – l'objet devient patrimoine car sa disparition est considérée comme une perte pour la société ; le critère de communication – l'objet devient patrimoine car il est porteur de sens et transmet des valeurs et une histoire ; et le critère de scientificité – l'objet devient patrimoine car il est non-reproductible et unique<sup>5657</sup>. Ces critères se retrouvent dans les fonction mémorielle et d'ancrage anthropique du patrimoine décrites par Sacca et Cubizole concernant la patrimonialisation des zones humides<sup>58</sup>. L'étude de la mise en patrimoine des hauts-lieux pyrénéens invite Bénos et Millan à employer un autre triptyque pour analyser la mise en patrimoine, celui de la conservation, de la valorisation et de la labellisation. Ce cadre permet la mise en exergue des deux mécaniques à l'œuvre, celle des intentions et celle des actes. Ces mécaniques sont alors des moyens d'identifier les différentes interprétations données à l'objet naturel<sup>59</sup>.

Le processus de patrimonialisation est également analysé dans sa temporalité, ainsi pour Hugues, Hirczak et Sénil, celui-ci n'est pas linéaire mais bien itératif. La patrimonialisation implique alors une modification de l'objet patrimonial lorsqu'il est approprié<sup>60</sup> et ne se fait pas à un moment, mais sur une période pouvant être plus ou moins longue.

Le processus de mise en patrimoine peut être analysé via le générateur de l'acte de patrimonialisation. Alors que Prigent met en évidence l'appel à des médiateurs experts ou des historiens<sup>61</sup>, Amougou identifie quatre sous-univers sociaux et observe les interactions entre ceux-ci. Ces sous-univers portent chacun un capital propre et influencent la patrimonialisation. Sont identifiés le sous-univers savant, de

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> AMOUGOU, E. Sciences sociales et patrimoine. Paris: Harmattan, 2011. p.28

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> PRIGENT, L. L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, les promesses d'un label?. Revue internationale et stratégique, vol. 90, no. 2, 2013 p.130

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> GREFFE, X. *Le patrimoine comme ressource de la ville*. dans, Les Annales de la recherche urbaine, N°86, Développements et coopérations. 2000. p.31

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> SACCA, C. et CUBIZOLLE, H. *La patrimonialisation des zones humides*. Géographie et cultures, (66), 2008. p.10

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> BENOS, R. et MILLAN, J. *Conservation, valorisation, labellisation : la mise en patrimoine des hauts-lieux pyrénéens et les recompositions de l'action territoriale.* VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série (16), 2013. pp.1-3

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> HUGUES, F. HIRCZAK, M. et SENIL, N. *Territoire et patrimoine: la co-construction d'une dynamique et de ses ressources*. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, no. 5, 2006. p.696

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> PRIGENT, L. L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, les promesses d'un label?. Revue internationale et stratégique, vol. 90, no. 2, 2013. p.130

capital culturel; le sous-univers idéologico-politique, de capital politique; le sous-univers bureaucratique, de capital culturel institutionnalisé; et enfin le sous-univers technique, de capital technique<sup>62</sup>. Le générateur cité *supra* n'est donc pas un sujet unique, mais un agencement hétérogène de sous-univers qui crée le patrimoine via des liens d'interdépendance.

C'est ainsi une arène internationale qui émerge avec la création de l'UNESCO et notamment via sa liste du patrimoine mondial. Les processus deviennent alors « difficiles à appréhender par l'étendue de leur application et la complexité des médiations à travers lesquelles elles sont fabriquées, traduites et appropriées dans une pluralité de contextes<sup>63</sup> ».

#### 3.2 De la conservation au développement durable : au travers l'UNESCO

La protection de la nature au niveau international s'institutionnalise en 1948 sous l'égide de l'UNESCO avec la création de l'Union internationale pour la protection de la nature – renommée Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles en 1956 (UICN)<sup>64</sup>. Les lois environnementales entourant cette protection se multiplient dans les années 70 et 80 tant via des traités ou des conventions que des déclarations qui font évoluer l'approche de la conservation<sup>65</sup>, et dans ce contexte la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel est adoptée en 1972. Elle a pour but la préservation des sites auxquels est attachée une valeur universelle exceptionnelle et engage les États signataires à « protéger les objets reconnus comme exceptionnels du point de vue de l'histoire, de l'art, de la science ou de l'esthétique, et dont l'existence concerne l'humanité toute entière <sup>66</sup>. » Depuis la création de la liste du patrimoine mondial, la croissance exponentielle du nombre de sites y étant inscrits a fait du label une référence universelle quant à la reconnaissance patrimoniale et a placé l'UNESCO au centre de la machinerie du patrimoine, agissant dans la définition et l'élargissement de cette notion<sup>67</sup>.

Hails lie l'évolution de la notion de conservation à la prévalence, dans les agendas politiques des années septante, d'une recherche de préservation d'espèces et d'habitats qui disparaissent en raison d'une absence de vision à long terme. La *World Conservation Strategy*, produite par l'UICN, le WWF et l'UNEP en 1980, marque un changement de paradigme en ce qu'elle conditionne désormais l'activité humaine et le bien-être à la préservation de la nature. La relation entre développement et conservation

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> AMOUGOU, E. Sciences sociales et patrimoine. Paris: Harmattan, 2011. pp.56-57

<sup>63</sup> BERLINER, D. et BORTOLOTTO, C. Introduction. Le monde selon l'Unesco. Gradhiva, vol. 18, no. 2, 2013, p.3

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> HOLDGATE Martin, W. *Pathways to Sustaina: The Evolving Role of Transnational Institutions*. Environment: Science and Policy for Sustainable Development 37, no. 9, 1995. p.18

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> HOLDGATE Martin, W. *Pathways to Sustaina: The Evolving Role of Transnational Institutions*. Environment: Science and Policy for Sustainable Development 37, no. 9, 1995. p.38

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> PRIGENT, L. L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, les promesses d'un label? Revue internationale et stratégique, vol. 90, no. 2, 2013. pp.127-128

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> PRIGENT, L. L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, les promesses d'un label?. Revue internationale et stratégique, vol. 90, no. 2, 2013. pp.127-128

est explicitée<sup>68</sup>: alors que, d'après la convention de 1972, la liste du patrimoine mondial a pour principale prérogative la seule conservation d'un site, les *Operational Guidelines* ainsi que les assemblées générales de l'UNESCO entérinent une vision liant l'inscription au patrimoine mondial aux objectifs de développement durable<sup>69</sup>.

La notion de développement durable est à l'époque une question politique oscillant entre utopie et réalisations concrètes. Dans le rapport de Brundtland en 1987, elle est définie canoniquement comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs<sup>70</sup> ». Ce rapport décrit une crise générale résultant d'un ensemble de crises tant environnementales que sociales ou économiques, et voit une solution dans un développement durable qui porterait sur « l'amélioration générale des conditions de vie sur terre des êtres humains sans qu'il soit porté atteinte aux capacités régulatrices et évolutives de la biosphère<sup>71</sup> ». La notion est aussi une émanation des instances internationales et transnationales qui entend esquisser un horizon du XXI<sup>e</sup> siècle pour lequel la science occuperait une place centrale.

Vivien, Lepart et Marty constatent quant à eux que « le développement durable apparaît encore sous la forme d'une énigme, d'un paradoxe, d'un "principe normatif sans norme" (Theys, 2001), qui dit ce qu'il convient de faire, sans vraiment dire ce qu'il faudrait faire<sup>72</sup> ». En effet, la notion de développement durable et celle de patrimoine du tout lié intègrent de nombreuses disciplines et positionnements. Ils relèvent trois manières principales pour les acteurs d'appréhender cette problématique, la première en adoptant une démarche substantive en définissant un contenu propre au développement durable — celui-ci est alors vu comme une réponse générale à une crise générale ; la deuxième en considérant le développement durable comme un ensemble de problématiques auxquelles il faut pouvoir répondre en vue d'assurer une durabilité de dynamiques socioéconomiques et écologiques ; et la troisième en adoptant une démarche dite procédurale en partant du principe qu'on ne peut définir exactement ce qu'est le développement durable *a priori* et que c'est par le respect de certains principes et par la mise en œuvre de de procédures de décisions particulières qu'il est possible de tendre au développement durable. Il n'y a donc pas d'objectifs indiscutables, mais une prise en compte des modalités et des conséquences d'actions et, le cas échéant, une correction des mesures afin d'en atténuer les effets potentiellement négatifs<sup>73</sup>.

6

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> HAILS, C. *The evolution of approaches to conserving the world's natural heritage: the experiences of WWF.* International Journal of Heritage Studies, 13(4-5), 2007. p.367.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> CONRADIN, K. et HAMMER, T. Making the most of world natural heritage - linking conservation and sustainable regional development?. Sustainability, 8(4), 323, 2016. p.4

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> VIVIEN, F. LEPART, J. et MARTY, P. (2013). *Introduction. L'évaluation de la durabilité : une mise en perspective.* Versailles : Éditions Quæ, 2013. p.7

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> VIVIEN, F. LEPART, J. et MARTY, P. (2013). *Introduction. L'évaluation de la durabilité : une mise en perspective.* Versailles : Éditions Quæ, 2013. p.7

Versailles : Editions Quæ, 2013. p.7 <sup>72</sup> VIVIEN, F. LEPART, J. et MARTY, P. (2013). *Introduction. L'évaluation de la durabilité : une mise en perspective*.

Versailles : Éditions Quæ, 2013. pp.7-8

<sup>73</sup> VIVIEN, F. LEPART, J. et MARTY, P. (2013). *Introduction. L'évaluation de la durabilité : une mise en perspective*.

VIVIEN, F. LEPART, J. et MARTT, P. (2013). Introduction. L'evaluation de la durabilité : une mise en perspective. Versailles : Éditions Quæ, 2013. pp.10-14

Ces trois manières d'approcher le développement touchent aux modes de gestion durable d'un site, mais l'approche procédurale est la plus utilisée vue la complexité des politiques mises en œuvre et les connaissances scientifiques nécessaires à cette gestion<sup>74</sup>. Les trois principes peuvent d'ailleurs être retrouvés dans ceux dictés par l'UNESCO pour la gestion d'un site inscrit au patrimoine mondial, notamment dans le recours aux évaluations fréquentes et aux requêtes ou réorientations découlant de la gestion procédurale. En effet,

[s]i la démarche procédurale se présente comme une manière plus pragmatique d'aborder le développement durable, son insistance à considérer prioritairement les processus et les procédures de décision a conduit à mettre l'accent sur leur évaluation<sup>75</sup>.

Cette perspective requiert des disciplines scientifiques une production de connaissances sur l'état des systèmes naturels ou sociaux et leurs interactions<sup>76</sup>. Lerond explique néanmoins que l'évaluation ne sert pas simplement à mesurer et produire des connaissances pour décider, mais qu'il s'agit également d'un outil permettant de communiquer, contrôler, apprendre et mobiliser<sup>77</sup>. En conséquence, l'évaluation forme et implique les individus, et permet également de s'approprier les objectifs poursuivis par les organisations ou les politiques. L'évaluation prend alors la forme d'une technique de gouvernance et participe à la construction d'un discours et au positionnement vis à vis de la problématique du développement durable, et Vivien attire le regard sur une course à l'hégémonie du discours en invitant au questionnement quant à l'autorité à consulter, à laquelle rendre des comptes et avec laquelle négocier<sup>78</sup>.

Cette intégration du levier de développement régional durable dans les plus-values d'un site inscrit au patrimoine mondial amène Conradin et Hammer à analyser si l'inscription aide en effet un développement régional durable et si elle est utile pour la protection du site<sup>79</sup>. Ils mettent l'accent sur la plus-value du label UNESCO, présentée comme pouvant aller au-delà de la conservation et la gestion durable du site. Le label peut ainsi être un instrument contribuant à des objectifs environnementaux, socio-culturels, économiques, institutionnels et de gouvernance<sup>80</sup>. Les auteurs identifient la région contenant le site inscrit comme un espace fonctionnel particulièrement utile comme cadre de référence pour des stratégies de développement régional, cet espace partagé entre les niveaux de pouvoir

<sup>-</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> VIVIEN, F. LEPART, J. et MARTY, P. (2013). *Introduction. L'évaluation de la durabilité : une mise en perspective.* Versailles : Éditions Quæ, 2013. pp.8-9

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> VIVIEN, F. LEPART, J. et MARTY, P. (2013). *Introduction. L'évaluation de la durabilité : une mise en perspective.* Versailles : Éditions Quæ, 2013. P.13

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> VIVIEN, F. LEPART, J. et MARTY, P. (2013). *Introduction. L'évaluation de la durabilité : une mise en perspective.* Versailles : Éditions Quæ, 2013. P.18

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> LEROND, M. LARRUE, C. MICHEL, P. ROUDIER, B. et SANSON, C. L'évaluation environnementale des politiques, plans et programmes. Objectifs, méthodologies et cas pratiques. Paris : Editions Tec & Doc, 2003. p.15

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> VIVIEN, F. LEPART, J. et MARTY, P. (2013). *Introduction. L'évaluation de la durabilité : une mise en perspective.* Versailles : Éditions Quæ, 2013. P.18

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> CONRADIN, K. et HAMMER, T. Making the most of world natural heritage - linking conservation and sustainable regional development?. Sustainability, 8(4), 323, 2016. p.2

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> CONRADIN, K. et HAMMER, T. Making the most of world natural heritage - linking conservation and sustainable regional development?. Sustainability, 8(4), 323, 2016. p.3

permettrait alors aux stratégies d'être moins influencées par les intérêts individuels tout en offrant une vue d'ensemble concernant des problématiques plus détaillées. Le label, en raison de sa fonction d'intermédiaire entre une participation citoyenne ascendante couplée à une gouvernance descendante, devient selon Conradin un gestionnaire de processus pour le développement régional durable<sup>81</sup>. Hugues, Hirczak et Senil montrent qu'

[e]n abordant la question du patrimoine sous l'angle de la ressource territoriale, nous sommes donc en mesure de mettre en balance ces deux facettes de l'objet, en tant qu'outil du développement territorial : à la fois, un facteur potentiel de la croissance économique, confronté à la conjoncture marchande, et un élément fondateur de la dynamique socioculturelle locale qui s'inscrit dans l'histoire de la collectivité<sup>82</sup>.

#### 3.3 Les impacts de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

Par le processus de patrimonialisation, l'objet patrimonial devient un bien de la collectivité malgré qu'il ait un caractère singulier. L'inscription sur la liste du patrimoine mondial, en marquant cette double identité, offre une distinction supplémentaire au bien et même si elle n'offre pas forcément une protection nouvelle par rapport aux dispositifs nationaux, elle est perçue comme apportant une amélioration de l'image et devient un atout marketing international générant des dividendes<sup>83</sup>. Alors que le tourisme était vu comme un obstacle à la protection patrimoniale dans la convention originale, le label est donc de plus en plus utilisé par certains pays dans un objectif de promotion touristique au point qu'il ne s'agit désormais plus forcément pour les pays signataires d'identifier des biens à protéger, mais de chercher à faire l'inventaire de leurs différents patrimoines nationaux<sup>84</sup>.

Les statistiques montrent une augmentation de 25 à 50% de la fréquentation touristique imputée à l'inscription<sup>85</sup>, mais un rapport conjoint d'évaluation par l'UICN et l'UNESCO concernant la réserve de Dja, au Cameroun, met pourtant en évidence une opacité en terme de rendements économiques. Alors que l'effet économique peut exister, Maria-Gravari explique que son ampleur ne doit pas être surévaluée puisque les annonces positives s'intègrent souvent dans des discours promotionnels glorifiant les efforts des localités<sup>86</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup> CONRADIN, K. et HAMMER, T. Making the most of world natural heritage - linking conservation and sustainable regional development?. Sustainability, 8(4), 323, 2016. p.3

<sup>&</sup>lt;sup>82</sup> HUGUES, F. HIRCZAK, M. et SENIL, N. Territoire et patrimoine: la co-construction d'une dynamique et de ses ressources. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, no. 5, 2006. p.695

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> PRIGENT, L. L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, les promesses d'un label?. Revue internationale et stratégique, vol. 90, no. 2, 2013. p.131

 $<sup>^{84}</sup>$  DROST, A. Developing Sustainable Tourism for World Heritage Sites. Annals of Tourism Research, vol. 23, n° 2, 1996. pp.479-492

<sup>&</sup>lt;sup>85</sup> BUCKLEY, R. *The Effects of World Heritage Listing on Tourism to Australian National Parks*. Journal of Sustainable Tourism, vol. 12, n° 1, 2004. pp.70-84

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> GRAVARI-BARBAS, M. JACQUOT, S. TALANDIER, M. NICOT, H.B. et BURCU, O. *Les impacts socio-économiques de l'inscription d'un site sur la liste du Patrimoine mondial : trois études*. Rapport de recherche préparé à la demande du Patrimoine mondial de l'Unesco, 10 juillet 2008, pp.3-16

Une modification de la situation touristique due à un classement par l'UNESCO peut également avoir des répercussions sociales. En étudiant le classement au patrimoine mondial du centre-ville du Havre en 2005, Axente montre que la création d'une zone touristique dans une localité peut avoir des répercussions sur la représentation de toute sa, permettant ainsi de multiplier les initiatives<sup>87</sup>, tandis que While met aussi en évidence la potentielle dégradation de la qualité de vie entraînée par une fréquentation trop importante d'un site amenant les habitants à s'éloigner de celui-ci<sup>88</sup>. Bosredon montre que le classement d'un site par l'UNESCO peut parfois même mener à une éviction des populations par les autorités locales, comme dans la ville de Harrar en Éthiopie<sup>89</sup>. Berliner et Bortolotto montrant d'ailleurs la potentielle émergence de problématiques liées à « la relecture de l'histoire, [au] repeuplement, [à] la gentrification, [à] la spéculation économique, [au] sentiment de dépossession vécu par les habitants, [aux] affirmations nationalistes, mais aussi [aux] rivalités politiques<sup>90</sup> ». Serge Briffaud explique que

cette nouvelle ère patrimoniale menace, dans le même temps, de n'être que celle de la superficielle mise en spectacle d'un patrimoine (...) pour tomber dans les facilités du marketing patrimonial et de la recherche du profit instantané<sup>91</sup>.

La « marque UNESCO » a des influences sur un territoire plus grand que le simple site classé, mais ce territoire influence réciproquement ladite marque. Conradin explique donc qu'alors que le site a des conséquences sur le développement général hors de son périmètre, ces conséquences touchent également la conservation du site ; on parle de *rebound effects*<sup>92</sup>. Pour justifier ces effets, Conradin se base, en plus de la littérature scientifique, sur une enquête effectuée auprès de 61% de sites inscrits au label en 2011 à laquelle sont ajoutées 34 interviews de différents acteurs. Le chercheur catégorise les conséquences directes du label sur la région environnant le site, ainsi que ses *rebound effects* sur le bien patrimonial, en des catégories économiques, environnementales et socio-culturelles. Ainsi, pour l'aspect économique, les retombées du tourisme offrent des opportunités d'investissements en infrastructure, elles-mêmes favorisant l'apport de visiteurs. Ce *rebound effect* peut également être environnemental, comme le montre le cas du Parc national du Kilimandjaro qui utilise ses recettes pour la conservation d'autres aires protégées moins bien financées ainsi que pour des projets sociaux de *community buildings*. Ces actions permettent un renforcement des régimes de conservation des zones autour du site, ce qui contribue à la conservation du site en lui-même, en témoigne le projet COMPACT

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> PRIGENT, L. *L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, les promesses d'un label ?.* Revue internationale et stratégique, vol. 90, no. 2, 2013. p.133

<sup>&</sup>lt;sup>88</sup> PENDLEBURY J. SHORT, M. et WHILE, A. *Urban World Heritage Sites and the problem of authenticity*. Cities, vol. 26, n° 6, décembre 2009. pp.349-358

<sup>&</sup>lt;sup>89</sup> BOSREDON, P. Comment concilier patrimonialisation et projet urbain? Le classement au Patrimoine mondial de l'Unesco de la vieille ville de Harar (Éthiopie). Autrepart, vol. 3, n° 47, 2008. pp.125-147

<sup>90</sup> BERLINER, D. et BORTOLOTTO, C. Introduction. Le monde selon l'Unesco. Gradhiva, vol. 18, no. 2, 2013. p.10

<sup>91</sup> BRIFFAUD, S. L'Espace et le temps du Patrimoine: Mutations contemporaines des sensibilités et des pratiques patrimoniales, dans Amougou, F. Sciences sociales et patrimoine, Paris: Harmattan, 2011, p. 115

patrimoniales. dans Amougou, E. Sciences sociales et patrimoine. Paris: Harmattan, 2011. p.115 <sup>92</sup> CONRADIN, K. et HAMMER, T. Making the most of world natural heritage - linking conservation and sustainable regional development?. Sustainability, 8(4), 323, 2016. p.5

au mont Kenya où une association de gestion des ressources en eau a été formée. L'aspect socio-culturel est lui amené par l'éducation environnementale découlant du statut de patrimoine mondial. Ces différents aspects montrent concrètement l'utilité d'un classement par l'UNESCO pour le développement régional durable puisqu'il renforce l'appréciation et le respect des localités pour leur patrimoine naturel et culturel<sup>93</sup>.

Cette perception du label UNESCO comme un outil de développement régional a donc évolué au fil du temps. Se basant sur la même enquête citée *supra*, Conradin, Engesser et Wiesmann utilisent l'angle du *DPSIR Framework* – acronyme de *Driving forces, Pressure, States, Impacts* et *Responses* – développé par l'Agence européenne pour l'environnement qui permet d'analyser les tensions entre utilisation et conservation d'un. Cette utilisation est envisagée car elle permet de comprendre comment les dimensions de tourisme, de conservation et de développement régional s'influencent mutuellement. Ainsi, à chaque composante ont été attribués différents indicateurs – écologique, socio-économique et institutionnel<sup>94</sup> – l'intérêt de cette analyse étant qu'elle permet non seulement de reprendre les perceptions globales du label UNESCO, mais également de les placer sur une ligne du temps en fonction des dates d'inscription des sites étudiés<sup>95</sup>. Une corrélation entre les réponses et la date d'inscription peut être observée et permet d'inscription dans de grandes orientations de perceptions d'impact<sup>96</sup>.

La motivation la plus importante pour l'inscription du site à l'UNESCO reste apparemment la conservation du bien, néanmoins cette motivation diminue avec le temps au contraire des motivations touristiques, de marketing et d'aide au développement régional. De plus, et alors que la convention de 1972 garantit de ne pas influencer les législations nationales, la plupart du temps les statuts de protection augmentent après l'inscription d'un site au patrimoine mondial. Cette absence d'avantage de l'inscription pour la conservation du site suggère que les sites les plus menacés sont moins à même de se porter candidat à l'obtention du label en raison des besoins socio-culturels et économiques et des pressions potentielles liées à la conservation du site. De nouveaux paradigmes de conservations sont intégrés dans la gestion et la planification des aires protégées, et outre les mécanismes d'augmentation touristique et de développement régional qui augmentent avec les inscriptions les plus récentes<sup>97</sup>, l'inscription sur la liste du patrimoine mondial est perçue comme influençant la qualité de gestion du site.

<sup>&</sup>lt;sup>93</sup> CONRADIN, K. et HAMMER, T. *Making the most of world natural heritage - linking conservation and sustainable regional development?*. Sustainability, 8(4), 323, 2016. p.5

 <sup>94</sup> CONRADIN, K. ENGESSER, M. et WIESMANN, U. Four decades of World Natural Heritage—how changing protected area values influence the UNESCO label. DIE ERDE - Journal of the Geographical Society of Berlin, 146(1), 2015. p.35
 95 CONRADIN, K. ENGESSER, M. et WIESMANN, U. Four decades of World Natural Heritage—how changing protected area values influence the UNESCO label. DIE ERDE - Journal of the Geographical Society of Berlin, 146(1), 2015. p.35
 96 CONRADIN, K. ENGESSER, M. et WIESMANN, U. Four decades of World Natural Heritage—how changing protected area values influence the UNESCO label. DIE ERDE - Journal of the Geographical Society of Berlin, 146(1), 2015. p.38
 97 CONRADIN, K. ENGESSER, M. et WIESMANN, U. Four decades of World Natural Heritage—how changing protected area values influence the UNESCO label. DIE ERDE - Journal of the Geographical Society of Berlin, 146(1), 2015. pp.39-43

En effet, dans leur étude sur l'évolution des perceptions d'impact du label UNESCO, Conradin, Engesser et Wiesmann mettent en évidence l'influence positive du statut de patrimoine mondial sur la gestion de l'aire protégée parce que les candidats doivent aujourd'hui, selon les *Operation Guidelines* de l'UNESCO, fournir un plan de gestion approprié du patrimoine et parce qu'à la suite de l'inscription les sites acquièrent souvent des financements additionnels spécifiques à la gestion professionnelle du site. Leur recherche montre également une augmentation de la coopération entre les différents acteurs suite à l'inscription ainsi qu'une place centrale des sites de l'UNESCO dans la gestion de l'aire protégée, cependant cette meilleure gestion peut autant prouver que la gestion d'un site s'améliore avec le temps grâce à l'UNESCO que prouver une gestion environnementale simplement plus effective aujourd'hui qu'il y a 40 ans<sup>98</sup>.

L'étude des trois auteurs souligne l'évolution de la perception du statut de patrimoine mondial de la conservation vers la plus-value en terme de tourisme et de développement régional. Cette évolution implique donc que les aires de protection doivent maintenant se conformer à une multitude d'attentes incluant la conservation des écosystèmes et espèces spécifiques, l'éducation et la sensibilisation des visiteurs et le développement régional. Ces objectifs multiples se font de concert avec une approche de gestion des aires protégées qui se veut intégrative et basée sur l'écosystème<sup>99</sup>. De son coté, Slocombe explique que cette nouvelle approche de gestion « fait évoluer la gestion d'une aire protégée d'une "idée de cloisonnement" vers une compréhension des sphères d'influence qui touchent les parcs au-delà de leurs frontières administratives<sup>100</sup> ».

La gestion des aires de protections, et plus spécifiquement de sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, a évolué parallèlement aux différentes extensions de la notion de patrimoine et de ses fonctions, fortement reliées à l'évolution de la notion de conservation des aires protégées. Comme le montrent Slocombe et Dearden, ces différentes étapes ont transformé la simple protection d'un site coupé des activités humaines en sa gestion au sein de son territoire. Cette gestion se voulant aujourd'hui intégrée est le résultat d'une complexification de la gestion d'un bien naturel au fil du temps<sup>101</sup>.

Dearden et Bennet lient cette évolution à celle de la notion plus large de gouvernance. La notion de gouvernance, qu'ils définissent comme « les interactions entre structures, processus et traditions qui déterminent l'orientation, la manière d'exercer le pouvoir et la manière d'incorporer les visions des

<sup>&</sup>lt;sup>98</sup> CONRADIN, K. ENGESSER, M. et WIESMANN, U. Four decades of World Natural Heritage–how changing protected area values influence the UNESCO label. DIE ERDE - Journal of the Geographical Society of Berlin, 146(1), 2015. pp.40-41

<sup>&</sup>lt;sup>99</sup> CONRADIN, K. ENGESSER, M. et WIESMANN, U. Four decades of World Natural Heritage–how changing protected area values influence the UNESCO label. DIE ERDE - Journal of the Geographical Society of Berlin, 146(1), 2015. p.43
<sup>100</sup> « Turns protected area management from 'boundary thinking' (...) to an understanding of the spheres of influence that affect parks beyond the administrative boundary » d'après SLOCOMBE, S. et DEARDEN, P. Protected areas and ecosystem-based management. Parks and protected areas in Canada. Planning and management, 2002. pp.295-320
<sup>101</sup> SLOCOMBE, S. et DEARDEN, P. Protected areas and ecosystem-based management. Parks and protected areas in Canada. Planning and management, 2002. p.303

citoyens parties prenantes dans le processus décisionnel<sup>102</sup> », est alors critique pour une conservation effective et leur étude y met en évidence des changements importants concernant notamment l'augmentation de la participation avec l'inclusion d'acteurs variés, la plus grande utilisation des mécaniques décisionnelles et un éventail plus large de techniques de participation<sup>103</sup>.

De leur côté, Liburd et Becken se concentrent sur l'importance du stewardship (intendance) dans la gestion d'un bien naturel. Alors que la gouvernance est plus liée à une représentation de l'autorité, le stewardship est une gouvernance informelle exercée par des stewards plaçant la protection du site avant leurs intérêts ou ceux de l'État<sup>104</sup>. Neubaum définit cette intendance comme une « dévotion bienveillante et loyale à une organisation, une institution ou un groupe social<sup>105</sup> et cette nouvelle catégorie d'acteurs est donc impliquée dans la gestion du site puisque les organes de gouvernance de sites inscrits au patrimoine mondial sont souvent aidés par des organes d'intendance qui incluent des alliances tant au niveau local qu'international.

Liburd et Becken se concentrent aussi sur les liens entre l'UNESCO et l'UICN – son organe de conseil – et l'intrication des valeurs liées au classement d'un site. Grâce à ces liens, il est possible de directement associer les valeurs présentes dans les sept catégories d'aires de protection de l'UICN avec la philosophie de gestion d'un site inscrit sur la liste du patrimoine mondial<sup>106</sup>, lesdites catégories étant rattachées à des valeurs anthropiques qui guident la notion de conservation de la nature – celles de man of nature; man in nature; man with nature; man for nature; man and nature; et man above nature<sup>107</sup> - et où peut être retrouvée l'idée d'une nature gérable et prévisible par l'homme. Forts de ces outils conceptuels, les auteurs analysent par exemple la gestion patrimoniale du site des récifs de la Grande Barrière par les alliances entres stewards et organes de gouvernance, et mettent en évidence une négligence des organes de gouvernance d'un site envers l'importance stratégique et une résilience des stewards locaux dans la gestion quotidienne d'une aire protégée<sup>108</sup>.

De nombreux chercheurs s'accordent sur la grande difficulté que représentent la gouvernance et la gestion des sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour cette raison, les sites composant le patrimoine mondial naturel sont des cas où la gouvernance multi-niveau est nécessaire et où elle doit

<sup>102 «</sup> The interactions among structures, processes, and traditions that determine direction, how power is exercised, and how the views of citizens or stakeholders are incorporated into decision-making » d'après DEARDEN, P. BENNETT, M. et JOHNSTON, J. Trends in global protected area governance, 1992-2002. Environmental management, 36(1), 2005. p.89 <sup>103</sup> DEARDEN, P. BENNETT, M. et JOHNSTON, J. Trends in global protected area governance, 1992– 2002. Environmental management, 36(1), 2005. p.89

<sup>&</sup>lt;sup>104</sup> LIBURD, J.J. et BECKEN, S. Values in nature conservation, tourism and UNESCO World Heritage Site stewardship. Journal of Sustainable Tourism, 25(12), 2017. p.1721

<sup>105 «</sup> Caring and loyal devotion to an organization, institution, or social group » d'après NEUBAUM, D.O. Stewardship theory. Encyclopaedia of management theory, 2013. p.769

<sup>&</sup>lt;sup>106</sup> LIBURD, J.J. et BECKEN, S. Values in nature conservation, tourism and UNESCO World Heritage Site stewardship. Journal of Sustainable Tourism, 25(12), 2017. p.1721

<sup>&</sup>lt;sup>107</sup> LIBURD, J.J. et BECKEN, S. Values in nature conservation, tourism and UNESCO World Heritage Site stewardship. Journal of Sustainable Tourism, 25(12), 2017. pp.1722-1723.

<sup>&</sup>lt;sup>108</sup> LIBURD, J.J. et BECKEN, S. Values in nature conservation, tourism and UNESCO World Heritage Site stewardship. Journal of Sustainable Tourism, 25(12), 2017. p.1731

impliquer des acteurs locaux, nationaux et internationaux. Il en découle une complexité grandissante où différentes institutions et acteurs doivent s'accorder sur des perceptions et intérêts différents<sup>109</sup>. Les acteurs présents sont souvent séparés en deux catégories distinctes, l'État et la communauté locale<sup>110</sup>, mais Barrett note que dans certains cas, « la gestion en communauté d'une ressource naturelle donne une place trop importante au niveau local [...] autant que le modèle de gestion descendant ne lui en donne une trop peu importante<sup>111</sup> ».

Sijtsma, Mehnen, Angelstam et Munoz-Rojas proposent d'élargir la notion de communauté locale en y intégrant un ensemble de *fans* (admirateurs) à intégrer dans le processus décisionnel. Les *fans* sont définis comme incluant « des autochtones, des visiteurs et d'autres personnes ayant un attachement authentique et un lien positif avec un endroit ou un paysage protégé précis 113 » et pourraient être assimilés aux *stewards* cités *supra*. Dans le cas du site de la mer des Wadden, dont il sera question plus en détail dans la présente recherche, les auteurs identifient par modélisation une communauté de *fans* quatorze fois plus large que le nombre d'habitants de cette aire dont seuls 37% sont protégés par l'UNESCO. 114

Egberts fait le même constat après son analyse des conséquences de la division entre nature et culture présente dans la politique de planification de la mer des Wadden qui met en évidence une approche de gestion de la région marquant une rupture – identifiée par le projet LanceWad – entre patrimoine naturel et patrimoine culturel<sup>115</sup>. Elle montre que l'inscription du site en tant que patrimoine naturel a empêché une vision intégrée en reléguant le patrimoine culturel au second plan, et que le classement a désintéressé les habitants de celui-ci en se concentrant sur le développement d'alliances citoyennes tournées vers la seule conservation du site naturel. « Malheureusement, la procédure de classement par l'UNESCO a eu un effet polarisant tranchant avec la vision inclusive qui était recherchée par le

\_

<sup>&</sup>lt;sup>109</sup> WALIGO, V. CLARKE, J. et HAWKINS, R. *Embedding stakeholders in sustainable tourism strategies*. Annals of Tourism Research, 55, 2015, pp.90-93

<sup>&</sup>lt;sup>110</sup> SIJTSMA, F.J. MEHNEN, N. ANGELSTAM, P. et MUNOZ-ROJAS, J. Multi-scale mapping of cultural ecosystem services in a socio-ecological landscape: A case study of the international Wadden Sea Region. Landscape Ecology, 34(7), 2019. p.1752

<sup>111 «</sup> community-based natural resource management overemphasizes the place of local communities [...], much as the [...] top-down model underemphasized it. » d'après BARRETT, C.B. BRANDON, K. GIBSON, C. et GJERTSEN, H. Conserving tropical biodiversity amid weak institutions. BioScience, 51(6), 2001. p.497

<sup>&</sup>lt;sup>112</sup> SIJTSMA, F.J. MEHNEN, N. ANGELSTAM, P. et MUNOZ-ROJAS, J. Multi-scale mapping of cultural ecosystem services in a socio-ecological landscape: A case study of the international Wadden Sea Region. Landscape Ecology, 34(7), 2019. p.1752

<sup>&</sup>lt;sup>113</sup> « locals, visitors and other people with genuine attachment and positive connection to a specific protected place or landscape » d'après SIJTSMA, F.J. MEHNEN, N. ANGELSTAM, P. et MUNOZ-ROJAS, J. *Multi-scale mapping of cultural ecosystem services in a socio-ecological landscape: A case study of the international Wadden Sea Region.* Landscape Ecology, 34(7), 2019. p.1753

<sup>&</sup>lt;sup>114</sup> SIJTSMA, F.J. MEHNEN, N. ANGELSTAM, P. et MUNOZ-ROJAS, J. Multi-scale mapping of cultural ecosystem services in a socio-ecological landscape: A case study of the international Wadden Sea Region. Landscape Ecology, 34(7), 2019. p.1752

<sup>&</sup>lt;sup>115</sup> EGBERTS, L. *Moving beyond the hard boundary*. Journal of Cultural Heritage Management and Sustainable Development, 2019. pp. 62-65

Secrétariat<sup>116</sup> ». Cependant si Egberts décrit l'effet salvateur d'une inscription mixte au patrimoine mondial, elle promeut surtout une implication des autochtones dans le processus de gestion rappelle l'importance d'une gouvernance basée sur l'inclusion des communautés locales<sup>117</sup>.

L'approche de Sijtsma, même si elle semble rendre plus complexe la gestion d'un bien patrimonial comme la mer des Wadden, reste toutefois intéressante et légitime dans le cas du processus de patrimonialisation parce que l'identification de *fans* est un outil permettant une meilleure planification de l'aire protégée et une meilleure gestion des zones de conservation ou de transition – ainsi que les conséquences sur la population locale – tout en soulignant que le patrimoine mondial naturel appartient à la collectivité.

Dans le cadre de notre recherche, le patrimoine naturel sera principalement analysé via les trois idées fondamentales développées par Sacca et Cubizole, mais en incluant les idées développées par les autres auteurs cités. Tout d'abord, dans une dimension relationnelle et identitaire, le patrimoine est alors toujours rattaché à un titulaire, qu'il soit individuel ou un groupe social, responsable du bien patrimonial et contribuant à la construction de l'identité du patrimoine – en cela, le patrimoine est « à la fois un ensemble de biens et un prolongement de la personnalité<sup>118</sup> », et le titulaire et le patrimoine sont réciproquement liés puisque la définition de l'un dépend de celle de l'autre<sup>119</sup>. Ensuite, dans une dimension temporelle double puisque le patrimoine est défini comme ce que nos ancêtres nous lèguent, mais également comme ce que nous transmettons aux futures générations – par solidarité générationnelle, il n'est donc pas question de dégrader le bien ou d'en altérer les potentialités<sup>120</sup>. Enfin, dans une dimension adaptive et évolutive puisque le patrimoine doit pouvoir pallier aux besoins d'un futur imprévisible – on peut dont l'« accroître ou [le] diminuer, [l']acquérir ou [le] perdre, en un mot [le] gérer<sup>121</sup>. »

#### 4 Description du cas

#### 4.1 Présentation de la mer des Wadden

Le cas étudié est communément dénommé la région de la mer des Wadden. La région côtière de la mer des Wadden couvre la côte européenne de la mer du Nord. Cette région est internationale et s'étend sur les trois pays suivants, cités du Sud au Nord : Pays-Bas, Allemagne et Danemark. Elle est définie comme une portion de côte d'environs 500km reliant les villes de Den Hedler aux Pays-Bas et d'Esbjerg au Danemark. L'aire totale représente 10 000km² de zones pour la plupart rurales mais également dans

<sup>-</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>116</sup> « Unfortunately, the UNESCO nomination process based on ecological values had a polarising effect, quite the opposite of the integrative future perspective the Secretariat had hoped for », d'après EGBERTS, L. *Moving beyond the hard boundary*. Journal of Cultural Heritage Management and Sustainable Development, 2019. p.66

<sup>&</sup>lt;sup>117</sup> EGBERTS, L. Moving beyond the hard boundary. Journal of Cultural Heritage Management and Sustainable Development, 2019. p.70

<sup>118</sup> SACCA, C. et CUBIZOLLE, H. La patrimonialisation des zones humides. Géographie et cultures, (66), 2008. p.3

<sup>&</sup>lt;sup>119</sup> SACCA, C. et CUBIZOLLE, H. La patrimonialisation des zones humides. Géographie et cultures, (66), 2008. p.3

<sup>&</sup>lt;sup>120</sup> SACCA, C. et CUBIZOLLE, H. La patrimonialisation des zones humides. Géographie et cultures, (66), 2008. p.3

<sup>&</sup>lt;sup>121</sup> SACCA, C. et CUBIZOLLE, H. La patrimonialisation des zones humides. Géographie et cultures, (66), 2008. p.3

certains endroits, selon les critères de l'OCDE, assimilables à de petites à moyennes zones urbaines<sup>122</sup>. L'économie de la région s'inscrit dans différents secteurs d'activités dont les secteurs dominants relèvent de la pêche, du transport, de l'extraction de gaz et des activités industrielles et touristiques<sup>123</sup>.

Un large pan de la mer des Wadden est protégé. En effet la région présente des spécificités naturelles d'une grande importance, d'une part concernant ses caractéristiques géographiques et hydriques avec la présence d'îles, bancs de sables, marées plates et marécages couvrant l'entièreté de la région ; d'autre part concernant le refuge qu'elle offre aux phoques et autres nombreuses espèces protégées d'oiseaux pendant leur période de migration et de reproduction lors des saisons hivernales<sup>124</sup>. La protection de cet écosystème a été mise en place par différents projets et réseaux de conservation, dont notamment et sans être exhaustif : Natura 2000, Ramsar, l'UNESCO et l'UICN.

Cette zone peut donc être définie territorialement d'un point de vue écologique ou d'un point de vue socio-économique. À l'instar de Sijtsma dans son étude du paysage socio-écologique de la région, la définition socio-économique prend comme repère les frontières administratives au niveau le plus local, à savoir les municipalités en Allemagne et aux Pays-Bas ou les paroisses au Danemark, tandis que la définition écologique se base sur les limites établies et entendues entre les trois pays sous le label UNESCO d'abord en 2009 pour les Pays-Bas et l'Allemagne, puis en 2014 pour le Danemark. Sijtsma présente dans sa recherche une illustration du territoire couvert dans une perspective écologique par l'UNESCO et dans une perspective régionale. Ci-dessous, la figure 2 permet une vision plus précise du territoire en question<sup>125</sup>, puisque la zone inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO est complexe et reste principalement une aire hydrique dans laquelle les îles et la côte ne sont pas incluses, mais pouvant néanmoins en entourer certaines.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>122</sup> SIJTSMA, F.J. MEHNEN, N. ANGELSTAM, P. et MUNOZ-ROJAS, J. Multi-scale mapping of cultural ecosystem services in a socio-ecological landscape: A case study of the international Wadden Sea Region. Landscape Ecology, 34(7), 2019. pp.1753-1754

<sup>&</sup>lt;sup>123</sup> SIJTSMA, F.J. MEHNEN, N. ANGELSTAM, P. et MUNOZ-ROJAS, J. Multi-scale mapping of cultural ecosystem services in a socio-ecological landscape: A case study of the international Wadden Sea Region. Landscape Ecology, 34(7), 2019 p.1754

<sup>&</sup>lt;sup>124</sup> SIJTSMA, F.J. MEHNEN, N. ANGELSTAM, P. et MUNOZ-ROJAS, J. Multi-scale mapping of cultural ecosystem services in a socio-ecological landscape: A case study of the international Wadden Sea Region. Landscape Ecology, 34(7), 2019. pp.1753-1754

<sup>&</sup>lt;sup>125</sup> SIJTSMA, F.J. MEHNEN, N. ANGELSTAM, P. et MUNOZ-ROJAS, J. Multi-scale mapping of cultural ecosystem services in a socio-ecological landscape: A case study of the international Wadden Sea Region. Landscape Ecology, 34(7), 2019. p.1754





Figure 2 : Territoires de la mer de Wadden - à gauche la carte présentant les zones couvertes par le label UNESCO, dans une vision écologique ; à droite, la région présentée dans une perspective socio-économique et donc côtière<sup>126</sup>.

#### 4.2 Historique et structure de la Coopération trilatérale de la mer des Wadden

Aujourd'hui les principaux objectifs de la Coopération trilatérale de la mer des Wadden (TWSC) peuvent être résumés par :

- la protection et la conservation de la mer des Wadden en tant qu'entité écologique, et ce au travers de politiques et d'une gestion communes ;
- la surveillance et l'évaluation de la qualité de l'écosystème en collaboration avec les autorités nationales et régionales ainsi que les institutions scientifiques ;
- la coopération internationale avec d'autres sites maritimes sur la protection, la conservation et la gestion ;
- l'engagement du public dans la protection de la mer des Wadden au travers d'activités de sensibilisation et d'éducation ;
- l'accompagnement de la région de la mer des Wadden vers un développement durable en ce qui concerne ses valeurs naturelles et culturelles<sup>127</sup>.

La Déclaration commune sur la protection de la mer des Wadden de 2010 permet une approche des principaux organes décisionnels et de gestion de cette coopération, ces principaux organes étant le conseil gouvernemental trilatéral (TGC<sup>128</sup>), le conseil de la mer des Wadden (WSB<sup>129</sup>) et le secrétariat commun de la mer des Wadden (CWSS <sup>130</sup>). Les fonctions de ce dernier sont définies dans l'accord administratif et des règles financières découlant de la déclaration conjointe conclue entre les ministères

<sup>&</sup>lt;sup>126</sup> Cartes récupérées dans SIJTSMA, F.J. MEHNEN, N. ANGELSTAM, P. et MUNOZ-ROJAS, J. *Multi-scale mapping of cultural ecosystem services in a socio-ecological landscape: A case study of the international Wadden Sea Region*. Landscape Ecology, 34(7), 2019. p.1755

<sup>&</sup>lt;sup>127</sup> *Trilateral Wadden Sea Cooperation*. Wadden Sea World Heritage, 2021, (visité le 28/03/2021). Disponible sur : www.waddensea-worldheritage.org/trilateral-wadden-sea-cooperation

<sup>&</sup>lt;sup>128</sup> Traduit de l'anglais : Trilateral Governmental Council > TGC

 $<sup>^{129}</sup>$  Traduit de l'anglais : Wadden Sea Board > WSB

<sup>&</sup>lt;sup>130</sup> Traduit de l'anglais : Common Wadden Secretariat > CWSS

danois, néerlandais et allemand responsables de la région, et renouvelant les statuts légaux et les fonctions régulant ce secrétariat fondé en 1987<sup>131</sup>.

Le secrétariat commun de la mer des Wadden (CWSS) est donc restructuré en 2010 dans l'intention de faciliter l'exécution de la déclaration conjointe et d'ainsi agir comme une instance de coordination et de support des activités trilatérales. Les objectifs globaux du CWSS suivent donc ceux de la Coopération. L'un des objectifs ne figurant pas dans l'accord administratif de 2010, mais figurant en revanche sur le site du secrétariat, est également d'agir comme un point de contact pour les questions relevant de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO et de régler l'exécution des obligations découlant de la convention de l'UNESCO concernant ladite inscription<sup>132</sup>. Outre ces objectifs, le CWSS couvre également le *Wadden Sea Seals Agreement*, premier accord régional conclu sous la convention de Bonn concernant les espèces migratoires et les animaux sauvages<sup>133</sup>. Enfin, le secrétariat est responsable de la préparation et de la production de documents pour les conférences ministérielles et les réunions des groupes de travail trilatéraux et du conseil de la mer des Wadden (WSB)<sup>134</sup>.

Le conseil de la mer des Wadden et le conseil gouvernemental trilatéral sont deux organes qui sont créées dans le cadre de l'accord conjoint de 2010 dans le but de moderniser la structure organisationnelle de la coopération 135. Comme le décrivent les arrangements de gouvernance de la coopération trilatérale, ils constituent les deux niveaux de prise de décision de la structure de coopération trilatérale.

Le conseil gouvernemental trilatéral de la mer des Wadden (TGC) est l'organe politique responsable de la coopération. Il assume la direction politique, choisit les axes politiques de développement international et harmonise les décisions prises entre les trois gouvernements nationaux<sup>136</sup>. Il est composé des ministres appropriés envoyés par chacun des trois pays et est dirigé par un système de présidence tournante. Il se réunit tous les trois ans ; les responsables des deux autres organes étant également présents lors de ces meetings. Le conseil gouvernemental supervise la coopération et est aidé par le conseil de la mer des Wadden<sup>137</sup>.

Le conseil de la mer des Wadden (WSB) constitue l'organe gouvernant de la coopération. Il supervise les entités opérationnelles et de conseil de la structure. Tout en sécurisant les relations entre la TWSC et les différents sites, ils suivent de près la stratégie découlant du TGC en préparant, adoptant et

<sup>&</sup>lt;sup>131</sup> Common Wadden Sea Secretariat. Wadden Sea World Heritage, 2021, (visité le 28/03/2021). Disponible sur : <a href="https://www.waddensea-worldheritage.org/common-wadden-sea-secretariat">www.waddensea-worldheritage.org/common-wadden-sea-secretariat</a>

<sup>&</sup>lt;sup>132</sup> Common Wadden Sea Secretariat. Wadden Sea World Heritage, 2021, (visité le 29/03/2021). Disponible sur : www.waddensea-worldheritage.org/common-wadden-sea-secretariat

<sup>133</sup> Agreement on the Conservation of Seals in the Wadden Sea (WSSA). Wadden Sea World Heritage, 2021, (visité le 29/03/2021). Disponible sur : www.waddensea-worldheritage.org/resources/agreement-conservation-seals-wadden-sea-wss

<sup>&</sup>lt;sup>134</sup> Common Wadden Sea Secretariat. Wadden Sea World Heritage, 2021, (visité le 29/03/2021). Disponible sur : www.waddensea-worldheritage.org/common-wadden-sea-secretariat

<sup>135</sup> Joint Declaration on the protection of the Wadden sea. 2010. pp 60-61

<sup>136 2010</sup> Governance Arrangements Trilateral Wadden Sea Cooperation. 2020. p.2

<sup>&</sup>lt;sup>137</sup> 2010 Governance Arrangements Trilateral Wadden Sea Cooperation. 2020. p.5

implémentant celle-ci<sup>138</sup>. Ce conseil est présidé par un officiel d'un des trois pays, désigné par le TGC sur une base cyclique, avec une rencontre de deux fois par an minimum. Outre le *chair*, le conseil est composé de douze membres répartis en une délégation de quatre membres pour chacun des pays. Ces membres sont désignés par les gouvernements des États membres en incluant obligatoirement au moins un membre senior du ministère en charge de la Coopération<sup>139</sup>. Deux autres entités conseillères et opérationnelles sont définies avec le TGC et la WSB : les conseillers et les groupes de travail<sup>140</sup>.

Les conseillers sont des observateurs recrutés comme experts par le conseil de la mer des Wadden et ils participent aux réunions du conseil (WSB) en tant que spécialistes dans leur domaine d'expertise. Les groupes de travail sont également nommés par le WSB et restent liés à celui-ci. Ils diffèrent en fonction de tâches, des plans ou des projets à concevoir et sont formés d'après les projets portés par le conseil. Ils communiquent par rapports et suivent des thématiques sur une durée limitée<sup>141</sup>.

Autre organe de consultation, le forum de la mer des Wadden (WSF) qui est établi en 2002 à la suite de la Conférence gouvernementale trilatérale de 2001. Il rassemble différentes entités indépendantes touchant aux secteurs de l'agriculture, l'énergie, la pêche, l'industrie, les portes, la protection naturelle et le tourisme. Sont également présents différentes autorités régionales et locales de l'aire de la mer de Wadden. Le Forum agit alors comme un organe de consultation et de conseil auprès de la Coopération ainsi que de revendications. Dans le cadre du *Memorendum of Understanding* de 2008, concrétisant le lien et la coordination entre le Forum et la TWSC, plusieurs objectifs lui sont assignés dont la promotion des sites de patrimoine mondial auprès des acteurs locaux et régionaux. Le Forum est alors présenté comme preuve de l'intégration citoyenne et sectorielle dans la gestion de la mer des Wadden lors de l'inscription. L'annexe n°3 représente visuellement les différents rapports internes propres aux organisations citées *supra*.

#### 4.3 Les différents cadres législatifs entourant la conservation de la mer des Wadden

Un résumé de la délimitation du cadre légal national couvrant les zones protégées de la région de la mer des Wadden pour chaque État partie de la Coopération trilatérale est disponible en annexe n°4. Il ressort que la situation institutionnelle est d'une grande complexité. Alors que le parc national danois de la mer des Wadden est assez récent et directement relié à son ministère de l'Environnement, compétent sur tout le territoire par les municipalités et l'agence de protection environnementale, les parcs nationaux allemands sont eux divisés entre des Länder fédérés et évoluant parfois dans des directions différentes. La situation législative en Allemagne, bien que fondée sur un acte commun fédéral, peut évoluer en fonction des actes spécifiques des Länder. Les trois parcs nationaux distincts ont d'ailleurs été créés à

<sup>&</sup>lt;sup>138</sup> 2010 Governance Arrangements Trilateral Wadden Sea Cooperation. 2020. p.2

<sup>&</sup>lt;sup>139</sup> 2010 Governance Arrangements Trilateral Wadden Sea Cooperation. 2020. p.8

<sup>&</sup>lt;sup>140</sup> Traduit de l'anglais : « task group »

<sup>&</sup>lt;sup>141</sup> 2010 Governance Arrangements Trilateral Wadden Sea Cooperation. 2020. p.4

<sup>&</sup>lt;sup>142</sup> Wadden Sea Plan (2010), pp19-20, <a href="https://www.waddensea-worldheritage.org/sites/default/files/2010">https://www.waddensea-worldheritage.org/sites/default/files/2010</a> Wadden% 20Sea% 20Plan.pdf

des périodes différentes dans les années 80-90 et sont gérés par des acteurs différents tant pour l'institution d'autorité que pour les parties en présence. Comparé à ces deux pays, les Pays-Bas n'ont, eux, pas structuré leurs zones protégées en parcs nationaux, mais en réserves naturelles soumises à une multitude de désignations dépendant d'actes et décrets variés. La gouvernance nationale de ces réserves se base alors sur un décret de planification et d'aménagement du territoire, et sa gestion se voit partagée entre différents ministères et acteurs rattachés à des instances ayant chacune leur fonction propre<sup>143</sup>. L'annexe n°4 résume visuellement ces différents modes de fonctionnement.

Comme le laisse entendre l'analyse de ces différents systèmes nationaux, ceux-ci ont évolué de concert avec d'autres lois internationales ou européennes touchant à la protection des zones naturelles, notamment la directive Habitats et la directive Oiseaux mentionnées dans le cadre législatif des Pays-Bas et adoptées respectivement en 1992 et 1979<sup>144</sup>. La législation de l'Union Européenne est à prendre en compte dans cette analyse, car elle influence directement la législation de ses États membres qui ont l'obligation de l'appliquer en la transcrivant dans leur législation nationale<sup>145</sup>. Les politiques environnementales nationales en termes d'espaces de conservation naturelle y sont donc directement liées. La directive Oiseaux constitue la plus vieille législation de l'Union Européenne en matière environnementale. Elle impose aux États membres de coopérer pour protéger les espèces d'oiseaux sauvages. L'emphase de cette directive, modifiée en 2009, est mise sur la protection de l'habitat de ces animaux en produisant une liste d'espèces d'oiseaux en danger d'extinction, le moyen utilisé étant par conséquent la protection des zones naturelles abritant ces espèces 146. La directive Habitats, quant à elle, suit l'approche de la directive Oiseaux, mais en élargissant la conservation des habitats naturels de la faune et flore sauvage en prenant en compte les besoins culturels, sociaux, économiques et régionaux. L'application de ces deux directives est guidée et surveillée au moyen de rapports de la Commission Européenne<sup>147</sup> et ont donné naissance au réseau Natura 2000<sup>148</sup>.

Outre cette base légale européenne, les trois États membres de la coopération sont également liés par un grand nombre de traités et accords internationaux, avec par exemple : la Convention de Ramsar sur les zones humides<sup>149</sup>, la Convention de Bonn sur les espèces migratoires<sup>150</sup>, la Convention de Berne sur les conservations européenne des habitats naturels et vie sauvage<sup>151</sup> ou encore la Convention OSPAR

<sup>&</sup>lt;sup>143</sup> Annexe n°4 : cadres législatifs et instances d'implémentation par pays

<sup>&</sup>lt;sup>144</sup> Wadden Sea Quality Report. 2019. pp.10-11

<sup>&</sup>lt;sup>145</sup> Wadden Sea Quality Report. 2019. p.9

 $<sup>^{146}</sup>$  The Bird Directive. European Commission, 2021 (visité le 30/03/2021). Disponible sur : ec.europa.eu/environment/nature/legislation/birdsdirective/index\_en.htm

<sup>&</sup>lt;sup>147</sup> *The Bird Directive*. European Commission, 2021 (visité le 30/03/2021). Disponible sur : ec.europa.eu/environment/nature/legislation/birdsdirective/index\_en.htm

<sup>&</sup>lt;sup>148</sup> Commission Implementing Decision of 11 July 2011 concerning a site information format for Natura 2000 sites (notified under document C(2011) 4892).

<sup>&</sup>lt;sup>149</sup> Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau. UNESCO, Paris, 1994.

<sup>150</sup> Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage - Convention de Bonn. EUR-Lex, 2020 (visité le 30/03/2021). Disponible sur : <a href="mailto:eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=LEGISSUM%3Al28051">eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=LEGISSUM%3Al28051</a>
151 Convention de Berne. 1972.

sur la protection de l'environnement marin de l'Atlantique Nord-Est<sup>152</sup>. Le label Patrimoine mondial de l'UNESCO se fond dans ces cadres légaux, arrangements spatiaux et structures. L'analyse de cette imbrication structurelle, mais également de cette imbrication de discours, se fera dans le cadre de l'analyse de l'arbre thématique. Cette étude des perceptions permettra alors d'y inclure les éléments constitutifs du label Patrimoine mondial de l'UNESCO.

#### 5 Analyse des résultats

#### 5.1 Présentation de l'arbre thématique

Suite aux entretiens, nous avons d'abord établi un arbre thématique basé sur les perceptions des interviewés vis-à-vis de l'influence de l'inscription par l'UNESCO pour trois axes principaux : sur la coopération, sur le support au développement régional et sur la représentation du site de la mer des Wadden. Nous avons ensuite développé ces trois axes en thèmes sur plusieurs niveaux pour aboutir à un total de 44 branches. La figure 3 présente une vue d'ensemble des axes thématiques (jaune), des thèmes de premier niveau (vert) et des thèmes de deuxième niveau (bleu).

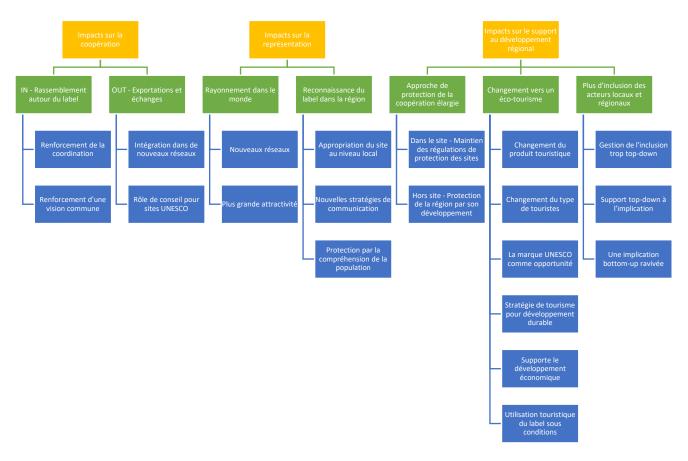


Figure 3 Arbre thématique des perceptions d'impact du label patrimoine mondial (niveau 2)

\_

<sup>&</sup>lt;sup>152</sup> OSPAR Convention. OSPAR Commission, 2021 (visité le 01/04/2021). Disponible sur : <a href="www.ospar.org/convention">www.ospar.org/convention</a>

Nous présentons dans la figure 4 une brève description de la perception globale concernant chaque thème principal de premier niveau, le nombre d'interrogés chez lesquels ces thèmes ont été identifiés ainsi que le nombre total de références attachées à ceux-ci. Un tableau de récurrence pour les thèmes de deuxième niveau est disponible en annexe n°5.

Thème de premier niveau :	Apparaît chez :	Nombre de références :	Description de la perception :				
Impacts sur le support au développement régional							
Plus d'inclusion des acteurs locaux et régionaux	8 interrogés	70	Le label élargit le spectre d'acteurs et secteurs participant à la gestion et est approché par des processus <i>top-down</i> et <i>bottom-up</i> de renforcement de la participation.				
Changement vers un éco-tourisme	7 interrogés	44	Le label représente une opportunité permettant de transformer un tourisme traditionnel en un tourisme plus durable quant aux produits touristiques, aux visiteurs, à l'économie et à la protection.				
Approche de protection de la coopération élargie	8 interrogés	59	Les gestionnaires élargissent leur vision de protection pour aller d'une simple conservation du site vers une protection la région et ce par une ouverture à d'autres thématiques.				
	In	npacts sur la rep	résentation du site inscrit				
Reconnaissance du label dans la région	8 interrogés	81	Le label suscite une stratégie de sensibilisation qui ancre le site dans une région en favorisant l'appropriation par la population de son importance et ses opportunités. La construction d'un narratif commun à la région s'intègre dans des identités, cultures et rapports différents au parc.				
Rayonnement dans le monde	6 interrogés	21	Le label favorise une bonne gestion internationale et suscite plus d'attractivité.				
Impacts sur la coopération							
OUT - Exportations et échanges	6 interrogés	10	La désignation fait naître de nouvelles opportunités de collaborations internationales qui garantissent des échanges de pratiques et l'intégration à de nouveaux réseaux.				
IN - Rassemble autour du label	8 interrogés	99	Les valeurs du label sont utilisées par le TWSC pour renforcer la coordination entre les sites et les autres acteurs la composant. Le label favorise une vision commune qui concrétise les liens entre les différentes parties et dépasse les différentes perceptions de la gestion environnementale.				

Figure 4 : Axes et thèmes principaux du premier niveau de l'arbre thématique



Figure 5: Nuage de fréquence d'apparition de termes dans l'ensemble des entretiens

Notons que l'impact sur le support au développement régional est le plus important en terme de nombre combiné de références, car il s'agissait d'une catégorie explicite dans le guide de l'entretien. Cependant, lorsque les thèmes de premier niveau sont comparés entre eux, la coopération renforcée au sein de la structure trilatérale est le thème le plus fréquent, notamment en ce qui concerne son deuxième sousthème.

Le nuage de mots présent en figure 5 nous confirme la pertinence de l'arbre thématique. Ainsi, la gestion de la mer des Wadden tient-elle sur la **coopération** entre trois pays œuvrant pour la **protection** d'un site ancré dans une région. L'inscription à l'UNESCO est généralement perçue comme une opportunité de concrétiser une **gestion commune différant** des cadres législatifs, culturels et historiques propres à chaque État, d'ancrer le site dans la région et d'étendre la protection par un support au **développement régional** et par l'inclusion de **personnes** et **secteurs** dans le processus de gestion. Dans les points suivants, nous développerons et nuancerons ces thèmes généraux.

#### 5.2 Le support au développement régional

#### 5.2.1 Approche de la protection élargie

La perception d'une extension de la protection au travers du label UNESCO est revenue chez tous les interviewés. Nous avons divisé ce thème en deux composantes, « dans- » et « hors- » site, suite à aux discussions suscitées par l'arrangement spatial découlant de la protection du site inscrit, qui suit les délimitations des sites naturels existants et donc les cadres légaux spécifiques à chaque parc national ou aire naturelle composant l'ensemble du site inscrit<sup>153</sup>. Les interrogés approchent d'abord la conservation du site suivant de ces cadres législatifs et ces règles, l'argument étant alors celui d'un maintien des règles de protection du site. Ce raisonnement est un thème récurrent lorsque la protection du site est discutée, il prend alors racine dans processus même d'inscription qui requiert de la part du site candidat

 $<sup>^{153}</sup>$  Annexe  $n^{\circ}6$  : Relevé d'exemple de citations, point 1A

la tenue d'un plan de gestion approuvé par l'UICN et le Comité du patrimoine mondial<sup>154</sup> – noté Comité dans la suite de cette analyse.

Selon l'UNESCO, un plan de gestion pour un site inscrit est « un système de protection et de gestion qui permet d'assurer le maintien et l'amélioration de la Valeur universelle exceptionnelle par le biais d'un système coordonné de mesures législatives, réglementaires et de gestion via des modalités participatives<sup>155</sup> », la garantie du cadre légal de protection figure donc déjà dans le plan de gestion. L'interrogé n°6 voit dans le parc national de Schleswig-Holstein « la garantie que la mer des Wadden est protégée par la loi allemande. [...] Nous disons toujours en premier lieu que le parc national est une condition préalable pour devenir un site du patrimoine mondial et nous sommes très fiers de recevoir l'Oscar de la conservation de la nature par ce label de l'UNESCO<sup>156157</sup>. » Nous observons donc une délimitation stricte au sein duquel les règles de protection en place ne peuvent être modifiées puisqu'elles ont été considérées par le Comité comme suffisantes à la protection du site inscrit. Les différents sites possédant déjà leur appareil législatif, de nouvelles régulations ne sont alors pas nécessaires : concernant la conservation, le label représente plus le résultat d'une politique existante qu'un objectif à atteindre.

Thème 2 <sup>ème</sup> niveau et ses sous-thèmes	Nombre d'apparition de thèmes par interrogé							
	n°1	n°2	n°3	n°4	n°5	n°6	n°7	n°8
Dans le site - Maintien des régulations de protection des sites	2	5	0	4	4	6	3	1
(1) Pas d'impact sur les règles de conservation	0	0	0	3	2	3	1	0
(2) Consolidation de la gestion de protection	2	5	0	2	1	0	2	0
(3) Aucune autorité de l'UNESCO sur le cadre légal	0	0	0	0	2	3	0	1

Figure 6 : répartition des références des thèmes entourant la protection du site par verbatim

Cet argument est d'ailleurs répété à la population tout au long du processus d'inscription pour garantir l'absence de toute nouvelle régulation. La délimitation stricte du site par rapport aux zones habitées – résultant d'une crainte de la population – prend racine dans un passif lié à la création de certains parcs naturels et aux protestations qu'ils ont suscités. Cette délimitation stricte influence donc la vision du territoire à protéger et celle des mesures additionnelles qui suivent la désignation du site au patrimoine mondial <sup>158</sup>, en témoigne l'inscription retardée du site danois sur la liste du patrimoine mondial résultant de la création tardive du parc national en 2006-2007<sup>159</sup>. Alors que la décision se porter candidat à l'inscription avait été prise par les trois pays de la TWSC, il s'agissait de s'assurer que chaque pays

 $<sup>^{154}</sup>$  Etats parties, Situation de la Ratification. UNESCO, 2021, (visité le 30/03/2021). Disponible sur :  $\frac{\text{whc.unesco.org/fr/etatsparties/}}{\text{whc.unesco.org/fr/etatsparties/}}$ 

<sup>155</sup> Plan de gestion. UNESCO de Porto Venere, Cinque Terre et les île, 2021, (visité le 30/03/2021). Disponible sur : www.portovenerecinqueterreisole.com/fr/plan-de-gestion/

<sup>&</sup>lt;sup>156</sup> Traduit littéralement de la transcription

<sup>&</sup>lt;sup>157</sup> Annexe n°6: Relevé d'exemple de citations, point 1A

<sup>&</sup>lt;sup>158</sup> Annexe n°6: Relevé d'exemple de citations, point 1B

<sup>&</sup>lt;sup>159</sup> Annexe n°6: Relevé d'exemple de citations, point 1B

possédait au préalable des aires naturelles protégées clairement délimitées sur lesquelles baser une candidature dans le but de ne pas générer un débat public trop houleux 160.

Observons que de tous les interrogés, les seuls ayant conclus à une absence d'impact de l'UNESCO vis-à-vis des règles de conservation ou des cadres législatifs étaient ceux travaillant dans les différents sites composant la coopération ou en tant qu'acteur local, et non ceux ayant une position au sein de la TWSC même.

Certains des intervenants dont l'interrogé n°5 mettent également l'accent sur l'absence d'autorité de l'UNESCO vis-à-vis des États<sup>161</sup>, ainsi, malgré une signature de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de 1972 – notée Convention dans la présente analyse, – la seule menace en cas de non-respect par un État un simple retrait du site de liste de patrimoine mondial puisque son article 6 de affirme la primauté de la législation nationale et l'autorité de l'État sur les territoires desquels est situé le patrimoine naturel<sup>162</sup>. L'interrogé n°6 explique que « [1]e seul outil dont dispose l'UNESCO, c'est qu'ils peuvent dire qu'ils retireront le site de la liste du patrimoine mondial. Ils ne peuvent rien interdire, et ils ne peuvent pas punir un pays<sup>163</sup>. »

D'autres mettent le doigt sur une consolidation de la gestion de la protection sous plusieurs formes, mais qui part d'un principe de continuité et renforcement de certains aspects de la protection du site. D'un côté, les interrogés n°1 et n°2, respectivement membres CWSS et du WSB, mettent en évidence cette consolidation par des rapports et évaluations fréquentes quant à la protection des valeurs universelles exceptionnelles du site inscrit à effectuer auprès de l'UNESCO. De l'autre côté, les autres interrogés décrivent une consolidation complémentaire à d'autres cadres législatifs comme Natura2000, mais qui reste assez faible. L'interrogé n°5 explique que « [1]a plupart des réglementations se font à travers les directives européennes, les directives spatiales, les nouveaux plans maritimes, Natura2000.... Ce sont les instruments juridiques qui protègent les valeurs universelles exceptionnelles 164165. »

<sup>&</sup>lt;sup>160</sup> Annexe n°6 : Relevé d'exemple de citations, point 1B

<sup>&</sup>lt;sup>161</sup> Annexe n°6 : Relevé d'exemple de citations, point 1C

<sup>&</sup>lt;sup>162</sup> UNESCO: Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Article 6. 1972.

<sup>&</sup>lt;sup>163</sup> Traduit littéralement de

<sup>&</sup>lt;sup>164</sup> Traduit littéralement de la transcription

<sup>&</sup>lt;sup>165</sup> Annexe n°6: Relevé d'exemple de citations, point 1D

## Une protection autour des valeurs universelles exceptionnelles

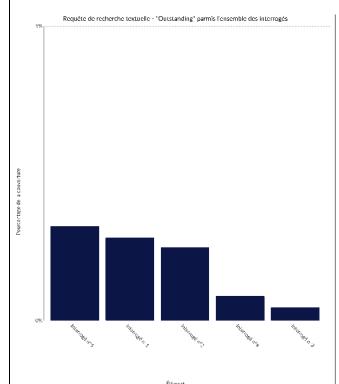


Figure 7: Requête de recherche "Outstanding" par interrogé

En effectuant une recherche l'utilisation du terme *Outstanding Universal Values*, on s'aperçoit que l'utilisation de ces termes n'est faite que par les personnes travaillant dans le TWSC et plus proches du discours de l'UNESCO. Dès lors, elles ont toutes une compréhension de la notion de patrimoine mondial et du discours l'entourant. Le label a effectivement favorisé l'idée de protection des valeurs universelles exceptionnelles dont l'expression se retrouve dans le plan de gestion à soumettre lors d'une candidature.

Ce dossier de candidature est encadré par les « Orientations devant guider à la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial 166 ». La valeur universelle exceptionnelle est basée sur une série de critères d'évaluations et un bien doit

répondre à au moins un de ces critères d'évaluation pour être inscrit. Dans la candidature de la mer des Wadden, trois critères des orientations de l'UNESCO ont été considérés comme remplis : le huitième, concernant les processus géologiques ; le neuvième, concernant les processus écologiques et biologiques ; et le dixième concernant les habitats naturels les plus importants pour la conservation *in situ* de la diversité biologique. Tous ces critères se basent sur des aspects devant être jugés comme éminemment représentatifs <sup>167168</sup>. Deux critères fondamentaux doivent également être remplis, à savoir l'authenticité et l'intégrité du bien <sup>169</sup>.

Nous constatons donc une vision élargie de la protection visant à protéger au mieux les valeurs universelles du site<sup>170</sup>, cette protection n'étant pas accomplie par des restrictions plus strictes, mais par une ouverture à d'autres thématiques dans le cadre d'une stratégie de développement durable de l'UNESCO. Le label rend légitime la structure de la coopération quand elle investit l'espace régional de discussions pour aller au-delà d'une simple protection<sup>171</sup>. Cette volonté de participer au développement durable est ancrée dans les stratégies de l'UNESCO et remet en question les arrangements spatiaux qui varient selon les thématiques prises. L'interrogé n°2 nous explique que « selon le sujet, vous devrez considérer différents domaines. [...] Et donc, nous ne nous en tenons pas

<sup>&</sup>lt;sup>166</sup> UNESCO: Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. 2019.

<sup>167</sup> Les critères de sélection. UNESCO, 2021, (visité le 30/03/2021). Disponible sur : https://whc.unesco.org/fr/criteres/

<sup>&</sup>lt;sup>168</sup> Wadden Sea Quality Status Report. 2019. p8

<sup>&</sup>lt;sup>169</sup> UNESCO: Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. 2019. pp.28-30

<sup>&</sup>lt;sup>170</sup> Annexe n°6 : Relevé d'exemple de citations, point 1E

<sup>&</sup>lt;sup>171</sup> Annexe n°6 : Relevé d'exemple de citations, point 1E

seulement à une certaine carte ; nous devons voir ce qui est nécessaire si vous voulez traiter une certaine question $^{172}$ . »

Dans cette vision, l'UNESCO est considérée comme un outil participant à la protection d'une zone englobant le site inscrit, et donc du site en lui-même. Alors que la majorité des interrogés s'entendent sur l'absence d'impact de l'UNESCO d'un point de vue législatif, cela n'empêche pas certains d'appuyer son poids symbolique indirect sur le cadre légal. En effet, La protection du patrimoine est établie dans le cadre d'une coopération internationale. Alors qu'une absence de protection des valeurs universelles ne menace que l'inscription au patrimoine mondial, certains interrogés voient en la Convention un poids législatif en cas de différend et il en découle une utilisation par les acteurs du label pour contrecarrer ou participer au développement de certains projets pouvant toucher la protection du site même si ces projets se passent hors des limites du site inscrit<sup>174</sup>.

### 5.2.2 Changement vers un éco-tourisme

Nous approchons également l'influence du label sur le tourisme et sa durabilité. Alors que certains sites étaient déjà en relation avec le secteur touristique, une stratégie de tourisme durable prend essor au sein de la structure de la TWSC via une requête de l'UNESCO lors de la première inscription de la mer des Wadden dans sa partie allemande et néerlandaise en 2009 : le Comité demande « de préparer et d'appliquer une stratégie globale de développement du tourisme pour le bien qui tienne totalement compte de l'intégrité et des exigences écologiques du bien<sup>175</sup> », et cette requête induit la participation des États parties au programme de tourisme durable de l'UNESCO<sup>176</sup>. L'élargissement de la notion de protection passe alors aussi par la stratégie de tourisme durable, mais l'interrogé n°1 témoigne des difficultés de cette ouverture :

Le Comité du patrimoine mondial nous a demandé de nous pencher sur le tourisme durable [...] et nous a demandé de développer une stratégie durable : comment gérer le tourisme et le patrimoine mondial. C'est là que je suis entrée, en tant que scientifique de la nature, dans le dialogue avec le secteur du tourisme, ce qui était pour moi assez difficile. J'ai reçu le soutien de ma nouvelle collègue Anya, qui est maintenant coordinatrice du tourisme pour le patrimoine mondial de la mer des Wadden<sup>177</sup>.

Ce témoignage exprime une idée de « premier échange » avec un autre secteur, qui représente pour les gestionnaires une des avancées de la TWSC dans le support au développement régional. Le lien entre

 $<sup>^{172}</sup>$  Traduit littéralement par le chercheur depuis la transcription de l'interrogé  $\rm n^{\circ}2$ 

<sup>&</sup>lt;sup>173</sup> UNESCO: Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Article 6. 1972.

<sup>&</sup>lt;sup>174</sup> Annexe n°6: Relevé d'exemple de citations, point 1F

<sup>&</sup>lt;sup>175</sup> UNESCO: Biens naturels - Nouvelles propositions d'inscription - La mer des Wadden (Allemagne, Pays-Bas). Décision: 33 COM 8B.4. 2009.

<sup>&</sup>lt;sup>176</sup> UNESCO World Heritage and Sustainable Tourism Programme. UNESCO, (visité le 02/04/2021). Disponible sur : whc.unesco.org/uploads/activities/documents/activity-669-7.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>177</sup> Traduit littéralement par le chercheur depuis la transcription de l'interrogé n°1

tourisme durable et support au développement régional durable est en effet effectué par la majorité des interrogés<sup>178</sup>.

Cette stratégie de tourisme durable s'établit sous la coordination du CWSS via un groupe de travail mettant en place le logo « Patrimoine mondial touristique » qui permet de garantir une pratique plus durable des activités du secteur.<sup>179</sup> Le secteur touristique est envieux d'utiliser la marque du label pour favoriser les bénéfices, car la marque UNESCO est vue comme une garantie de qualité et une opportunité<sup>180</sup>. Constatons qu'en plus de favoriser les discussion intersectorielles, l'utilisation du label ouvre également des débats au sein du TWSC concernant les stratégies de logos des différents sites, ces débats confrontant différents points de vue entérinés par des pratiques différentes de gestion environnementale dans les sites et pays<sup>181</sup>. Toujours est-il que les intervenants perçoivent que le label a déjà eu un impact concret en provoquant une transformation du tourisme traditionnel en un tourisme plus vert. Cela se traduit par une attractivité plus grande de touristes internationaux, mais également un changement dans les produits touristiques et un marketing plus soucieux de l'environnement, comme le note l'interrogé n°7 dans le cas de l'île de Fanø:

C'est un revirement total à 180°. Les entreprises de Fanø qui, il y a seulement deux ou trois ans, n'étaient pas très conscientes, pas très impliquées dans l'agenda environnemental, sont maintenant totalement impliquées dans cet agenda. [...] La création du parc national et sa désignation en tant que site naturel du patrimoine mondial de l'UNESCO ont été comme de l'éther dans l'injection d'un vieux moteur<sup>182</sup>.

Cet apport au tourisme durable est toujours approché comme non pas une régulation mais bien un support vis-à-vis de la vision spatiale de la protection. Il ne s'agit alors pas de restriction mais d'un « code de conduite<sup>183</sup> ». Lorsqu'il s'agit de la stratégie de tourisme durable, l'approche tend plutôt vers une ouverture au dialogue avec d'autres secteurs, où ceux-ci ont le choix de devenir partenaire de cette stratégie et d'en récolter les bénéfices tout en en acceptant les conditions. Le secteur principalement visé est alors celui du tourisme, les autres secteurs ne voyant pas beaucoup d'utilité dans l'usage du label selon l'interrogé n°4<sup>184</sup>. Le support au tourisme durable est néanmoins vu comme un des vecteurs permettant de répondre au besoin d'inclusion des acteurs de la région dans la protection du site<sup>185</sup>.

#### 5.2.3 Plus d'inclusion des acteurs locaux et régionaux

L'impact du label sur l'inclusion des acteurs est reconnu par l'entièreté des interrogés. Elle est perçue comme une obligation venant de l'UNESCO qui peut être mise en évidence dans l'article 27 de la

 $<sup>^{178}</sup>$  Annexe  $^{\circ}6$  : Relevé d'exemple de citations, point  $^{2}$ A

<sup>&</sup>lt;sup>179</sup> Annexe n°6 : Relevé d'exemple de citations, points 2B

<sup>&</sup>lt;sup>180</sup> Annexe n°6 : Relevé d'exemple de citations, point 2C

<sup>&</sup>lt;sup>181</sup> Annexe n°6: Relevé d'exemple de citations, point 2D

 $<sup>^{182}</sup>$  Traduit littéralement par le chercheur depuis la transcription de l'interrogé n°7

<sup>&</sup>lt;sup>183</sup> Annexe n°6 : Relevé d'exemple de citations, point 2E

<sup>&</sup>lt;sup>184</sup> Annexe n°6: Relevé d'exemple de citations, point 2F

<sup>&</sup>lt;sup>185</sup> Annexe n°6 : Relevé d'exemple de citations, point 2F

Convention, rattaché aux programmes éducatifs avec l'obligation pour les États parties de renforcer le respect et l'attachement des citoyens au patrimoine culturel et naturel inscrit dans la liste de patrimoine mondial<sup>186</sup>, et est également perçue par les interrogés comme nécessaire à une bonne protection du site<sup>187</sup>.

Nous avons mis en évidence deux dimensions dans l'influence du label sur ce renforcement de la participation. La première, dans une approche *bottom-up*, est celle d'une recrudescence de l'implication des acteurs et secteurs dans la protection et la participation à la gestion du label. Cette volonté n'est cependant pas nouvelle et était déjà présente chez de la population qui contestait déjà les projets de développement pouvant toucher la conservation du site d'après les interrogés n°8 et n°6. Ce lien identitaire est également lié à l'existence préalable des parcs naturels dans le paysage, à leur proximité, et aux règles de protection déjà en place<sup>188</sup>. Les gestionnaires des parcs, comme l'interrogé n°6, partagent cependant une vision de l'utilité du label dans sa capacité à concrétiser l'image d'un site précieux et unique, et donc à protéger obligatoirement. Selon les interrogés, l'acceptation du label semble aller de pair avec une plus grande implication de la population dans sa protection notamment par des initiatives ou des projets divers et variés<sup>189</sup>.

Les interrogés travaillant au plus près des localités expriment également un renforcement de leur poids dans un cadre plus politique de conseil et de contestation. Plusieurs aspects alimentent cette conviction : d'abord celle d'une connaissance pratique du terrain ; ensuite le fait que cette expertise soit légitimée par le label UNESCO. L'interrogé n°8 met ainsi en évidence le rôle prépondérant accordé aux organisations environnementales, tant au sein du WSB que dans la gestion des sites, et donne en exemple la gestion horizontale de la mer des Wadden aux Pays-Bas<sup>190</sup>. L'interrogé n°7 met quant à lui en évidence le poids nouveau accordé à Fanø, et donc à son rôle politique, en exprimant que

[...] si nous parlons de pouvoir et d'influence parlementaire, je suis tout en bas de l'échelle. [...] Mais grâce à l'ensemble de la coopération de la mer des Wadden, de l'UNESCO, etc., je manie une épée bien plus grande [...]. Cela a donc augmenté l'influence que nous sommes capables d'exercer en tant que petite municipalité<sup>191</sup>.

L'interrogé n°4 met néanmoins en avant le support parfois trop léger par la TWSC du WSF, qui y joue pourtant un rôle de conseil, preuve selon lui d'une volonté des gouvernements de garder une forme de contrôle :

Les gouvernements ont fait du bon travail en matière de conservation, mais pas en ce qui concerne l'implication des parties prenantes dans le développement durable. Cela fait

<sup>&</sup>lt;sup>186</sup> UNESCO: Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Article 27. 1972.

<sup>&</sup>lt;sup>187</sup> Annexe n°6 : Relevé d'exemple de citations, point 3A

<sup>&</sup>lt;sup>188</sup> Annexe n°6: Relevé d'exemple de citations, point 3B

<sup>&</sup>lt;sup>189</sup> Annexe n°6: Relevé d'exemple de citations, point 3B

<sup>190</sup> Annexe n°6: Relevé d'exemple de citations, point 3C

<sup>&</sup>lt;sup>191</sup> Traduit littéralement par le chercheur depuis la transcription de l'interrogé n°7

toujours défaut et, comme je l'ai dit, le forum dispose de deux sièges au sein du WSB et nous pouvons formuler des recommandations..., l'expérience montre cependant que la plupart des recommandations sont accueillies favorablement, mais ne sont pas prises en compte<sup>192</sup>.

Une deuxième dimension de l'influence du label est celle sur les efforts entrepris par la TWSC pour structurer et renforcer la participation des localités et secteurs de la région dans la gestion du site inscrit. Ce développement, *top-down*, est concrétisé par la création ou le renforcement de plateformes. Alors que l'interrogé n°6 met en évidence les plateformes de partenariats avec les entreprises touristiques, participant donc à une intégration sectorielle, la plupart des intervenants mentionnent le *Partnership Hub* – une plateforme qui découle directement du label et utilise les valeurs universelles exceptionnelles pour rassembler les différents acteurs – lorsqu'ils parlent de participation<sup>193</sup>. L'interrogé n°3 explique que

dans le cadre du travail du Centre de partenariat, nous [le *Partnership Hub*] avons quelques principes, quelques critères pour travailler ensemble. L'un des tout premiers est que chaque initiative ou projet développé au sein du Centre de partenariat doit avoir pour objectif principal la protection de la valeur universelle exceptionnelle<sup>194</sup>.

Un autre pan pensé comme outil pour intégrer au mieux la population et les secteurs repose sur une stratégie d'éducation. Comme nous l'avons expliqué *supra*, cette vision d'éducation se retrouve déjà dans la stratégie de tourisme durable dont l'un des objectifs est d'éduquer le secteur à l'importance du label et de ce qu'il recouvre. L'éducation est ainsi faite de manière plus large par des programmes de partenariat entre les sites et les acteurs ou entreprises de la région qui intègrent alors les valeurs du label pour assurer leur transmission. Il s'agit également d'enseigner la notion de durabilité pour participer au support durable de la région. La stratégie est concrétisée par un réseau d'éducateurs et un groupe de travail « éducation » au sein du TWSC et montre une volonté de sensibiliser la population au patrimoine inscrit – apparaissant souvent sous les termes *awareness* ou *ownership* dans les transcriptions. L'utilisation de ces concepts présents dans le guide opérationnel de l'UNESCO<sup>195</sup> conforte notre intuition d'une intégration du discours de l'UNESCO dans la gestion du site.

Parallèlement au manque de support d'une plateforme comme le WSF – et au contraire des gestionnaires de sites, – l'interrogé n°4 souligne le défaut de ces stratégies de sensibilisation créées par la TWSC : à propos du *Partnership Hub*, l'interrogé constate une emprise toujours trop grande des gouvernements et de la TWSC sur des projets censés être plus horizontaux<sup>196</sup>. Ce constat est partagé par les interrogés n°7 et n°8 représentants des localités et des organisations environnementales.

<sup>&</sup>lt;sup>192</sup> Traduit littéralement par le chercheur depuis la transcription de l'interrogé n°4

<sup>193</sup> Requête effectuée par fréquence de termes dans la thématique « inclusion d'acteurs »

<sup>&</sup>lt;sup>194</sup> Traduit littéralement par le chercheur depuis la transcription de l'interrogé n°3

<sup>195</sup> UNESCO: Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. 2019. p.61

<sup>&</sup>lt;sup>196</sup> Annexe n°6: Relevé d'exemple de citations, point 3D

## 5.3 Impact sur la représentation du site

Ce thème principal est divisé en deux sous-thèmes, l'un s'appuyant sur l'évolution de la représentation qu'ont les localités vis-à-vis du site inscrit, l'autre sur l'impact du label vis-à-vis de sa représentation à l'international. Par soucis de concision, nous ne discuterons pas en détail le rayonnement extérieur, sous-thème relevé beaucoup moins fréquemment dans les entretiens.

La représentation du site dans la région fait écho aux stratégies de sensibilisation visant à impliquer plus d'acteurs dans la gestion et la protection du site inscrit. Nous avons différencié ces deux thèmes convergents, car il s'agit ici non pas d'une perception de l'inclusion d'acteurs dans la gestion du site, mais plutôt de l'intégration du label dans la région. Selon les gestionnaires de la TWSC, cette intégration se fait par l'appropriation des valeurs et de l'importance du label. Il y a alors une volonté que la population comprenne sa chance de vivre à côté d'un site inscrit au patrimoine mondial<sup>197</sup> en informant et en sensibilisant pour trouver un équilibre entre conservation et développement<sup>198</sup>.

D'après les interrogés, l'appropriation du label par la population est un processus toujours en cours. Alors qu'ils s'entendent sur une acceptation croissante du label avec le temps, ils sont en désaccord quant à son intégration dans l'identité régionale. Comme expliqué auparavant, l'inscription du site s'ancre dans la continuité d'une protection existante de l'environnement. L'impact du label sur la relation qu'entretient la population avec le site semble différer selon le pays d'origine de l'interrogé : au Danemark, les interrogés n°5 et n°7 voient plutôt dans le label une opportunité de raviver l'identité frisonne et l'imaginaire entourant la culture maritime des habitants des îles, le label est alors combinable avec la culture de la région ; en Allemagne, les interrogés n°1, n°6 et n°7 y trouvent une reconnaissance de l'identité d'une région déjà profondément habituée à la protection du site et à la vie proche d'un parc naturel ; aux Pays-Bas enfin, l'identité de la population n'est pas du tout reliée au label et a des racines plus anciennes.

Conscients de la volonté de renforcer l'appropriation du label par les habitants et donc l'ancrage du site au sein de la région, les gestionnaires interrogés perçoivent dans le label une opportunité de construire un narratif commun à l'ensemble de la région autour du site. Une stratégie de communication, qui s'ancre également dans les orientations du patrimoine mondial dans l'objectif d'optimiser la protection du site<sup>199</sup>, est lancé autour du label UNESCO sous l'égide de la TWSC et veut promouvoir un narratif commun permettant par là-même de sensibiliser la population au niveau transnational du site inscrit<sup>200</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>197</sup> Annexe n°6 : Relevé d'exemple de citations, point 4A

<sup>&</sup>lt;sup>198</sup> Annexe n°6: Relevé d'exemple de citations, point 4B

<sup>&</sup>lt;sup>199</sup> UNESCO: Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. Point 217. 2019.

<sup>&</sup>lt;sup>200</sup> Annexe n°6 : Relevé d'exemple de citations, point 4B

La stratégie citée s'intègre dans l'éducation du secteur touristique qui doit veiller à communiquer un discours propre au label<sup>201</sup>, néanmoins les sites inscrits ont aussi leurs propres canaux de communication. On observe alors, de manière générale, une propension des gestionnaires à combiner l'apport du label, selon l'utilité et le contexte, avec d'autres discours. La communication des sites spécifiques dépend aussi des modes de gestion et de l'histoire propres à chacun d'eux : au Danemark, disposant d'un parc naturel plus large couvrant également des zones habitables, la communication est basée sur la combinaison entre l'histoire, l'environnement et la culture ; en Allemagne ensuite, la communication du label se confronte ou se combine, selon les besoins et publications, avec les labels et logos originaux déjà forts ancrés et liés au long passif de la gestion de ces sites ; au Pays-Bas enfin, selon l'interrogé n°8, la communication n'est que très rare, la gestion des zones maritimes étant déléguée au ministère de l'Infrastructure<sup>202</sup>.

Pour ce qui est de la représentation du site dans le monde, les gestionnaires souligent le changement que la désignation suscite dans la façon qu'ont ceux-ci à se présenter lors de conférences et coopérations multiples. Même si la mer des Wadden était déjà reconnue à l'international auparavant, nous relevons chez chacun d'eux une forme de fierté et un sentiment d'accomplissement directement relié à l'inscription. Le label est alors envisagé comme une reconnaissance de la bonne gestion de leur site et du travail accompli, d'autant plus vu de la nature tri-étatiques de cette désignation. Cette valorisation est souvent reliée par les interrogés comme influençant positivement la protection du site, notamment par la responsabilité liée à cette reconnaissance par l'UNESCO, puisque d'après l'interrogé n°1

[n]ous pouvons vraiment nous considérer comme les meilleurs des meilleurs et rendre les gens fiers de faire partie de cette histoire. C'est, je pense, la valeur élevée de l'appartenance au patrimoine mondial. Nous pouvons raconter, en dehors de l'histoire du parc national, l'histoire de l'importance mondiale<sup>203</sup>.

### 5.4 Impacts sur la coopération

### 5.4.1 OUT – projection et réseaux

Les perceptions de l'impact du label sur la coopération peuvent se diviser en deux volets, l'un extérieur à la région et l'autre au sein même de la coopération. En effet, les gestionnaires des sites et de la structure trilatérale s'entendent tous sur les nouvelles opportunités de collaborations qu'offrent le label. Les interrogés liés à la structure mettent l'accent sur l'inclusion de la coopération dans les réseaux de patrimoines mondiaux ainsi que dans de multiples workshops et programmes où ils mettent en exergue les échanges de pratiques et d'informations. Ils prêtent ainsi une influence positive sur la protection du site à cette augmentation du nombre de coopérations<sup>204</sup>. Nous pouvons mettre en évidence un lien direct

<sup>&</sup>lt;sup>201</sup> Annexe n°6: Relevé d'exemple de citations, point 4C

<sup>&</sup>lt;sup>202</sup> Annexe n°6 : Relevé d'exemple de citations, point 4C

<sup>&</sup>lt;sup>203</sup> Traduit littéralement par le chercheur depuis la transcription de l'interrogé n°1

<sup>&</sup>lt;sup>204</sup> Annexe n°6 : Relevé d'exemple de citations, point 5A

entre la désignation de l'UNESCO et une intensification de la coopération internationale due à l'obligation découlant de la Convention de coopérer pour gérer le bien de valeur exceptionnelle de manière plus optimale<sup>205</sup>. L'initiative lancée en 2012 de *Wadden Sea Flyway*, ayant pour objectif de renforcer la coopération avec d'autres pays quant à la conservation des oiseaux migrateurs le long de l'Atlantique-Est, est par exemple issue d'une demande expresse du comité du patrimoine mondial à l'issue de l'inscription la mer de Wadden aux Pays-Bas et en l'Allemagne sur la liste du patrimoine mondial. Il est alors demandé « de renforcer la coopération des activités en matière de gestion et de recherche sur les voies migratoires africaine et eurasienne avec des Etats parties<sup>206</sup> ». Les interrogés n°2 et n°4 mettent l'accent sur le rôle de support et d'expertise vis-à-vis d'autres sites intéressés par une candidature à l'inscription au patrimoine mondial.

Selon les interrogés n°5 et n°6, tous deux gestionnaires de sites, la coopération des parcs naturels avec d'autres sites inscrits au patrimoine mondial se limite simplement aux biens inscrits dans leur propre région et pays. Nous pouvons alors montrer la coexistence de deux visions, d'une part la coopération trilatérale comme un tout, où la structure coopère de manière internationale comme représentante de l'entièreté du site inscrit ; d'autre part comme parc naturel individuel qui optimise l'obtention du label pour effectuer des collaborations et communications communes avec les autres biens inscrits de leur région. Selon les interrogés n°1 et n°4, la coopération à l'international, par les échanges entre de multiples pays en tant que site de la mer des Wadden comme un tout lié, a sensibilisé les gestionnaires et acteurs de la région à une vision globale du site. L'interrogé n°1 explique que « [c]'est donc une véritable révélation pour les gestionnaires de sites de sortir du pays et de voir, de comparer ce que nous avons fait dans les trois pays, non seulement dans un parc national mais dans l'ensemble du site<sup>207</sup>. »

### 5.4.2 IN – Rassemble autour du label

Cette coexistence entre d'un côté une vision du parc national et de l'autre celui du site comme un tout lié peut être rattachée à un des impacts les plus importants relevés dans le premier niveau des thèmes principaux – avec 99 occurrences auprès des 8 interrogés, – celui du renforcement d'une coopération interne par le biais du label. Deux perceptions principales sont rattachées à cet impact, un renforcement de la coordination et un renforcement de la vision commune au sein du TWSC. Cette distinction entre coordination et vision commune permet de mettre l'accent sur la différence entre d'un côté un impact sur le plan institutionnel, et d'un autre un impact sur les perceptions de gestion du site.

Les interrogés mettent en évidence une structuration de la coordination, notamment par le groupe de travail patrimoine mondial rassemblant des gestionnaires de différents sites. Ces groupes de travail sont

<sup>205</sup> UNESCO: Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. 2019. p.63

Décision: 33 COM 8B.4. 2009.

<sup>&</sup>lt;sup>206</sup> UNESCO: Biens naturels - Nouvelles propositions d'inscription - La mer des Wadden (Allemagne, Pays-Bas).

<sup>207</sup> Traduit littéralement par le chercheur depuis la transcription de l'interrogé n°1

approchés par ses membres comme ayant une influence positive sur la protection du site via la collaboration, l'échange d'information et les chevauchements entre ces sites<sup>208</sup>. La présence dans le TWSC, agissant officiellement comme organe gestionnaire du site auprès de l'UNESCO<sup>209</sup>, offre alors pour les gestionnaires une opportunité de consolider et approfondir la coopération. Cette consolidation se passe structurellement par un dialogue plus étroit entre les différents sites pour traiter des thématiques de manière similaire, comme le montre la stratégie de tourisme durable gérée par la coopération. Elle pousse également à la mise en commun des données et l'établissement de réseaux de gestionnaires par la tenue de rapports et d'évaluations communes<sup>210</sup>.

Les intervenants perçoivent également un renforcement des échanges déjà existants entre les gestionnaires et les localités grâce au label, le dialogue avec les acteurs régionaux ainsi que ces coopérations tendant alors à également utiliser les valeurs universelles exceptionnelles comme un liant et un objectif commun à atteindre. Les thématiques entourant la création du *Partnership Hub* dans l'axe de support au développement sont également approchées sous l'angle d'une coopération plus soutenue et étendue.

Cette coordination renforcée est également rapportée par les interrogés dans la relation qu'ils entretiennent avec les gouvernements. Elle est liée à l'impact du label sur la responsabilité accrue et commune des trois États membres de la TWSC. L'interrogé n°5 explique que

[d]'un point de vue plus psychologique, je pense que cela signifie beaucoup. Vous pouvez revenir en arrière, mais c'est une décision importante. Ainsi, si vous rêvez de faire quelque chose de différent avec la mer des Wadden, c'est un plus grand pas sur le plan psychologique parce qu'elle est désormais inscrite au patrimoine mondial<sup>211</sup>.

Il en découle une implication plus grande des États dans la gestion du site et dans la mise en avant de ceux-ci pour protéger les valeurs universelles exceptionnelles, en témoigne le cas du poids accordé à la municipalité de Fanø par le ministre de l'Environnement ou par la déclaration de Leeuwarden<sup>212</sup> qui met l'emphase sur les valeurs universelles exceptionnelles et clarifie le mandat de la TWSC quant à leurs protections<sup>213</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>208</sup> Annexe n°6 : Relevé d'exemple de citations, point 6A

<sup>&</sup>lt;sup>209</sup> Annexe n°6: Relevé d'exemple de citations, point 6A

<sup>&</sup>lt;sup>210</sup> Annexe n°6 : Relevé d'exemple de citations, point 6B

 $<sup>^{211}</sup>$  Traduit littéralement par le chercheur depuis la transcription de l'interrogé  $n^{\circ}5$ 

<sup>&</sup>lt;sup>212</sup> Annexe n°6 : Relevé d'exemple de citations, point 6C

<sup>&</sup>lt;sup>213</sup> Leeuwarden Declaration. Ministerial council Meeting, 13<sup>th</sup> Trilateral Governmental Conference on the Protection of the Wadden Sea. 2018, p11

Alors que la coopération interne est de plus en plus coordonnée, le renforcement de la vision commune de gestion de la TWSC peut être approchée sous l'angle des valeurs universelles exceptionnelles qui la cimentent. Le nuage de mot ci-contre permet de mettre en évidence l'utilisation fréquente de ce terme dans les perceptions d'impacts entourant le thème principal de rassemblement autour du label. Le terme



Figure 8: nuage de fréquence de termes dans le thème "Rassemblement autour du label"

SIMP apparait aussi chez tous les gestionnaires et est l'élément perçu comme le plus concret dans l'impact du label sur la coopération interne de la structure trilatérale et la construction de sa vision commune autour des valeurs universelles exceptionnelles de l'UNESCO.

Avant de parcourir les thèmes entourant l'impact sur le renforcement d'une vision commune autour du label il est important de présenter le SIMP – *Simple Integrated Management Plan*. Celui-ci se fait sous la demande directe de l'UNESCO lors de l'extension du site en 2014. Le comité demande alors à la TWSC « d'élaborer un unique plan de gestion intégrée pour l'ensemble du bien transfrontalier [...] et d'envisager la possibilité de renforcer l'efficacité de la mise en œuvre d'une gestion coordonnée dans le bien<sup>214</sup> ». Il remplace plan de gestion déjà existant ayant été approuvé par l'UICN lors de la première inscription du bien en 2009, le *Plan de la mer des Wadden*.

# Plan de gestion WSP-2010 pour le patrimoine mondial

TOPIC	Wadden Sea Plan Targets	Habitats / Birds Directive	WFD	MSFD	World Heritage Criteria
Landscape + Culture	+	-	-		
Water and Sediment	+	(indirectly)	+	+	VIII, IX
Salt Marshes	+	+	+		VIII, IX, X
Tidal Area (eu- / sub- litoral)	+	+	+	+	VIII, IX, X
Beaches and Dunes	+	+	-		VIII, IX, X
Estuaries	+	+	+		VIII, IX, X
Offshore Zone	+	+	-	+	VIII, IX, X
Rural Area	+	+	-		
Birds	+	+	-	+	X
Marine Mammals	+	+	-	+	X
Fish	+	+	+ (transitional)	+	Х

Figure 9 : tableau liant les critères sous le WSP

Le Wadden Sea Plan (WSP), soit Plan de la mer de Wadden, est adopté en 1997 et révisé en 2010 à la suite de la déclaration conjointe sur la protection de la mer de Wadden. Le plan de 2010 incorpore la politique commune et le plan de gestion dans le cadre de la protection et la gestion durable de la mer de Wadden<sup>215</sup>. Il s'agit d'une approche d'écosystème intégré tel que définie par la Convention sur la biodiversité<sup>216</sup>. Certaines notions correspondant aux

<sup>&</sup>lt;sup>214</sup> UNESCO: Wadden Sea (Denmark/Germany/ Netherlands). Décision: 38 COM 8B.13. 2014

<sup>&</sup>lt;sup>215</sup> Protection and management. Wadden Sea World Heritage. 2021, (visité le 04/04/2021). Disponible sur : www.waddensea-worldheritage.org/protection-and-management

<sup>&</sup>lt;sup>216</sup> "the ecosystem approach" is a strategy for the integrated management of land, water and living resources that promotes conservation and sustainable use in an equitable way. Application of the ecosystem approach will help to reach a balance of the three objectives of the Convention (conservation of biological diversity, the sustainable use of its components and the fair and equitable sharing of the benefits arising out of the utilization of genetic resources). It is based on the application of appropriate scientific methodologies focused on levels of biological organization which encompass the essential processes,

critères des orientations de l'UNESCO comme *Targets* sont utilisées afin de faire du WSP un plan de gestion pouvant s'appliquer aux sites inscrits au patrimoine mondial<sup>217</sup>. En effet, « en ce qui concerne le bien du patrimoine mondial de la mer des Wadden, le WSP-2010 sert également de plan de gestion global pour assurer la gestion coordonnée du bien<sup>218</sup> », les notions permettent ainsi une base commune pour aligner les différentes approches. Un tableau a d'ailleurs été fourni et permet de mettre en regard, en fonction des thématiques, les *Targets* du WSP et les thématiques des directives de la Commission européenne et les critères de l'UNESCO concernant un bien du patrimoine mondial<sup>219</sup>, et c'est ce tableau qui est présenté au préalable en 2009 à l'UICN dans le cadre de l'inscription. L'idée était ainsi de fournir « un tableau des activités qui maintiennent les valeurs du bien proposé du point de vue des critères naturels pertinents qui ont été établis par le Comité du patrimoine mondial<sup>220</sup>. »

Le SIMP est demandé en 2014 pour garantir la coordination des trois États autour des valeurs exceptionnelles du site et au travers de la gestion par la TWSC. Selon les orientations de 2013, il ne s'agit pas de juste traduire les différents points aux vues des critères de valeurs exceptionnelles mais de favoriser nottament « a) une connaissance approfondie et partagée du bien par tous les acteurs concernés ; [...] d) la participation des partenaires et acteurs concernés ; [...] g) une description comptable transparente du fonctionnement du système de gestion<sup>221</sup>. »

Les intervenants mettent en évidence l'intérêt du SIMP, toujours en développement, pour la coordination qu'il suscite, mais également parce qu'il apporte un renforcement d'une vision commune globale, ainsi 7 des 8 interrogés voient dans le SIMP un moyen d'utiliser les valeurs universelles comme objectif commun de protection<sup>222</sup>. Il représente alors l'espoir de passer par-dessus les différentes perceptions concernant la gestion de l'environnement dans chaque pays et d'utiliser l'élément fédérateur que représente la désignation par l'UNESCO, et est présenté comme un mécanisme facilitateur, rassembleur et qui lie les différents niveaux de gestion. L'élaboration du SIMP s'intègre ainsi dans une perception des interrogés d'une vision plus holistique et commune apportée par l'UNESCO. L'interrogé n°1 explique que « la vision commune [exprime] que nous sommes une seule région, un seul patrimoine, une seule mer. » Le processus de construction du SIMP renforce déjà en lui-même la collaboration entre les différents acteurs qui participent à sa création<sup>223</sup>.

Pour les interrogés, le développement de ce nouvel outil sert les diverses interprétations que peuvent avoir les acteurs des valeurs universelles et du label UNESCO en lui-même. Ils mettent alors en exergue

functions and interactions among organisms and their environment. It recognizes that humans, with their cultural diversity, are an integral component of ecosystems." tiré de : Waden Sea Plan 2010. 2010. p.13

<sup>&</sup>lt;sup>217</sup> Waden Sea Plan 2010. 2010. p.9

<sup>&</sup>lt;sup>218</sup> Waden Sea Plan 2010. 2010. p.8

<sup>&</sup>lt;sup>219</sup> Waden Sea Plan 2010. 2010. p.19

<sup>&</sup>lt;sup>220</sup> UNESCO: Évaluation de l'ÛICN des propositions d'inscription de biens naturels et mixtes sur la Liste du patrimoine mondial WHC-09/33.COM/INF.8B2. 2008. p23

<sup>&</sup>lt;sup>221</sup> UNESCO: Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. 2013. p.29

<sup>&</sup>lt;sup>222</sup> Annexe n°6: Relevé d'exemple de citations, point 6D

<sup>&</sup>lt;sup>223</sup> Annexe n°6 : Relevé d'exemple de citations, point 6E

les différentes visions de la zone couverte par la désignation, de l'utilisation du label et de la manière dont les projets relatifs au label sont implémentés<sup>224</sup>. Alors qu'à un niveau international les organes de la TWSC intègrent le discours des valeurs sous-tendues par une inscription, nous pouvons observer une distance entre ce qui est entrepris par la TWSC et ce qui est compris par les gestionnaires et autres acteurs travaillant à la protection et la gestion du site<sup>225</sup>.

Le SIMP est perçu comme un outil descriptif qui simplifie et rassemble les différents modes de gestions et les cadres législatifs des différents sites pour les faire converger vers un objectif commun des valeurs universelles exceptionnelles. Il s'agit donc un moyen d'éduquer l'ensemble des gestionnaires à l'importance du label et à son utilité, à passer au-delà des frontières des parcs naturels pour percevoir la gestion du site inscrit dans son ensemble. L'interrogé n°5 se demande

[c]omment faire pour que cela se répercute jusqu'à ceux qui travaillent réellement au quotidien ? [...] [L]e SIMP devrait vraiment combler cette lacune, afin de faire entrer dans leur cœur et dans leur esprit, pour leur travail quotidien, la Coopération de la mer des Wadden, le Plan de la mer des Wadden, les valeurs universelles fondamentales, le patrimoine mondial<sup>226</sup>.

Le plan représente également l'une des adaptations institutionnelles de la structure trilatérale. Les sites eux-mêmes s'adaptent aux regards des valeurs universelles dans leur vision de gestion et cette adaptation semble dépendre des systèmes déjà en place. Alors qu'au parc national danois s'est constitué un forum rassemblant les municipalités, gouvernements et représentants du secteur touristique, aux Pays-Bas la désignation de l'UNESCO a provoqué une modification de la gestion de la mer des Wadden vers un modèle plus horizontal<sup>227</sup>. Il est vrai que même si l'UNESCO et le SIMP sont approchés comme un élément fédérateur mettant l'accent sur la vision globale qu'entoure la gestion du site, l'ensemble des interrogés mettent en évidence une différence en terme de vision concernant la gestion des différents sites qui continuera d'exister. Elles sont intégrées dans l'historique des structures, les cadres légaux et des perceptions qu'ont les différents pays de la façon de gérer un tel site, ce que l'interrogé n°5 résume en rappelant que

[s]ur le plan écologique, la mer des Wadden est une seule et même entité. C'est ce que je pense. Mais si vous regardez la population, la culture, les différents régimes de protection, ce n'est pas vraiment une entité. [...] Je pense que nous pouvons toujours nous mettre d'accord sur un objectif commun, mais la façon d'atteindre cet objectif peut être différente dans les différentes parties de la mer des Wadden, classée patrimoine mondial<sup>228</sup>.

Plusieurs interrogés mettent en évidence que ni le label ni le SIMP ne provoquent réellement de changements dans la gestion au quotidien puisque les gestionnaires disposent toujours d'une marge de

<sup>&</sup>lt;sup>224</sup> Annexe n°6 : Relevé d'exemple de citations, point 6F

<sup>&</sup>lt;sup>225</sup> Annexe n°6 : Relevé d'exemple de citations, point 6F

<sup>&</sup>lt;sup>226</sup> Traduit littéralement par le chercheur depuis la transcription de l'interrogé n°5

<sup>&</sup>lt;sup>227</sup> Annexe n°6: Relevé d'exemple de citations, point 6G

<sup>&</sup>lt;sup>228</sup> Traduit littéralement par le chercheur depuis la transcription de l'interrogé n °5

manœuvre pour gérer le bien de la façon dont ils l'entendent<sup>229</sup>: D'après l'interrogé n°5, même si l'UNESCO provoque des changements dans les structures et renforce une vision commune et globale chez les différents gestionnaires, chaque site est géré d'une manière différente et les impacts ne doivent pas être exagérés. Dans le cas du SIMP, le but n'est donc pas d'harmoniser ces cadres et perceptions mais plutôt de les rassembler, de les clarifier et de s'assurer qu'ils convergent tous vers une protection des valeurs universelles exceptionnelles<sup>230</sup>.

A l'issu de cette analyse des résultats, il est possible de s'apercevoir des liens entre les axes thématiques et les thèmes y étant intégrés. Une convergence importante à noter est celle des thèmes de reconnaissance du label, dans l'axe représentation, et de l'inclusion, dans l'axe support au développement régional. En effet, une matrice comparant les thèmes de premier niveau en fusionnant le nombre de références communes montre un nombre de 15 références communes à ces deux thèmes. Cette convergence est alors compréhensible au vu du lien ténu entre d'une part la sensibilisation des acteurs et leur inclusion dans le développement régional durable. Une autre convergence à observée est celle de 11 référence commune entre le thème de reconnaissance du label, dans l'axe représentation, et celui de rassemblement autour du label, dans l'axe coopération. Cette convergence est expliquée par une stratégie de sensibilisation du label au sein même de la structure de la TWSC. La transmission, non de l'importance du site, mais de celui du label, se fait alors par le biais de projets communs, plateformes et la construction du SIMP.

#### 6 Discussion

### 6.1 Un label et une patrimonialisation

Forts de l'analyse *supra*, nous pouvons maintenant travailler les différents thèmes grâce aux concepts et aux observations établies lors de l'état de l'art.

Alors que le guide d'entretien ne mentionnait pas le concept de patrimonialisation telle que défini par Amougou<sup>231</sup>, nous pouvons malgré tout retrouver dans notre analyse un processus de patrimonialisation, intégré au sein de la TWSC, des différents sites naturels. En effet la construction d'un narratif commun, le SIMP ou encore le *Partnership Hub* sont des exemples mettant en évidence une déviation des objectifs et discours rattachés à ces sites pour les positionner au regard des valeurs universelles exceptionnelles définies par l'UNESCO. À ce titre, on assiste à un processus social ou l'espace, ici la mer des Wadden, acquière des valeurs qui sont d'abord reconnues par l'organe légitime de l'UNESCO ainsi que les gestionnaires parties de la structure, puis se transmettent à l'ensemble des acteurs et à la

\_

<sup>&</sup>lt;sup>229</sup> Annexe n°6: Relevé d'exemple de citations, point 6H

<sup>&</sup>lt;sup>230</sup> Annexe n°6: Relevé d'exemple de citations, point 6I

<sup>&</sup>lt;sup>231</sup> AMOUGOU, E. Sciences sociales et patrimoine. Paris: Harmattan, 2011. p.28

population. Cette transmission se fait par ce qu'Amougou décrit comme des mécanismes d'institutionnalisation individuels ou collectifs nécessaires à la préservation du bien en question<sup>232</sup>.

Nous pouvons relever que le succès de cette transmission est n'est pas encore atteint, mais que les perceptions des intervenants montrent un regain de l'importance du site pour les gestionnaires et acteurs satellites autour de ses valeurs exceptionnelles. La fréquence du terme *outstanding universal value* met en évidence un processus d'intégration du discours des experts par les gestionnaires. Alors que l'interrogé n°6 confirme une renommée croissante du label auprès des habitants, l'interrogé n°3 explique que l'appropriation du label, par la compréhension de son importance et de ses opportunités, n'est pas encore totale. Ces mécanismes d'institutionnalisation peuvent être alors mis en évidence par l'intégration des valeurs du label dans les projets du *Partnership Hub*, mais aussi par divers programmes et projets gravitant autour du label et favorisant son ancrage par les gestionnaires et secteurs. Ainsi, la stratégie de tourisme durable, d'éducation ou de construction du SIMP ou la création d'un groupe de travail patrimoine mondial sont autant d'outil qui assurent la continuité durable des valeurs du site au sein de la structure trilatérale, en témoigne l'interrogé n°2 qui explique que

[n]ous avons des groupes de travail et des groupes de projet qui s'occupent de différentes choses et ils ont toujours ces valeurs universelles exceptionnelles du patrimoine mondial comme ligne directrice partout.<sup>233</sup>

Enfin, cette légitimité durable est assurée par la déclaration ministérielle de Leeuwarden qui ancre politiquement la protection des valeurs universelles du bien patrimonial dans les mandats de la coopération<sup>234</sup>. Selon l'approche de Prigent<sup>235</sup>, la patrimonialisation relève avant tout d'un critère de scientificité, ainsi la notion principale dans l'importance du site en tant que patrimoine est définie par les critères mettant en évidence l'unique écosystème non-reproductible de la mer des Wadden. Ce critère est néanmoins fortement relié au critère économique dans le sens où les interrogés sont conscients de la nécessité de préserver ce site pour le monde entier et ces perceptions se retrouvent notamment dans le sous-thème portant sur la responsabilité commune des États.

Les perceptions relevées permettent de nuancer l'observation d'Amougou s'agissant du sujet faisant le patrimoine<sup>236</sup>. Alors que nous avons pu confirmer qu'un sujet patrimonialisant pouvait émaner en de multiples secteurs d'activités et d'expertise, l'autonomie de ces sujets, lorsqu'ils en viennent à patrimonialiser, est toute relative. En effet, alors que les initiatives et la volonté d'ancrer le patrimoine dans la région se multiplient, nous avons notamment pu relever des interrogés n°4 et n°7, plus précisément, dans le cas du WSF ou du *Partnership Hub*, que le WSB et du CWSS conservaient un

<sup>&</sup>lt;sup>232</sup> AMOUGOU, E. Sciences sociales et patrimoine. Paris: Harmattan, 2011. p.28

 $<sup>^{233}</sup>$  Traduit littéralement par le chercheur depuis la transcription de l'interrogé  $\rm n^{\circ}2$ 

<sup>&</sup>lt;sup>234</sup> *Leeuwarden Declaration*. Ministerial council Meeting, 13<sup>th</sup> Trilateral Governmental Conference on the Protection of the Wadden Sea. 2018. p.11

<sup>&</sup>lt;sup>235</sup> PRIGENT, L. L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, les promesses d'un label?. Revue internationale et stratégique, vol. 90, no. 2, 2013. p.130

<sup>&</sup>lt;sup>236</sup> AMOUGOU, E. Sciences sociales et patrimoine. Paris: Harmattan, 2011. pp.56-57

certain contrôle. Ce maintien du pouvoir et de la responsabilité freine l'intégration de nouveaux sujets patrimonialisant. Nous observons néanmoins à l'instar de Prigent un appel à des experts qui permet de supporter et de guider cette patrimonialisation<sup>237</sup>, en témoigne la création d'un groupe d'experts et de travail pour le patrimoine mondial.

Nous pouvons aussi approcher cette patrimonialisation via le triptyque conservation-valorisation-labellisation avancé par Bénos et Millan<sup>238</sup>. En effet, même si toutes les actions entreprises autour du label par le TWSC gardent comme objectif d'assurer une meilleure protection du bien, ces actions sont étendues pour ancrer le site inscrit dans des initiatives de développement durable. En valorisant le bien patrimoine mondial, c'est une tentative de labellisation qui est effectuée par une communication et éducation de la population et des secteurs aux valeurs du patrimoine afin d'orienter les initiatives citoyennes dans une même direction au sein de la région. Certains intervenants tentent de souligner le lien qu'entretient la région avec le site, mais d'autres apportent une nuance et considèrent une relation protection-développement déjà fortement entérinée dans l'identité frisonne.

Les concepts d'intention et d'acte développés par Bénos et Milan<sup>239</sup> peuvent être utilisés à une échelle plus large puisque nous pouvons distinguer l'intention de l'UNESCO quant à l'utilisation du label dans les requêtes du Comité et les actes de gestion qui découlent de l'appropriation du discours de la Convention et des orientations de l'UNESCO posés par la TWSC. Ainsi, comme le font remarquer les interrogés n°1 et n°5, les orientations de l'UNESCO peuvent être interprétées à différents degré au même titre que la responsabilité derrière la gestion d'un patrimoine mondial. Lors de l'analyse des thèmes et l'analyse des liens avec les orientations de l'UNESCO, nous remarquons l'étendue des attentes relevant des aspects qui ne sont pas directement reliés à la protection des sites. Il ressort néanmoins des entretiens une volonté d'utiliser le label de la manière la plus optimale possible afin de consolider la vision commune de la gestion du site et une volonté de s'élever en tant que modèle de bonne gestion, en tant que patrimoine supportant le développement régional de manière modèle. La création du *Partnership Hub* et le processus de construction commune du SIMP sont des exemples d'actions du TWSC qui tendent vers l'intention et les stratégies de l'UNESCO.

### 6.2 Des impacts plus nuancés

L'impact du label sur le développement régional durable appuie les travaux de Conradin<sup>240</sup> en ce que l'axe thématique reflète l'évolution du patrimoine mondial d'une conservation simple du site vers une

<sup>&</sup>lt;sup>237</sup> PRIGENT, L. *L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, les promesses d'un label ?.* Revue internationale et stratégique, vol. 90, no. 2, 2013. p.130

<sup>&</sup>lt;sup>238</sup> BENOS, R. et MILLAN, J. Conservation, valorisation, labellisation: la mise en patrimoine des hauts-lieux pyrénéens et les recompositions de l'action territoriale. VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série (16), 2013. pp.1-3

<sup>&</sup>lt;sup>239</sup> BENOS, R. et MILLAN, J. Conservation, valorisation, labellisation: la mise en patrimoine des hauts-lieux pyrénéens et les recompositions de l'action territoriale. VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série (16), 2013. pp.1-3

<sup>&</sup>lt;sup>240</sup> CONRADIN, K. ENGESSER, M. et WIESMANN, U. Four decades of World Natural Heritage–how changing protected area values influence the UNESCO label. DIE ERDE - Journal of the Geographical Society of Berlin, 146(1), 2015. p.35

optimisation de son apport potentiel en tourisme et développement durable. Cette approche du développement régional durable ancre le site sur son territoire et les interrogés lui prêtent une influence positive concernant la protection du site. Ce concept est encore étendu au-delà des régulations pour couvrir une vision de la protection élargie et de *rebound effect* tel que décrite par Conradin<sup>241</sup>.

Un des *rebound effects* concerne la stratégie de tourisme durable chapeautée par le CWSS. À la place d'un impact sur la fréquentation touristique – qui n'était pas très marqué pour les interrogés, – il s'agit plutôt d'une transformation du produit touristique qui devient plus responsable écologiquement. Le *rebound effect* se traduit alors par une appropriation, une acceptation et une reconnaissance du label plus important. Forts de cette sensibilisation, les secteurs et la population apaisée considèrent la désignation comme une aubaine, notamment par des initiatives liant tourisme et protection comme par exemple le projet *Skynight* d'une municipalité qui propose une expérience « zéro pollution lumineuse ».

D'après nos observations, nous ne retrouvons nulle part chez les interrogés la perception d'un patrimoine décrit par Briffaud comme un *branding* où le marketing dénaturerait le patrimoine<sup>242</sup>. Même si ceux-ci voient dans le label une telle opportunité, l'utilisation de la marque UNESCO est toujours approchée avec beaucoup de distance et a été sujette à des débats multiples avec le secteur touristique pour ne pas transformer la stratégie touristique en éco-blanchiment.

La comparaison entre la recherche de l'impact du label sur le développement régional de Conradin plus quantitative et celle, plus qualitative, de Briffaud met en évidence les nuances que permettent des entretiens avec d'autres acteurs que les gestionnaires. S'éloigner d'un questionnaire à variable quantitative a ainsi permis de mettre en évidence un des *rebound effect* les plus importants de l'impact du label qui se concrétise dans le renforcement de la vision commune du TWSC. Alors que la recherche de Conradin insiste sur les conséquences, sur une coopération étendue, d'une inclusion plus ample d'acteurs différents, les entretiens ont permis de discerner une coopération plus dense au sein même de la TWSC qui ne se traduit alors pas simplement par des adaptations institutionnelles, mais bien par l'utilisation du label comme un dénominateur commun renforçant une vision de gestion globale autour des valeurs universelles exceptionnelles.

### 6.3 Aller au-delà des différentes visions de gestion

La coopération n'empêche cependant pas les différentes visions de la gestion environnementale d'exister, de ce fait le label rend possible une coexistence entre d'un côté la micro-gestion des différents sites composant la TWSC et de l'autre une vision globale et commune qui se construit autour des valeurs universelles du patrimoine mondial. Cette coexistence peut également être reliée à l'approche de Hammer identifiant la région du site inscrit comme un cadre de référence et un espace intermédiaire

<sup>24</sup> 

<sup>&</sup>lt;sup>241</sup> CONRADIN, K. et HAMMER, T. *Making the most of world natural heritage - linking conservation and sustainable regional development?*. Sustainability, 8(4), 323, 2016. p.5

<sup>&</sup>lt;sup>242</sup> BRIFFAUD, S. L'Espace et le temps du Patrimoine: Mutations contemporaines des sensibilités et des pratiques patrimoniales. dans Amougou, E. Sciences sociales et patrimoine. Paris: Harmattan, 2011. p.115

entre le niveau local et le niveau national, offrant alors les possibilités de coupler une participation citoyenne *bottom-up* à une gouvernance *top-down*<sup>243</sup>. C'est ce qui est observé dans les perceptions des interrogés et la TWSC acquière d'ailleurs une fonction d'intermédiaire lorsqu'elle soutient une approche élargie incluant ce support au développement régional.

Cette vision est partagée par les gestionnaires de sites, mais moins par les acteurs satellites de la TWSC. Les interrogés n°4, n°7 et n°8 partagent par exemple une vision du label comme d'un élément fédérateur et ils mettent le doigt sur une manière d'approcher l'inclusion trop *top-down* à leur goût. Nous remarquons que le rôle de support au développement et le rôle d'intermédiaire est ambivalent puisque d'un côté les gestionnaires s'entendent sur la responsabilité accrue du TWSC et une vision plus large qui se traduit par des projets et plateformes, mais que de l'autre côté ces derniers restent toujours sous l'emprise du TWSC et donc des gouvernements, ce qui freine cette participation. D'après l'expérience de l'interrogé n°4 et la vision des interrogés n°1 et n°2, nous pouvons émettre l'hypothèse que le TWSC considère les frontières du site et leur mandat en fonction du contexte puisque

[p]our autant que je sache, le WSF a toujours du mal à coopérer avec les gouvernements et ces derniers se sont récemment retirés de la table ronde. [...] ils demandent toujours de prendre des responsabilités, mais d'un autre côté, il y a un manque de volonté de coopérer. Bien sûr, si vous coopérez, vous devez aussi abandonner un peu de votre pouvoir ; vous devez écouter d'autres options et peut-être faire des compromis - ce qui signifie que le pouvoir ne repose pas à 100% sur le gouvernement. C'est toujours un problème dans la gestion du développement de la zone.<sup>244</sup>

Nous pouvons aussi mettre en perspective de la motivation à l'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO: pour Conradin les raisons de la conservation sont plutôt un souhait des gestionnaires de ressentir un impact sur les régulations du site<sup>245</sup>, en revanche pour les interrogés la recherche d'une plus grande conservation ne se faisait pas pour produire nouveau plan de gestion – un plan était déjà bien implanté, – mais plutôt pour garantir une continuité à long terme de la conservation du site. L'interrogé n°1 explique que

[c]'est aussi la raison pour laquelle nous avons demandé cette désignation. Pour obtenir le soutien du monde entier sur le fait que nous avons une responsabilité commune et que nous devons travailler ensemble à l'avenir, non seulement dans l'intérêt des personnes qui vivent ici, mais aussi dans l'intérêt de la planète entière<sup>246</sup>.

L'obtention du label est alors vue comme l'assurance que les trois États continueront de travailler conjointement en garantissant une protection des valeurs universelles exceptionnelles du patrimoine mondial contre de possibles projets de développement.

<sup>&</sup>lt;sup>243</sup> CONRADIN, K. et HAMMER, T. *Making the most of world natural heritage - linking conservation and sustainable regional development?*. Sustainability, 8(4), 323, 2016. p.3

<sup>&</sup>lt;sup>244</sup> Traduit littéralement par le chercheur depuis la transcription de l'interrogé n°4

<sup>&</sup>lt;sup>245</sup> CONRADIN, K. ENGESSER, M. et WIESMANN, U. Four decades of World Natural Heritage–how changing protected area values influence the UNESCO label. DIE ERDE - Journal of the Geographical Society of Berlin, 146(1), 2015. pp.38-39

 $<sup>^{246}</sup>$  Traduit littéralement par le chercheur depuis la transcription de l'interrogé  $\rm n^{\circ}1$ 

Les recherches de Liburd et Becken permettent de mettre l'emphase sur les différentes perceptions recueillies pour ce qui est de l'équilibre entre protection et développement, nous pouvons alors confirmer les différentes approches de gestion identifiées par les interrogés en réutilisant les catégories proposées par les auteurs. En utilisant le lien que font les deux auteurs avec les catégories de l'UICN et les valeurs anthropiques vis-à-vis de la gestion de la nature, il est possible de générer le tableau<sup>247248</sup> cidessous.

Pays	Nom de site inscrit	Catégorie	Valeurs de la nature <sup>249250</sup>
		UICN	
Pays-Bas	(1) PKB (Zone de planification clé) I	IV	« Man for nature » <sup>251</sup>
Pays-Bas	(2) PKB II	IV	« Man for nature »
Allemagne	(3) Parc national Basse-Saxe	II	« Man in nature » <sup>252</sup>
Allemagne	(4) Parc national Schleswig-Holstein	II	« Man in nature »
Danemark	(5) Parc naturel mer des Wadden	V	« Man and nature » <sup>253</sup>

Figure 10 : Tableau liant les catégories UICN et valeur des relations anthropiques avec l'environnement

Constatons que l'approche de gestion et les perceptions entourant l'utilisation du label respectent en effet la typologie du tableau ci-dessus. Tandis que l'impact des différentes perceptions quant à la protection environnementale est amenuisé lorsqu'il s'agit de protéger les valeurs universelles du site<sup>254</sup>, il n'en reste pas moins que tous les intervenants sans exception soulignent les problèmes et les discussions que peuvent engendrer ces différentes perceptions alors même que cette question ne figurait pas dans le guide de l'entretien : que ce soit dans la manière d'aborder l'utilisation du label dans le cadre de la stratégie de tourisme durable, dans l'implémentation du *Partnership Hub*, dans des thématiques précises telle que la pêche ou les bancs de sable ou encore dans la mise en commun des données, les approches de la conservation sont identiques pour tous, notamment l'interrogé n°1 qui relate que

[p]ar exemple, [...] les allemands sont vraiment « laissez la nature être la nature », donc pas de pâturage artificiel même si la biodiversité diminue et cette discussion dure des heures [...] Il y a donc différentes manières, les néerlandais sont assez désireux de faire

<sup>251</sup> « Homme pour nature », plus léger en termes de conservation, est reliée à une gestion des habitats et espèces. Dans cette relation entre homme et nature, les activités de loisir sont encouragées. On gère les habitats et on interdit de tuer des espèces spécifiques.

spécifiques.

252 « Homme dans nature » désigne un parc national et un rapport avec la nature qui est dans le contrôle et la protection de celle-ci. Un accent est mis sur l'éducation et la possibilité d'activités touristiques si elles sont compatibles avec un cadre législatif assez stricte garantissant un suivi prononcé.

<sup>&</sup>lt;sup>247</sup> UNIC : Évaluation de l'UICN des propositions d'inscription de biens naturels et mixtes sur la Liste du patrimoine mondial. 2009, p18

<sup>&</sup>lt;sup>248</sup> LIBURD, J.J. et BECKEN, S. *Values in nature conservation, tourism and UNESCO World Heritage Site stewardship.* Journal of Sustainable Tourism, 25(12), 2017. p.1723

<sup>&</sup>lt;sup>249</sup> LIBURD, J.J. et BECKEN, S. *Values in nature conservation, tourism and UNESCO World Heritage Site stewardship.* Journal of Sustainable Tourism, 25(12), 2017. p.1723

<sup>&</sup>lt;sup>250</sup> Traduit littéralement

<sup>&</sup>lt;sup>253</sup> « Homme et nature » se base sur les paysages protégés. Cet habitat est vu comme ayant une valeur écologique, biologique et culturelle importante. L'approche de l'interaction entre l'Homme et la nature est une coexistence. Certaines aires précises sont alors protégées avec un mandat précis quant aux activités de loisir

<sup>&</sup>lt;sup>254</sup> Annexe n°6: Relevé d'exemple de citations, point 6J

quelque chose même si c'est une zone naturelle, avec des îles artificielles ou un remplacement pour les oiseaux, du pâturage ici, de la plantation là. C'est une façon complètement différente de traiter la nature [...] et les Danois, eux ce sont des chasseurs (rires).<sup>255</sup>

Les intervenants s'accordent donc sur leurs désaccords, mais ces différentes perceptions peuvent, pour certains, être un frein à une coopération plus idéale, en témoigne l'interrogé n°7 qui constate que

[s]i vous devez le dire d'une manière en quelque sorte populaire et sous une forme courte : les danois aiment les gens et le réseautage, les allemands aiment les briques et le siège social, et les néerlandais aiment le financement et la collecte de fonds. C'est pour faire très très court. [...] L'angle néerlandais est beaucoup plus attrayant pour moi que l'angle allemand, parce que la création de fondations, la collecte de fonds, le financement, les projets dans la zone de la mer des Wadden sont beaucoup plus proches de mon idée de la mise en réseau et des personnes, qui sont plus l'ingrédient principal de la coopération trilatérale que la construction de sièges de coopération.<sup>256</sup>

Néanmoins, les interrogés s'entendent tous sur une volonté commune de passer par-dessus leurs différences. Le label UNESCO et le SIMP sont alors vus comme une opportunité de respecter différents modes de gestion – modes acceptés par le comité puisqu'ils suffisent à garantir la protection des valeurs universelles du site, – et de s'entendre sur une base commune solidifiant alors la coopération trilatérale en l'élargissant à d'autres acteurs et en approfondissant les liens déjà existants entre les différentes entités.

### 6.4 De nouvelles dynamiques institutionnelles

Les intervenants gestionnaires considèrent l'inscription du site par l'UNESCO comme une reconnaissance et une concrétisation de tous leurs efforts, mais le fait que chaque pays ait une vision différente de la gestion idéale de l'environnement et un rapport différent avec la nature ne doit pas être surestimé. Avant la première désignation, la coopération a été capable évoluer et de s'adapter aux nouveaux discours entourant la gestion environnementale pendant 22 ans, le label UNESCO n'a donc pas été amené comme une solution, mais plutôt comme une reconnaissance fournissant des outils et de la légitimité pour transformer la gestion et la rendre plus systémique et intégrée<sup>257</sup>. L'intégration du label dans la région a donné naissance à de nouvelles stratégies, de nouveaux projets et de nouveaux acteurs, et les entretiens nous permettent de mettre en évidence l'évolution institutionnelle qui s'est déroulée en parallèle.

Kathleen Thelen met en avant deux dynamiques institutionnelles qui marquent le processus par lequel une institution peut évoluer : le premier est l'adjonction, définie comme « la renégociation partielle de quelques éléments d'un ensemble donné d'institutions, laissant les autres inchangés, ou bien l'ajout de

 $<sup>^{255}</sup>$  Traduit littéralement par le chercheur depuis la transcription de l'interrogé  $n^{\circ}1$ 

<sup>&</sup>lt;sup>256</sup> Traduit littéralement par le chercheur depuis la transcription de l'interrogé n°7

<sup>&</sup>lt;sup>257</sup> CONRADIN, K. ENGESSER, M. et WIESMANN, U. Four decades of World Natural Heritage—how changing protected area values influence the UNESCO label. DIE ERDE - Journal of the Geographical Society of Berlin, 146(1), 2015. p.37

nouvelles institutions à côté de celles déjà existantes, cet ajout altérant progressivement l'ensemble de l'édifice institutionnel<sup>258</sup>. » ; le second est la conversion qui implique que « des institutions existantes sont réorientées vers de nouveaux objectifs conduisant à des changements dans le rôle qu'elles jouent et/ou des fonctions qu'elles assument<sup>259</sup>. »

Nous pouvons observer une adjonction institutionnelle lors de la création de nouvelles plateformes dans la structure du TWSC par le *Partnership Hub* ou le groupe de travail de patrimoine mondial ainsi que la nomination d'experts et la création de nouvelles positions. Par les chevauchements expliqués entre ces groupes de travail ainsi qu'au sein du conseil de la mer des Wadden, mais aussi par la création de nouvelles stratégies, les interrogés ont mis en évidence ce que Muller décrit comme un espace de médiation<sup>260</sup>. Les discours et les narratifs ont convergé dans cet espace, grandement inspirés des orientations de l'UNESCO et adaptés aux possibilités offertes par la structure trilatérale, une vision commune a alors été façonnée autour des valeurs universelles exceptionnelles du patrimoine mondial.

Nous pouvons également observer une conversion institutionnelle dans la mesure où, par la protection du patrimoine mondial, l'objectif principal de la TWSC – la protection du site inscrit – a été étendu au support au développement durable de la région, la TWSC peut donc s'ancrer dans la région et utiliser l'opportunité du label pour jouer un rôle dans le développement durable en cours dans la mer des Wadden. Alors que la TWSC était à l'origine une simple coopération entre plusieurs sites naturels, la désignation la transforme aujourd'hui en une entité plus unitaire.

Cette discussion a permis de revenir sur les principaux discours et concepts vu dans la revue de littérature. A été mise en évidence un processus de patrimonialisation par le label UNESCO. Sa compréhension par les acteurs-gestionnaires et sa transmission indique une co-construction d'une vision commune autour du label. La volonté est donc de suivre les stratégies de l'UNESCO et de les implémenter au mieux pour renforcer la TWSC et donc la protection du site. Les nuances quant aux types de coopérations, ou approches de conservation, sont des exemples des nuances apportées par cette recherche qualitative et permettent ainsi de compléter les observations de Conradin. En réutilisant la typologie Homme-nature, nous avons pu clarifier les relations qu'entretiennent les interrogés avec l'environnement. Cette mise en lumière a permis de comprendre l'importance que revêt le SIMP et les valeurs universelles exceptionnelles de l'UNESCO afin de permettre à la Coopération de consolider une vision commune de protection autour d'implémentations variées. Enfin, les dynamiques institutionnelles ont été mises en évidence en réutilisant les concepts d'adjonction et de conversion institutionnelle. Ces dynamiques permettent alors le lien entre les structures et la vision, les objectifs

<sup>259</sup> PALIER, B. et SUREL, Y. *Les «trois I» et l'analyse de l'État en action ». Revue française de science politique* (55), 2005 p. 24

<sup>&</sup>lt;sup>258</sup> PALIER, B. et SUREL, Y. Les «trois I» et l'analyse de l'État en action ». Revue française de science politique (55), 2005. p. 24

<sup>&</sup>lt;sup>260</sup> MÜLLER, P. *La mutation des politiques publiques européennes*. Pouvoirs: Revue française d'études constitutionnelles et politiques (69), 1994. pp. 63-75.

d'une institution. Dans le cadre de la TWSC et des sites naturels intégrées à celle-ci, ces dynamiques sont complémentaires.

#### 7 Conclusion

Par l'étude des perceptions de l'impact du label, une mise en lumière des effets sur les discours et les institutions a pu être effectuée dans une démarche transdisciplinaire. Son originalité repose sur le dépassement de catégories d'impacts pour approcher ceux-ci dans la manière dont elles sont perçues par les gestionnaires. Par-là, notre travail répond à notre question de recherche : *Quels impacts, institutionnels et sur les discours, le label patrimoine mondial de l'UNESCO a sur la gestion environnementale de la mer de Wadden*?

Les données récoltées grâce à l'analyse de la structure et aux entretiens ont permis de confirmer deux hypothèses, d'en réfuter une et d'en nuancer deux autres.

La première hypothèse reposait sur un impact structurel au sein de la Coopération résultant en l'émergence de nouveaux postes et organes. Cette hypothèse se voit confirmée au sein de la TWSC par la création de groupe de travail mais également de nouvelles plateformes comme le *Partnership Hub*, voué à se structurer en un bâtiment. On peut observer une dynamique d'adjonction institutionnelle par des plateformes de coopérations vouées à implémenter au mieux le label ou des transformations de structures afin d'intégrer au mieux la protection des valeurs universelles exceptionnelles de l'UNESCO.

Directement reliée à la première hypothèse, la deuxième hypothèse se voit confirmée par l'apparition d'une expertise. Celle-ci se meut dans la création d'un groupe de travail – Patrimoine mondial. S'y rassemblent différentes personnes ayant intégré le discours de l'UNESCO par leur expérience ou leur implication dans le processus d'inscription. L'élargissement de la vision de protection du site ouvre aussi de nouvelles positions accueillant notamment des experts du secteur touristique.

La troisième hypothèse reposant sur un ancrage de l'institution en la tournant vers des coopérations internationales est à nuancer. En effet, selon les interrogés, la TWSC profitait déjà d'un ancrage et d'une réputation à l'étranger par sa structure atypique de coopération tri-étatique œuvrant pour la protection d'un territoire. De plus, la TWSC était déjà partie prenante de plusieurs collaborations reposant sur l'échange d'information des différentes sites naturels de la route migratoire Est-Atlantique. Si nous ne pouvons pas appeler ça une ouverture, un renforcement est à souligner. En effet, par les requêtes de l'UNESCO et l'intégration du site dans son réseau et ses programmes, la TWSC est vue comme plus présente. Est notée également un profilage différent impactant positivement la réputation du site et encourageant les gestionnaires à approcher la mer des Wadden comme un seul site.

La quatrième hypothèse reposant sur une implémentation des demandes l'UNESCO dépendante de la volonté et vision de la TWSC est également à nuancer. Même si la Coopération possède un plan de gestion et une déclaration conjointe, il semble que les débats entourant le *Partnership Hub*, la stratégie

de tourisme durable, la co-construction d'un narratif commun autour du label et le processus entourant le développement de SIMP, sont autant d'indicateurs que leur vision commune se co-construit en même temps qu'ils implémentent, s'approprient et transmettent les valeurs du label.

La cinquième hypothèse statuant d'une absence d'impact sur la gestion de la conservation ou le développement régional du site est réfuté. En effet, alors qu'un processus d'une gestion intégrée avait déjà commencé, de concert avec les récentes évolutions dans l'approche de conservation, la désignation de l'UNESCO a catalysé cette ouverture de support du site au développement régional durable. En effet, les orientations de l'UNESCO et la protection des valeurs universelles exceptionnelles ont agi comme liant permettant de réunir les différents acteurs et sites autour d'une vision commune. Cette vision entérinée dans la déclaration de Leuwaarden a légitimé la TWSC à approcher la protection en-dehors des frontières du sites inscrit et d'ainsi mettre en place des structures vouées à renforcer la participation de la population, politiques et ONG et leur implication dans la protection du bien inscrit.

L'analyse des perceptions nous a aussi permis de dépasser les hypothèses préalablement établies en arborant les nuances présentes dans la coopération trilatérale de la mer des Wadden quant à l'influence patrimoine mondial. L'état de l'art lève le voile sur le discours dans lequel s'ancre le label UNESCO. Il a été possible de mettre en évidence l'évolution parallèle des concepts de conservation et de patrimoine, s'élargissant de concert vers une vision plus intégrée et systémique quant à la gestion d'un site naturel. Par une attention portée sur un support au développement durable, la conservation d'un site n'est plus juste approchée dans ses régulations mais dans son ancrage territorial. A été mis en évidence le processus de patrimonialisation catalysant cet ancrage et transformant le site naturel comme ressource territoriale servant la collectivité. Le label patrimoine mondial exacerbe cela en confiant en sa gestion une responsabilité commune au regard de l'humanité et des générations futures.

Après avoir interrogés un spectre d'acteurs clés, une analyse thématique a permis de faire un pas dans ces discours entourant la Coopération tri-étatiques de la mer des Wadden en mettant en évidence les principaux axes de pensées liées à l'impact du label – patrimoine mondial. Cette analyse qualitative et itérative a laissé la porte ouverte à d'autres interprétations. Cette démarche nous a permis de nous attarder sur les nuances et d'approcher différemment les impacts pour mettre le doigt sur l'intangible. En effet, alors que les impacts institutionnels ont pu être relevés par l'étude du cas ainsi que les interviews, ceux du discours s'intègrent dans une structure déjà bien en place et des perceptions diverses quant à la place du site dans la région et sa protection. Le discours entourant le label UNESCO et de son impact est souvent approchée dans l'utilité qui en est faite. Ainsi, la patrimonialisation a un effet de responsabilisation et légitimation de tout un appareil politique et gestionnaire qui, dans le cadre de la TWSC, optimise la désignation et les stratégies de l'UNESCO afin de donner au label l'impact positif qu'il dit susciter. La réputation et l'image du label est aussi un outil favorisant un nouvel entrain par la population car elle concrétise l'importance et la valeur du site. Finalement, les impacts du label sont

directement reliés aux perceptions qu'il lui en est fait, autant de la part des gestionnaires que de la population et des secteurs.

La mise en relation de ces perceptions avec le cadre discursif présenté à l'état de l'art a permis de mettre en avant le processus de patrimonialisation. Elle relativise aussi les impacts généraux accordés au patrimoine mondial pour les replacer dans le contexte spécifique d'une gestion internationale partagée par trois Etats. Les différentes perceptions quant à la manière de gérer un site naturel mettent l'emphase sur la volonté d'utiliser ce label pour co-construire une vision commune par la population et l'ensemble des gestionnaires à tous niveaux. Il s'agit d'ancrer le bien non pas au travers d'un agencement de sites naturels mais comme un bien commun, géré de façon conjointe.

Les limites d'une analyse thématique ont été approchées assez tôt pour pouvoir accorder la recherche en conséquence. Elles ont en effet permis de cadrer la méthodologie et d'assumer le caractère exploratoire de l'analyse. Alors que le processus d'analyse des transcriptions s'est voulu systématique et assistée par des requêtes multiples, il reste impossible de réduire l'inférence à zéro. Aussi, nous avons été conscient lors de la construction de l'arbre thématique de la marge de manœuvre interprétative liée à la présentation de ces thèmes. Il est vrai, la convergence de sous-thèmes en thèmes principaux et en axe thématique, résulte d'un choix. Ce choix a été avancé comme permettant de ne pas fondre les éléments les plus intéressants dans un arbre thématique trop étendu. Choisir c'est renoncer ; cet adage a été effectué, non pas en occultant certains thèmes mais en nous plaçant dans une démarche active d'analyse. Un autre choix se concrétise par l'absence de représentants des ministères compétents et parties prenantes à la gestion de la TWSC par le WSB et le TGC. Cette décision se fonde sur notre expérience. Nous avons préféré éviter de recueillir des perceptions pouvant se révéler être des émanations directes et officielles des ministères et ainsi fausser l'analyse des perceptions.

L'arbre thématique étant la résultante d'une analyse rigoureuse des données, la forme de ce travail a été également sujette à de multiples choix découlant de la limite de pages. En effet, l'utilisation d'outil quantitatif, comme des enquêtes, aurait pu complémenter notre analyse en situant de manière plus cadrée les perceptions des interrogés dans un échantillon plus vaste de perceptions de la représentation du label UNESCO.

Sur base de notre enquête, il semble que l'étude des perceptions d'impacts de label inter- ou transnationaux offrent de multiples perspectives de recherche. Fort des grandes thématiques et nuances présentées lors de l'analyse, plusieurs pistes peuvent être relevées.

Premièrement, une analyse du processus d'intégration du label au sein de la structure puis des différents sites serait intéressante. Ce processus pourrait être engagé sous la forme de l'intégration du discours propre à l'UNESCO dans une démarche institutionnelle sociologique. En réutilisant la théorie d'interaction structure-agent, il serait alors possible de mettre en évidence, par les thèmes préalablement

identifiés, la transformation de l'identité des agents, l'indépendance des sites vis-à-vis de la TWSC, et l'effet de *loop* quant à l'influence réciproques des différentes structures.

Deuxièmement, ce processus d'intégration du label pourrait également être approché par l'approche dite « cognitive » de Muller qui permet de se concentrer sur la construction sociale d'un problème et sa mise en œuvre. Il serait possible de mettre en évidence un rapport global-secteur et d'ainsi plonger dans la construction et le consensus se cachant derrière la représentation commune du site inscrit et du discours commun des différents sites naturels et de la TWSC. Cette étude pourrait alors s'effectuer au sein de la TWSC, des sites mais aussi des ministères plus impliqués dans le travail de la TWSC suite à la désignation. Une autre étude pourrait envisager et clarifier les rapports entre les différents acteurs découlant de leurs perceptions du rapport Homme-nature. Une analyse de réseau<sup>261</sup> pourrait ainsi mettre en évidence le rôle prépondérant ou non de ces perceptions dans le cadre d'une coopération effective.

De notre point de vue, la TWSC a une volonté d'optimiser au mieux la désignation Patrimoine mondial pour continuer à évoluer de concert avec une approche de conservation de plus en plus systémique. Ce sentiment est alors encouragé par une perception de leur région comme indispensable non seulement pour le développement régional mais pour la planète. L'UNESCO est donc approchée comme l'opportunité d'ancrer solidement la protection de la mer des Wadden et d'ainsi s'élever comme modèle de gestion. Leur vision commune s'ancre dans la responsabilité commune et le besoin d'agir ensemble. La structure de la TWSC concrétise donc ce nouvel élan de coopération intensifiée et étendue par le support au développement durable de la région. Néanmoins, un frein résiderait dans la fonction d'intermédiaire qui centraliserait trop le contrôle de projets autour de la protection du site et donc du label en la TWSC. Alors qu'elle acquière plus de légitimité, le renforcement de l'inclusivité des acteurs reste un point en développement. Ce développement est influencé par des perceptions différentes quant à la manière d'approcher la gestion du site et le mandat de la TWSC qui reste fixée à la protection de la mer des Wadden.

Ces discussions sont cependant la preuve d'une volonté et d'une rigueur, celle d'ouvrir la protection de la mer des Wadden à toute la région et de dépasser les frontières institutionnelles et discursives locales, étatiques et régionales pour repenser ensemble la protection d'un territoire d'exception. Les perceptions se fondent en un espoir commun, que la mer des Wadden persiste dans le temps, se fonde dans le développement de sa région et profite ainsi aux générations futures.

En général, les gens aiment vivre dans la région de la mer des Wadden (...) La zone est d'une beauté intacte, elle est comprise comme un patrimoine commun à toute la région <sup>262</sup>

<sup>262</sup> Traduit de "In general people like to live in the Wadden Sea Region. (...) The Area has an unspoilt beauty, is understood as a joint heritage of the entire Region." Tiré de : *Waden Sea Plan 2010*. 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>261</sup> LEMERCIER, C. Analyse de réseaux et histoire. Revue d'histoire moderne & contemporaine, 2005/2 (n°52-2), 2017. p. 88-112.

### 8 Bibliographie

#### **OUVRAGE:**

AMOUGOU, E. Sciences sociales et patrimoine. Paris: Harmattan, 2011.

BRIFFAUD, S. L'Espace et le temps du Patrimoine : Mutations contemporaines des sensibilités et des pratiques patrimoniales. dans Amougou, E. Sciences sociales et patrimoine. Paris : Harmattan, 2011.

DESCOLA, P. Par-delà nature et culture. Paris : Gallimard, 2005.

HEINICH, N. La fabrique du patrimoine: de la cathédrale à la petite cuillère. Paris : Les Editions de la MSH, 2009.

LEROND, M. LARRUE, C. MICHEL, P. ROUDIER, B. et SANSON, C. L'évaluation environnementale des politiques, plans et programmes. Objectifs, méthodologies et cas pratiques. Paris : Editions Tec & Doc, 2003.

VIVIEN, F. LEPART, J. et MARTY, P. (2013). *Introduction. L'évaluation de la durabilité : une mise en perspective.* Versailles : Éditions Quæ, 2013.

#### **ARTICLES:**

ALHOJAILAN, M.I. Thematic analysis: A critical review of its process and evaluation. West East Journal of Social Sciences, 1(1), 2012.

BENOS, R. et MILLAN, J. Conservation, valorisation, labellisation: la mise en patrimoine des hauts-lieux pyrénéens et les recompositions de l'action territoriale. VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série (16), 2013.

BERLINER, D. et BORTOLOTTO, C. Introduction. Le monde selon l'Unesco. Gradhiva, vol. 18, no. 2, 2013. p.3

BIOT, V. Les cavités naturelles. Géographie et cultures, (66), 2008.

BOSREDON, P. Comment concilier patrimonialisation et projet urbain? Le classement au Patrimoine mondial de l'Unesco de la vieille ville de Harar (Éthiopie). Autrepart, vol. 3, n° 47, 2008.

BUCKLEY, R. The Effects of World Heritage Listing on Tourism to Australian National Parks. Journal of Sustainable Tourism, vol. 12,  $n^{\circ}$  1, 2004.

CATELLIN, S. L'abduction: une pratique de la découverte scientifique et littéraire. Hermès, La Revue, (2), 2004.

CONRADIN, K. et HAMMER, T. Making the most of world natural heritage - linking conservation and sustainable regional development?. Sustainability, 8(4), 323, 2016.

CONRADIN, K. ENGESSER, M. et WIESMANN, U. Four decades of World Natural Heritage—how changing protected area values influence the UNESCO label. DIE ERDE - Journal of the Geographical Society of Berlin, 146(1), 2015.

DEARDEN, P. BENNETT, M. et JOHNSTON, J. Trends in global protected area governance, 1992–2002. Environmental management, 36(1), 2005.

DROST, A. Developing Sustainable Tourism for World Heritage Sites. Annals of Tourism Research, vol. 23, n° 2, 1996.

EGBERTS, L. Moving beyond the hard boundary. Journal of Cultural Heritage Management and Sustainable Development, 2019.

FEDELE, F. La nature n'existe pas. L'Alpe, Nature partagée. Parcs et paysages (16), 2002.

FIORELLA, A. La Nature et sa Patrimonialisation à Taiwan. Géographie et cultures, (66), 2008.

GREFFE, X. Le patrimoine comme ressource de la ville. dans, Les Annales de la recherche urbaine, N°86, Développements et coopérations. 2000.

GUICHARD-ANGUIS, S. et HERITIER, S. Le patrimoine naturel entre culture et ressource. Géographie et cultures, (66), 2008.

HAILS, C. *The evolution of approaches to conserving the world's natural heritage: the experiences of WWF.* International Journal of Heritage Studies, 13(4-5), 2007.

HOLDGATE Martin, W. *Pathways to Sustaina: The Evolving Role of Transnational Institutions*. Environment: Science and Policy for Sustainable Development 37, no. 9, 1995.

HUGUES, F. HIRCZAK, M. et SENIL, N. Territoire et patrimoine: la co-construction d'une dynamique et de ses ressources. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, no. 5, 2006.

LEMERCIER, C. Analyse de réseaux et histoire. Revue d'histoire moderne & contemporaine, 2005/2 (n°52-2), 2017.

LIBURD, J.J. et BECKEN, S. Values in nature conservation, tourism and UNESCO World Heritage Site stewardship. Journal of Sustainable Tourism, 25(12), 2017.

MILES, M.B. et HUBERMAN, A.M. Qualitative data analysis: an expanded sourcebook. Sage Publications, 1995.

MULLER, P. La mutation des politiques publiques européennes. Pouvoirs: Revue française d'études constitutionnelles et politiques (69), 1994.

NEYRET, R. Du monument isolé au "tout patrimoine". Géocarrefour, vol. 79/3, 2004.

PAILLE, P. et MUCCHIELLI, A. L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. Paris : Armand Colin, 2021.

PALIER, B. et SUREL, Y. Les «trois I» et l'analyse de l'État en action ». Revue française de science politique (55), 2005.

PENDLEBURY J. SHORT, M. et WHILE, A. *Urban World Heritage Sites and the problem of authenticity*. Cities, vol. 26, n° 6, décembre 2009.

PRIGENT, L. L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, les promesses d'un label?. Revue internationale et stratégique, vol. 90, no. 2, 2013.

SACCA, C. et CUBIZOLLE, H. La patrimonialisation des zones humides. Géographie et cultures, (66), 2008.

SIJTSMA, F.J. MEHNEN, N. ANGELSTAM, P. et MUNOZ-ROJAS, J. Multi-scale mapping of cultural ecosystem services in a socio-ecological landscape: A case study of the international Wadden Sea Region. Landscape Ecology, 34(7), 2019. SLOCOMBE, S. et DEARDEN, P. Protected areas and ecosystem-based management. Parks and protected areas in Canada. Planning and management, 2002.

WALIGO, V. CLARKE, J. et HAWKINS, R. *Embedding stakeholders in sustainable tourism strategies*. Annals of Tourism Research, 55, 2015.

#### TRAVAUX:

GRAVARI-BARBAS, M. JACQUOT, S. TALANDIER, M. NICOT, H.B. et BURCU, O. Les impacts socio-économiques de l'inscription d'un site sur la liste du Patrimoine mondial : trois études. Rapport de recherche préparé à la demande du Patrimoine mondial de l'Unesco, 10 juillet 2008.

HYVERNAT, P. L'intégration du Label UNESCO à Bourges. Bruxelles : Mémoire du Département de science politique de l'ULB, 2020.

#### **TEXTES OFFICIELS et RAPPORTS OFFICIELS:**

2010 Governance Arrangements Trilateral Wadden Sea Cooperation. 2020.

Commission Implementing Decision of 11 July 2011 concerning a site information format for Natura 2000 sites (notified under document C(2011) 4892).

Convention de Berne. 1972.

Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau. UNESCO, Paris, 1994.

UNIC : Évaluation de l'UICN des propositions d'inscription de biens naturels et mixtes sur la Liste du patrimoine mondial. 2009

Joint Declaration on the protection of the Wadden sea. 2010.

Leeuwarden Declaration. Ministerial council Meeting, 13<sup>th</sup> Trilateral Governmental Conference on the Protection of the Wadden Sea. 2018

UNESCO: Biens naturels - Nouvelles propositions d'inscription - La mer des Wadden (Allemagne, Pays-Bas). Décision: 33 COM 8B.4. 2009.

UNESCO: Évaluation de l'UICN des propositions d'inscription de biens naturels et mixtes sur la Liste du patrimoine mondial WHC-09/33.COM/INF.8B2. 2008.

UNESCO: Wadden Sea (Denmark/Germany/ Netherlands). Décision: 38 COM 8B.13. 2014

UNESCO: Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. 1972.

UNESCO: Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique. 2001.

UNESCO: Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. 2003.

UNESCO: Convention sur la protection et la promotion de la diversité des exceptions culturelles. 2005.

UNESCO: Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. 2013.

UNESCO: Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. 2019.

Waden Sea Plan 2010. 2010.

Wadden Sea Quality Status Report. 2019.

#### **SOURCES INTERNET:**

Agreement on the Conservation of Seals in the Wadden Sea (WSSA). Wadden Sea World Heritage, 2021, (visité le 29/03/2021). Disponible sur : www.waddensea-worldheritage.org/resources/agreement-conservation-seals-wadden-sea-wss

Common Wadden Sea Secretariat. Wadden Sea World Heritage, 2021, (visité le 28/03/2021). Disponible sur : www.waddensea-worldheritage.org/common-wadden-sea-secretariat

Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage - Convention de Bonn. EUR-Lex, 2020 (visité le 30/03/2021). Disponible sur : eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=LEGISSUM%3Al28051

*Etats parties, Situation de la Ratification*. UNESCO, 2021, (visité le 30/03/2021). Disponible sur : whc.unesco.org/fr/etatsparties/

Legal basis of nature conservation in Germany. Federal Agency for Nature Concervation. (visité le 30/03/2021). Disponible sur : www.bfn.de/en/activities/law.html

Les critères de sélection. UNESCO, 2021, (visité le 30/03/2021). Disponible sur : https://whc.unesco.org/fr/criteres/

Liste du patrimoine mondial. UNESCO, 2021, (visité le 16/04/2021). Disponible sur : whc.unesco.org/fr/list/

*Organisation*. Ministry of Environnement of Danemark, Environnemental Protection Agency, (visité le 29/03/2021). Disponible sur : eng.mst.dk/about-us/organisation/

OSPAR Convention. OSPAR Commission, 2021 (visité le 01/04/2021). Disponible sur : www.ospar.org/convention

*Plan de gestion.* UNESCO de Porto Venere, Cinque Terre et les île, 2021, (visité le 30/03/2021). Disponible sur : <a href="https://www.portovenerecinqueterreisole.com/fr/plan-de-gestion/">www.portovenerecinqueterreisole.com/fr/plan-de-gestion/</a>

*Protection and management*. Wadden Sea World Heritage. 2021, (visité le 01/04/2021). Disponible sur : www.waddensea-worldheritage.org/protection-and-management

*The Bird Directive*. European Commission, 2021 (visité le 30/03/2021). Disponible sur : ec.europa.eu/environment/nature/legislation/birdsdirective/index\_en.htm

*The Wadden Sea National Park*. NationalparkVadehavet, (visité le 30/03/2021). Disponible sur : eng.nationalparkvadehavet.dk/about-the-wadden-sea/

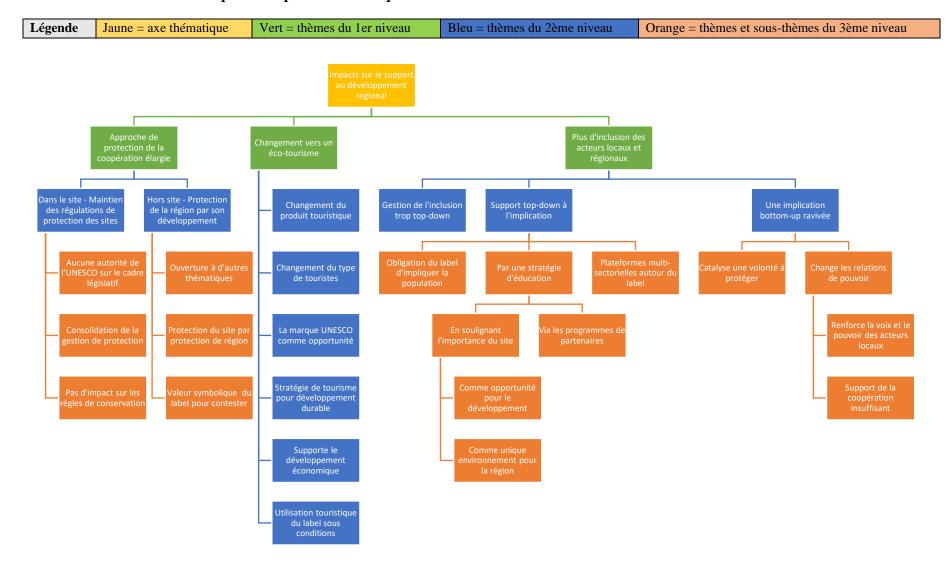
*Tourist in a Danish national park*. Danmarks Nationalparker, (visité le 29/03/2021). Disponible sur : danmarksnationalparker.dk/english/

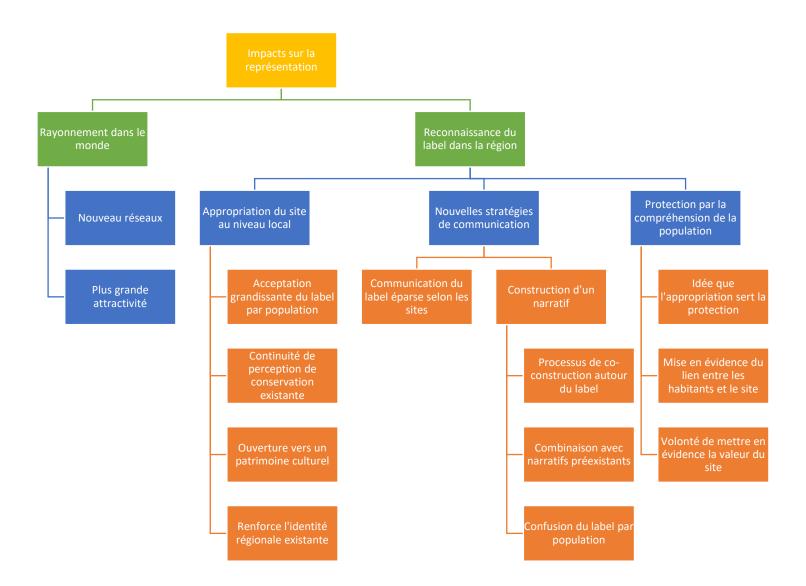
*Trilateral Wadden Sea Cooperation.* Wadden Sea World Heritage, 2021, (visité le 28/03/2021). Disponible sur : <a href="https://www.waddensea-worldheritage.org/trilateral-wadden-sea-cooperation">www.waddensea-worldheritage.org/trilateral-wadden-sea-cooperation</a>

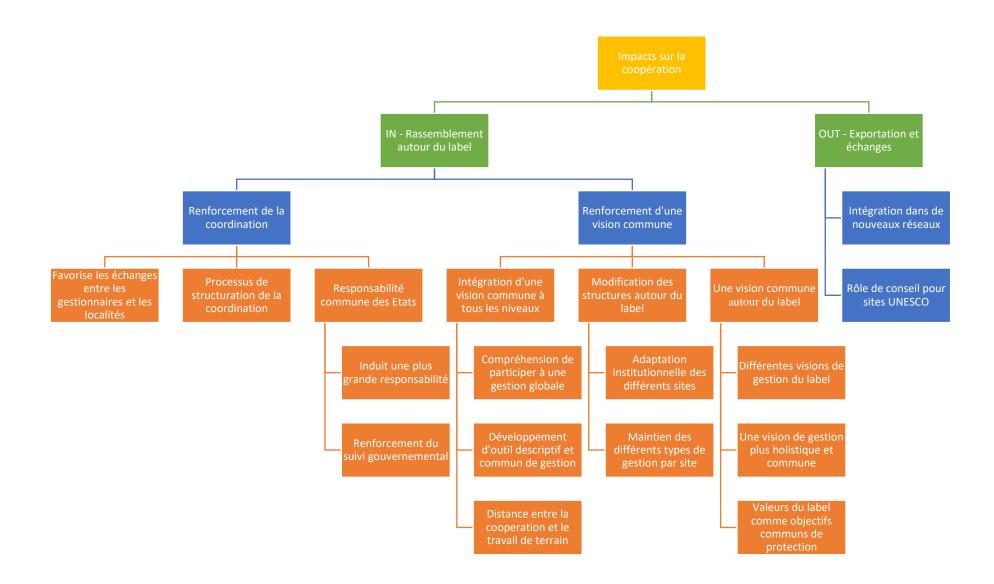
*UNESCO World Heritage and Sustainable Tourism Programme*. UNESCO, (visité le 02/04/2021). Disponible sur : whc.unesco.org/uploads/activities/documents/activity-669-7.pdf

### 9 Annexes

# 9.1 Annexe n°1 : Arbre thématique entier par axe thématique







### 9.2 Annexe n°2 : Processus de construction de l'arbre thématique

### Processus de codage

Fort de la transcription de l'ensemble des entretiens, certaines nuances ont été pensées afin de faciliter la codification. En effet, dans la réflexion de stratégie systémique de codification il a été pensé de rajouter deux types de codes reliés à chaque code. Le premier type est lié à la temporalité de la perception. On distingue la perception d'un impact dans le futur (Tf), d'un impact depuis la désignation jusqu'à aujourd'hui, qu'on qualifie (Tf) ainsi que la perception de ce que la désignation aurait apporté ou de ce qu'elle a déjà engendrée dans la préparation à la désignation, qu'on qualifie de (Ta). L'autre type de code tend à clarifier le type d'impact. En ce sens, est mis en évidence, la perception d'un impact exclusif, ce n'est que le label UNESCO qui a apporté cet impact, il est noté (Ie). Il y a également un impact complémentaire (Ic), celui-ci est la perception d'un impact ou le label UNESCO a joué le rôle de catalyseur ou facilitateur mais n'a pas directement engrangé. Il faut attirer l'attention que lorsque ce code est placé, c'est que l'impact est expliqué dans le verbatim. Il ne s'agit donc pas d'une codification hors d'ordre ou d'une codification avec une inférence forte. En effet, l'impact est perçu, la désignation joue un rôle, mais il est ajouté que ce n'est pas l'unique cause de cet effet. C'est donc la nature du lien de perception d'impact qui est paramétré et non sa véracité ou son niveau d'inférence. L'autre lien d'impact est le lien dit neutre (In). Ce code a été rajouté car il semblait important au chercheur d'également codifier lorsque l'interrogé dit explicitement que l'UNESCO n'a pas impacté une certaine thématique. En effet, il s'agit non pas simplement de relever les perceptions quant à l'impact positif ou négatif du label UNESCO mais également lorsqu'il est jugé par l'interrogé qu'il y a absence d'impact. Enfin, un dernier code lié au type de perception d'impact a été créé, celui de la perception en soi du label. En effet, même si l'analyse se tourne vers les perceptions d'impact du label, il semblait intéressant pour le chercheur de relever la vision même du label ou de ce qu'elle représente pour l'interrogé lorsque celle-ci apparaissait dans le verbatim.

Ces deux types de codes s'ajoutent au code qui est relevé dans le verbatim. En effet, ils n'ont pas la vertu de catégorisation de futurs thèmes, au sens où il permet seulement au chercheur de rajouter une nuance au code émis et par-là également, de tester la systématisation de la codification en veillant à ce que le code respecte bien le critère d'inclusion. Il est vrai, outre que le lien entre perception d'un impact complémentaire ou exclusif peut être sujet à l'interprétation, il n'empêche que si le code ne peut se mettre dans un des quatre types d'impact, c'est qu'il est hors d'ordre dans le cadre de l'analyse thématique. Ainsi, pour exemple, le code avait donc une allure de : Tp\_Ie\_création du Partnership Hub ; à voir donc comme « La désignation a eu comme impact direct la création du Partnership Hub ».

Un autre point à clarifier avant de commencer la codification est l'unité de codification. Il a été choisi de structurer l'unité de codification au tour de parole avec la prise en compte de longue pause dans un même tour de parole qui est concrétisé par une division en paragraphe lorsque l'interrogé répondait

longuement à une question. Outre la facilitation de codification que cela amène, le choix d'une unité de codification en tour de parole avec prise en compte de pause, permet de considérer les codes et

possibles différents thèmes abordés dans un même bloc de verbatim.

La mise en évidence de thèmes dans les 8 transcriptions a emmené le chercheur a généré plus de 500 codes. Ces 500 codes ont été directement classés dans les catégories mise en évidence dans le guide de l'entretien et correspondant aux catégories d'impact relevées dans la littérature. Il était alors question de remettre les codes générés dans leur contexte et permettre par la suite de créer des sous-catégories afin de rassembler les codes de manière plus précise. Les axes thématiques s'ancrent donc bien à l'origine dans les cadres donnés par de précédentes recherches.

hematic Framework version 1		
Nom	▲⇔ Fichiers	Référence
O Impact on management	5	101
- O Adaptation	4	10
O Tp_lc_Each projects of the PH should have the OUV pr	1	1
O Tp_lc_Follows the legal situations in the different count	1	1
O Tp_lc_Impact on management when combined with EU	1	1
O Tp_lc_need of constant effort to adapt management to	1	1
<ul> <li>Tp_lc_No additional demand on monitoring</li> </ul>	1	1
O Tp_lc_Part of municipalities in WH site	1	1
O Tp_le_Additional demands on management	1	1
O Tp_le_Inclusion of the WH aspects into existing natural	1	1
O Tp_le_Keeping in mind if involvement of the WH Com	1	1
O Tp_If_Gathering the different implementations to prote	1	1
More collaboration in the Cooperation	4	30
● O More collaborations out of the WH Site	5	16
Strenghten and enlarge the joint management	4	17
Structural changes	4	14
	2	6
• O Weight	5	8
O Impact on protection	5	34
O Impact on Regional Development	5	113
Economical	2	5
<b>⊕</b> ○ Education	4	13
□ O Identity	5	16
O Tp_lc_Bring partially new relationship between inhabita	1	1
Tp_lc_Bring partially new relationship between inhabita	1	1
Tp_lc_Commitment to identity of region growing	1	1

Capture d'écran exemplifiant cette étape de recherche

### Prise de distance des catégories d'origine

Un effort de prise de distance a néanmoins été fourni dans l'exercice de rassemblement des codes autour de même catégorie. Tout au cours des entretiens, il est apparu que trois des catégories inspirées de Conradin ne faisaient pas sens dans l'arbre thématique de cette étude. Premièrement, la catégorie de protection s'est avérée assez caduque comme axe thématique principal. En effet, pour reprendre les mots de l'interrogé n°5 de site à propos de l'impact sur la conservation :

Si cela n'avait pas d'impact, pourquoi aurions-nous un groupe de travail chargé de mettre en œuvre les valeurs universelles exceptionnelles ? Donc, cela a de l'importance. Mais ce n'est pas un impact que vous pouvez mesurer directement. Mais nous travaillons ensemble, pas de la même manière qu'avant. À un niveau plus intangible, l'impact est réel<sup>263</sup>

\_

<sup>&</sup>lt;sup>263</sup> Traduit littéralement de transcription interrogé n°6

La protection n'est donc pas plus stricte mais intangible et connectée à d'autres dimensions reprises dans les trois grands axes. La gestion du site inscrit a pour principal objectif la protection du site couvert par la coopération et est donc présente dans principalement tous les axes. Il a été décidé de placer les perceptions quant à l'impact sur les mesures de conservation sous l'axe thématique de support au développement régional. Il était en effet intéressant de mettre en évidence la différence que suscite la présence et l'utilisation du label dans les limites du site ou hors de ceux-ci.

Il en va de même pour la deuxième catégorie d'impact ayant été déstructurée ; l'impact sur la gestion du site. Il est vrai, l'étude se posant sur les perceptions d'impacts du label qu'ont les gestionnaires ; il a été noté que les changements de structures directement reliées à la désignation étaient résultants d'un processus d'adaptation, de renforcement et d'utilisations du label par la TWSC et les différents sites la composant. Ces impacts sur la gestion ne peuvent donc être réduits en un axe thématique mais sont diffus au sein des trois axes présentés dans l'arbre thématique. En ce sens, ils sont la concrétisation de discussions, projets et décisions des gestionnaires vis-à-vis du label UNESCO. Ces impacts quant à la vision de gestion du site sont donc repris dans chacun des grands axes dans les nœuds importants.

Troisièmement, concernant la catégorie de fréquentation touristique, il a été décidé de l'intégrer au sein de l'axe thématique de support au développement régional. En effet, alors que les interrogés ont eu des perceptions diverses quant à la fréquentation de touristes, il s'est avéré que celle-ci n'était que partie d'une thématique plus grande, catalysée par la désignation UNESCO; celle d'un changement de type de tourisme inscrite dans une stratégie de tourisme durable.

Suite à cette déstructuration des thématiques initiales pensées lors de l'entretien, il s'agissait donc de rassembler les codes en de nouvelles catégories. Cette convergence de codes sous de nouvelles catégories, prenant la forme des principaux axes thématiques s'est fait au fur et à mesure de l'analyse par de multiples essais de thèmes regroupant les codes devenus des sous-thèmes.

#### Création des axes thématiques

La principale indication de convergence en des grands thèmes s'est d'abord faite par la récurrence de ceux-ci dans l'ensemble des verbatims des interrogés. Même si les interrogés peuvent avoir des avis différents quant à certaines interrogations, plusieurs grands thèmes sont apparus lors de l'analyse des verbatims. Les thèmes principaux et leurs sous-thèmes en se basant sur les résultats de l'agglomération des codes en thèmes dans le programme NVivo. Une fois les transcriptions analysées et les thèmes encodés, le programme permet de multiples requêtes et ainsi de conforter la présence d'axes thématiques et de thèmes récurrents.

Une cinquantaine de références, en rapport directe avec l'impact du label, ont été extraites des transcriptions de chaque entretien.

Le	premier	gran	d	axe
thér	natique à	être	app	aru
est	celui de la	coope	źrati	on.
Ce t	hème prei	nd ess	or d	ans
la	déstructur	ation	de	la
caté	gorie «	impa	ct	de

Nom	Références	Couverture
Interrogé n°1	44	50,84%
Interrogé n°2	42	54,83%
Interrogé n°4	45	64,76%
Interrogé n°3	55	54,92%
Interrogé n°8	54	51,69%
Interrogé n°5	51	71,31%
Interrogé n°6	46	55,47%
Interrogé n°7	46	58,75%

gestion » présent dans le guide d'entretien du chercheur. Ainsi, le premier indicateur est l'apparition de nouvelles structures vouées à améliorer la coordination entre les différents sites des trois paysmembres de la coopération. Il est alors question d'unification de données, de réponses communes à l'UNESCO et surtout dans la mise en place du SIMP (Simple Integrated Plan). Le SIMP est présenté dans les entretiens comme un outil descriptif voué à être un dénominateur commun des différentes gestions des sites, cadres législatifs de ceux-ci et traduisant le Wadden Sea Plan, dans le sens des objectifs de protection de l'UNESCO autour des valeurs universelles exceptionnelles du site. Plus que cela, il est alors question d'une volonté de concrétiser et optimiser une vision commune de la gestion globale du patrimoine inscrit.

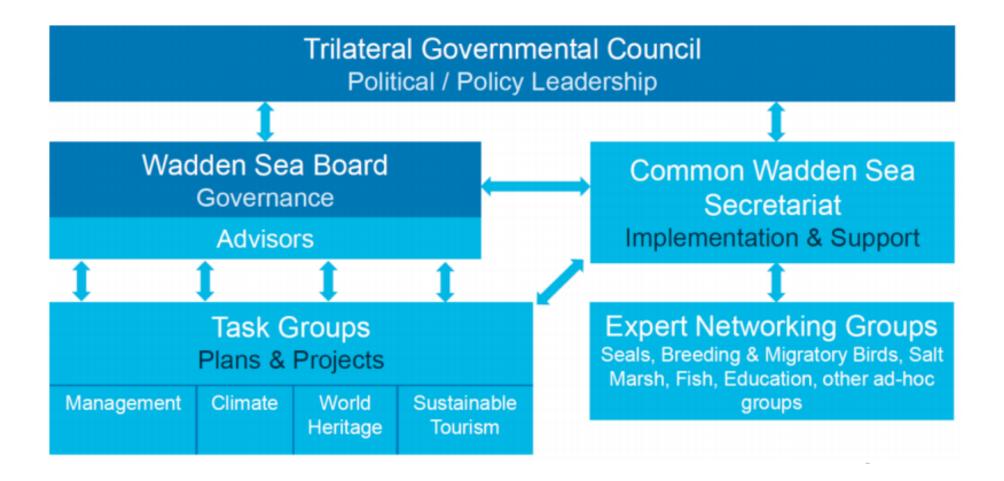
Une fois cet axe identifié, une principale division s'est construite avec une distinction entre la coopération au sein de l'organisme, avec les acteurs de la région entourant le site, ainsi que les acteurs internationaux extérieurs. Il a été décidé d'intégrer la coopération avec les acteurs régionaux dans l'axe thématique de support au développement régional et ce, sous la forme de l'inclusion des acteurs dans la gestion du label. Derrière ce choix se cache l'objectif de mettre en évidence la volonté de renforcement de collaboration entre les gestionnaires de la coopération trilatérale et de séparer ceci de l'inclusion d'autres acteurs. De plus, le renforcement de la coopération « out » est ainsi celle des multiples nouveaux réseaux, partenariats et entraides dans lequel la coopération trilatérale se voit intégrer par sa désignation en tant que patrimoine mondial. Le renforcement de la coopération récupère des éléments de la catégorie du guide de l'entretien propre à l'impact sur la gestion en mettant en évidence l'institutionnalisation de collaborations entourant le label étant, par moment, en continuité avec des coopérations déjà en place. Un autre pan est celui d'une vision commune. Ce sous-thème est un des plus importants en termes de récurrences chez les différentes interrogés. Elle a été identifiée comme un thème s'opposant aux différentes perceptions que les trois pays ont vis-à-vis de leur perception de gestion de l'environnement.

Un deuxième grand axe thématique est apparu en parallèle de l'intégration du sous-thème d'inclusion des acteurs régionaux dans le grand axe thématique de support au développement régional. Il s'agit de l'impact sur la représentation du site inscrit. En effet, outre le rayonnement mondial que peut entrainer la marque de patrimoine mondial, un thème ayant été souvent évoqué par les gestionnaires de site et à un niveau transnational au sein des différentes entités de la coopération trilatérale est celui de reconnaissance du label dans la région. Ce sont les termes de « awareness », « ownership » et

« empowerment » qui ont été le déclencheur à cette catégorisation. Ces termes sont alors amenés sous différentes formes par les interrogés : dans une approche d'ancrage du site dans la région, d'acceptation du label, d'attractivité ou encore de protection du label sous la forme d'un facteur favorisant la participation des acteurs. Au vu de ces termes forts larges, il est assez logique de noter son lien fort avec le sous-thème d'inclusion préalablement discuté. Il a néanmoins été choisi de le différencier dans un autre axe que celui du support au développement régional. En effet, l'axe de représentation du site ne se fait pas seulement dans une approche de développement régional mais aussi, comme dit plus haut, dans un sens de rayonnement mondial, étant un de ses sous-thèmes. Outre cela, la reconnaissance du site au niveau régional est assez importante car elle permet de mettre l'emphase sur plusieurs nuances derrières ce terme fort large de « reconnaissance ».

Le troisième et plus important axe thématique est celui du support au développement régional. Cet axe est le seul découlant directement des catégories de guide de l'entretien et inspiré des études de Conradin. Il est resté inchangé car possédant le plus de récurrences directes dans les 8 entretiens. Au vu de l'explication entourant les trois axes principaux, force est de noter que le support au développement régional est un des liants centraux entre de multiples sous-thèmes présents dans d'autres axes thématiques. Le concept de développement régional durable étant très large, le processus de construction entourant cet axe thématique a été sujet à une remise en question de plusieurs thèmes. En effet, il était alors question de balancer au mieux les liens étant faits entre les perceptions des interrogés et ce concept avec la fonction de l'arbre thématique et sa clarté. Il n'était également pas voulu de transformer cet axe en un amalgame de thèmes non couverts par les deux autres axes thématiques. L'intronisation et la hiérarchisation des thèmes au sein de ce groupement s'est donc déroulé avec comme indicateur l'intention de participer au développement régional.

### 9.3 Annexe 3 : structure organisationnelle de la Coopération trilatérale de la mer des Wadden<sup>264</sup>

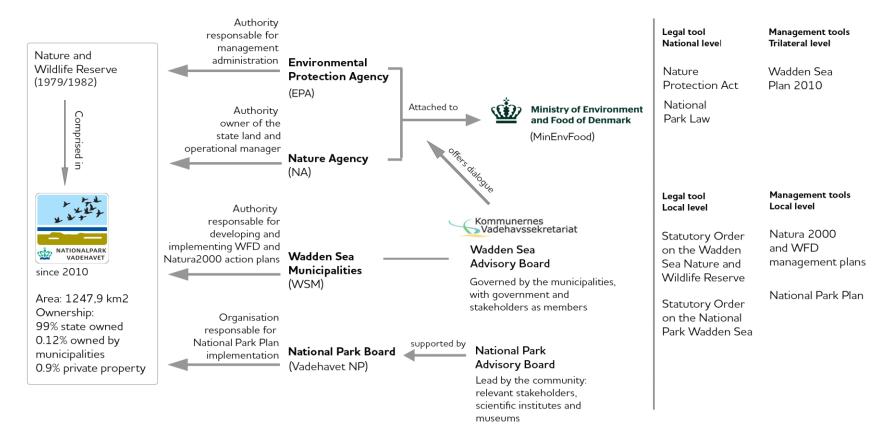


<sup>&</sup>lt;sup>264</sup> Wadden Sea Quality Status Report. 2019. p.6

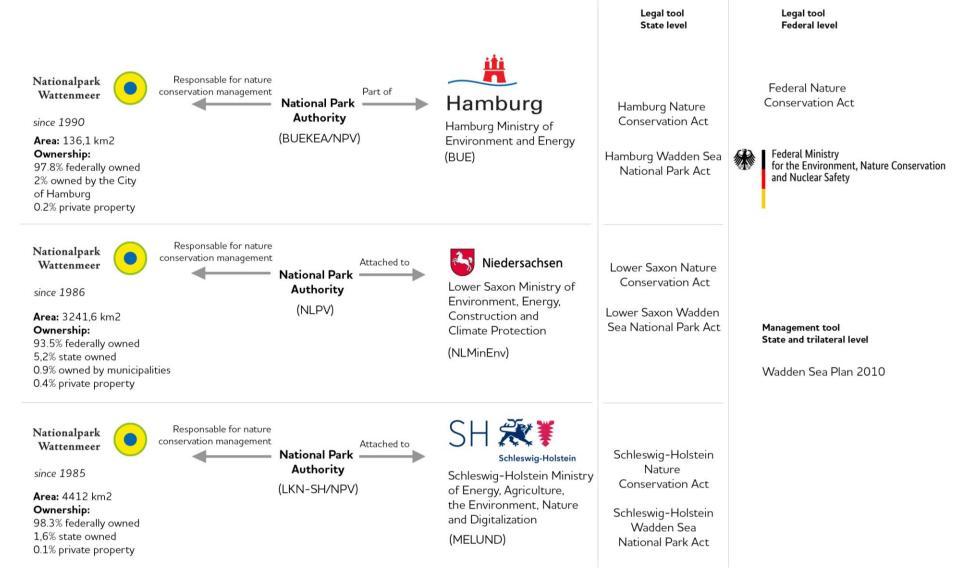
## 9.4 Annexe n°4: cadres législatifs et instances d'implémentation par pays

Présentation visuelle des différentes organes et instances intégrées dans les systèmes chaque Etat-parties de la Coopération trilatérale en matière de conservation des biens naturels de l'aire de la mer des Wadden. Sont également synthétisés les outils législatifs et de gestion reliés à ce système.

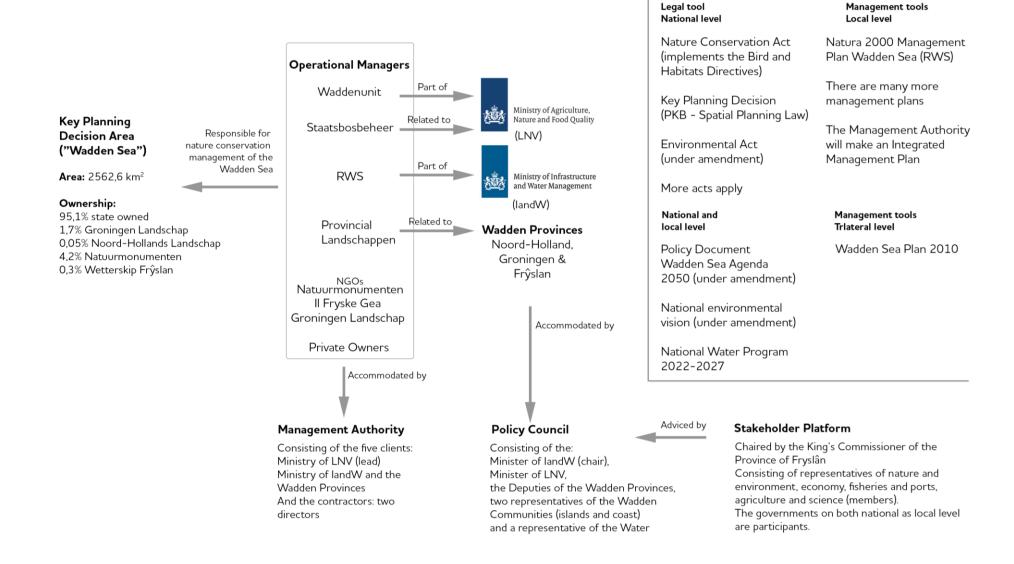
### (1) Danemark



## (2) Allemagne:



## (3) Pays-Bas:



#### Explication des présentations visuelles

Au Danemark, c'est l'agence de protection environnementale danois (EPA)<sup>265</sup> qui est responsable pour la gestion et l'administration des « réserves Nature et Vie sauvage »<sup>266</sup>. Cette agence fait partie du ministère danois de l'environnement et de la nourriture.<sup>267</sup> La région de la mer de Wadden du côté danois représente un parc national inauguré en 2010. Cette désignation du « Wadden Sea National Park », découlant des « Nature and Wildlife Reserve » est la résultante de National Park Act adopté par le parlement danois en 2007 et ouvrant le Danemark sur la désignation de quatre parcs nationaux.<sup>268</sup> Ces parcs ont comme particularité d'inclure des aires déjà nominées dans les aires de protection naturelles internationales : les zones de Natura 2000.<sup>269</sup> Par-là, l'EPA est donc responsable du cadre gestionnaire émis par le Nature Protection Act et plus précisément du Statutory Order on the Wadden Sea Nature and Wildlife Reserve couvrant l'arrangement administratif et financier du Parc de la mer de Wadden côté danois.<sup>270</sup> Ce parc a lui-même son propre plan de gestion avec un conseil consultatif gouverné par les municipalités parties du parc national à savoir les municipalités de Varde, Fanø, Tønder et Esbjerg.<sup>271</sup>

En Allemagne, la gestion des parcs nationaux se fait sous le couvert de l'implémentation du Federal Nature Conservation Act qui est la responsabilité des états fédérés d'Allemagne<sup>272</sup>. Cet acte couvre la création des réserves naturelles et les Parcs Nationaux d'Allemagne ainsi que les procédures quant aux évaluations d'impact et autres. Cet acte donne le cadre législatif au niveau fédéral mais est complétée également par les législations fédérales des länders qui ont l'exclusive responsabilité de la conservation naturelle. Les lois dites fédérées peuvent donc varier d'une région à l'autre. 273 Ainsi, l'acte fédérale de la conservation de la nature et les actes des länders sur la même thématique représentent ensemble la base légale des parcs nationaux de la mer de Wadden côté allemands. Au niveau fédéral, les plus hautes instances compétentes en matière de conservation naturelle sont donc les ministères de l'environnement des länders. La mer de Wadden du côté de l'Allemagne est coupée en trois régions : Hambourg, Schleswig Holstein et la Basse-Saxe. L'autorité compétente pour la région de la mer de Wadden est donc divisée aux autorités des parc nationaux de chaque land. Le parc national de Schlewig-Holstein

<sup>&</sup>lt;sup>265</sup> Traduit de l'anglais Environmental Protection Agency > EPA

<sup>&</sup>lt;sup>266</sup> Traduit de l'anglais : Nature and Wildlife Reserve

<sup>&</sup>lt;sup>267</sup> Organisation. Ministry of Environnement of Danemark, Environnemental Protection Agency, (visité le 29/03/2021). Disponible sur : <a href="mailto:eng.mst.dk/about-us/organisation/">eng.mst.dk/about-us/organisation/</a>

<sup>&</sup>lt;sup>268</sup> The Wadden Sea National Park. NationalparkVadehavet, (visité le 30/03/2021). Disponible sur : eng.nationalparkvadehavet.dk/about-the-wadden-sea/

<sup>&</sup>lt;sup>269</sup> *Tourist in a Danish national park*. Danmarks Nationalparker, (visité le 29/03/2021). Disponible sur : danmarksnationalparker.dk/english/

<sup>&</sup>lt;sup>270</sup> Protection and management. Wadden Sea World Heritage. 2021, (visité le 29/04/2021). Disponible sur :

www.waddensea-worldheritage.org/protection-and-management 
<sup>271</sup> The Wadden Sea National Park. NationalparkVadehavet, (visité le 30/03/2021). Disponible sur : eng.nationalparkvadehavet.dk/about-the-wadden-sea/ <sup>272</sup> les länder comparable aux régions de France

<sup>&</sup>lt;sup>273</sup> Legal basis of nature conservation in Germany. Federal Agency for Nature Concervation. (visité le 30/03/2021). Disponible sur : www.bfn.de/en/activities/law.html

est le troisième parc national d'Allemagne fondé en 1985. Celui de Basse-Saxe est créé en 1986, suivi par celui de Hambourg en 1990. Ces trois autorités sont responsables pour la gestion et l'application des actes respectifs en matière de parcs nationaux. Pour les lands de Schleswig-Holstein et de la Basse-Saxe, des instances de conseils sont structurées et composées de représentants des gouvernements locaux et régionaux ainsi que d'acteurs régionaux de différents secteurs pour assister et conseiller l'autorité du parc national du land.<sup>274</sup>

Aux Pays-Bas, il ne s'agit pas d'un parc national comme pour le Danemark et l'Allemagne mais bien d'une « réserve naturelle ». Celle-ci est protégée au travers du le Key Planning-Decision Wadden Sea depuis 1980. Ce dernier est un décret national d'aménagement du territoire définissant les objectifs généraux en matière de conservation, gestion et utilisation du la mer de Wadden côté Pays-Bas. Il constitue par-là un instrument spécifique et intégré à la région découlant du Spatial Planning Act. Il lie alors tous les niveaux de pouvoir, des autorités locales, régionales et étatiques. Il est sujet à de multiples amendements et était en 2019 à sa troisième version.<sup>275</sup> Outre cela, il est intéressant de noter que la gouvernance de la protection de la mer de Wadden a été restructurée en 2020 par le gouvernement néerlandais. Cette gouvernance combine le Key Planning-Decision Wadden Sea à plusieurs autres désignations de la mer de Wadden, notamment la désignation découlant du Nature Conservation Act de 1998<sup>276</sup>. La région de la mer de Wadden est alors désignée via cet acte comme réserves naturelles car remplissant les conditions « d'aires spéciales de conservations » (via la directive habitat) et comme « aires spéciales de protection » (via la directive oiseaux).<sup>277</sup> Cette réserve naturelle porte également d'autres désignations relatives à d'autres décrets et conventions.<sup>278</sup> La nouvelle structure organisationnelle est divisée en trois. Le premier aspect est l'autorité gestionnaire présidé par le ministère de l'agriculture. Le deuxième est le conseil politique présidé par le ministère de l'infrastructure et de la gestion de l'eau. Enfin, le troisième représente une plateforme d'acteurs qui est présidée par le commissaire<sup>279</sup> de la province de Fryslân. Celui-ci assure également la vice-présidence du conseil politique afin de lier les instances du conseil politique et la plateforme d'acteurs. Les ONG, organisations et propriétaires privés rattachés au ministère de l'agriculture, au ministère de l'infrastructure et de la gestion de l'eau et aux provinces de Wadden agissent alors au niveau opérationnel.

 $<sup>^{274}</sup>$   $Protection\ and\ management.$  Wadden Sea World Heritage. 2021, (visité le 30/03/2021). Disponible sur :  $\underline{www.waddensea-worldheritage.org/protection-and-management}$ 

<sup>&</sup>lt;sup>275</sup> Wadden Sea Quality Status Report. 2019. p.12

<sup>&</sup>lt;sup>276</sup> Protection and management. Wadden Sea World Heritage. 2021, (visité le 30/03/2021). Disponible sur : <a href="https://www.waddensea-worldheritage.org/protection-and-management">www.waddensea-worldheritage.org/protection-and-management</a>

<sup>&</sup>lt;sup>277</sup> Wadden Sea Quality Status Report. 2019. p.12

Peuvent être nommés notamment les aires de Natura 2000 ; les zones parties de l'*Ecological Main Structure* (EMS = un réseau écologique national d'aires naturels), la désignation de « Aires de protection environnementales » via la Convention Ramsas mais également des zones comme les îles de Schiermonnikoog et Texel qui sont désignées comme des parcs nationaux par législation nationale.

<sup>&</sup>lt;sup>279</sup> Traduit de l'anglais "King's Commissioner"

# 9.5 Annexe n°5 : tableau de récurrence des thèmes au 2ème niveau

Thèmes de perception d'impact	Interrogés	Références	Thèmes de perception d'impact	Interrogés	Références
Impacts sur le support au développement régional	8	173	Impacts sur la représentation du site inscrit	8	102
Plus d'inclusion des acteurs locaux et régionaux	8	70	Reconnaissance du label dans la région	8	81
Une implication bottom-up ravivée	6	32	Protection par la compréhension de la population	6	31
Support top-down à l'implication	7	31	Nouvelles stratégies de communication	5	25
Gestion de l'inclusion trop top-down	3	7	Appropriation du site au niveau local	6	25
Changement vers un éco-tourisme	7	44	Rayonnement dans le monde	6	21
Utilisation touristique du label sous conditions	3	5	Meilleure représentation dans la région	5	13
Supporte le développement économique	5	7	Plus grande attractivité	6	8
Stratégie de tourisme pour développement durable	7	15	Impacts sur la coopération	8	109
La marque UNESCO comme opportunité	5	8	OUT - Exporte et échange	6	10
Changement du type de touristes	2	3	Rôle de conseil pour sites UNESCO	2	2
Changement du produit touristique	4	6	Intégration dans de nouveaux réseaux	6	8
Approche de protection de la coopération élargie	8	59	IN - Rassemble autour du label	8	99
Hors site - Protection de la région par son développement	7	32	Renforcement d'une vision commune	8	71
Dans le site - Maintien des régulations de protection des sites	7	27	Renforcement de la coordination	8	28

#### 9.6 Annexe n°6: Relevé de citations

## 9.6.1 Axe support au développement régional

Approche protection élargie

### 1A - Sur l'arrangement spatial

Interrogé n°1:

"The reason is that the parts, islands, or parts of islands are not part of the protected area. So the German National Parks, there are three National Parks, three different states, different rules, different National Park laws. (...) Same is almost for the Dutch part where the islands are not part of the World Heritage, The Dutch management plan (PDK) does not include the islands. Also, the offshore area in the Dutch part is not part of the protected nature area and not part of the World Heritage The inscription as World Heritage follows the legal situations in the different countries"

"The protected area are under the Convention as natural area, so all cultural aspects are not part of the protection schemes. They are considered of course but they are not in the objectives of the protection. And therefore, it is completely focused on nature values before and also the site itself so and it is confined to nature protection and to enhance the Outstanding Universal Values"

### 1B - Sur l'inscription

Interrogé n°5

"So this discussion was quite difficult. But at the end the majority of locals agreed to join on the condition that they were no further restrictions means than the existing regulations nature protection regulations; National Parks are sufficient and there is no need to put extra regulations if it would be inscribed as World Heritage. It was the precondition for them to say yes."

Interrogé n°1 explique : "I think the decision was of Denmark that we would like to inscribe first the German and the Dutch part and the reason at that time was in 2006-7 that the phase of developing a National Park law for the entire Danish area and this discussion was a little bit and in parallele with the World Heritage. It was too much for the locals to work on the National Park law and to work on the World Heritage inscription, therefore Denmark designated the protected area as National Park in 2010 and then decided afterwards in 2014 to join the extension with further German areas and also the Danish part."

Interrogée n°6: « in the beginning, when the National Park was established, there was a big resistance in the population here against the National Park. It was very important that the National Park area doesn't approach or go over the dike. In our National Park law, it is written that the National Park can only begin 150m from the dike. When the discussion came up whether the Wadden Sea could become a Unesco World Heritage site, then it was clear that we only look at the area of the National Park.

#### 1C - Sur l'absence d'autorité de l'UNESCO

Interrogée n°5: "We haven't had new legislation following the UNESCO nomination. And UNESCO is not a super national thing that can apply new legislation. So, if you only go by the facts, no it has not had an impact. We haven't had new regulations in the Wadden Sea following the nomination. We still have the same regulations as before. Those were the legislations and regulations that UNESCO nominated. We were

judged by UNESCO, and they said: yes the legislation we have now is sufficient. They are not in a position to tell Germany, Denmark nor the Netherlands to do something different. They threaten us with throwing us off the list if we don't protect the Wadden Sea well enough. But they cannot say: well now you need to make new legislation. They don't have the power to do that. So no, we don't have new legislation but that does not mean that it doesn't have an impact on the mindset

### 1D – Sur la consolidation de la protection

### Interrogée n°2:

"It has an impact I think, we have to report also regularly on the Outstanding Universal Values and one of them is the migrating birds so we have to really provide a report on how it has improved or deteriorated and what are the reasons and what can we do."

### Interrogé n°7:

"Yes, it has some impact. And then combined with the creation of the National Park and especially also some other things that come from the EU, for instance Natura 2000 has a huge impact on Fanö."

# Interrogé n°8:

"Maybe one aspect is that the World Heritage site is also depicted in the Sea charts so the captains are aware of a sensitive area. But, on the other hand, it is also the Wadden Sea area is also a PSSA, Particularly Sensitive Sea Area, this was reached in 2002 already. So I mean, the whole story of the sectors are not really influenced by the label except the tourism industry who is using also the label for their purpose"

### 1E – Sur l'élargissement à d'autres thématiques hors-site

Interrogée n°2: "Well, I think, from an environmental point of view, so the environmental pillar of the sustainable development, of course it is a quite privileged position to start from. Because there is always this boost towards this environmental protection."

Interrogée n°3: Yes, well the theoretical definition of the Wadden Sea as World Heritage is the World Heritage site but I absolutely think that it does not stop or end within the borders defined exactly by this recognition. Because it is also about what is at the edge of the World Heritage in order to be able to protect the World Heritage as such. It is about the area at the edge of the World Heritage, both on the sea side and on the main land

Interrogé  $n^{\circ}4$ : « (...) you can only preserve a protected site if the outted area contributes to this. You can't restrict the conservation to the site itself. If you have pollution coming from the weather or by the noise of the windmill. You always need contribution of the economics to better protect the site"

### 1F - Sur le poids symbolique du label enc as de différends

Interrogé n°1: "You may know that UNESCO, the World Heritage Committee has adopted a kind of strategy on sustainable development. (...)There are some examples also worldwide and hopefully the Wadden Sea is one of this example in the future, that we use World Heritage designation not only for the protection of the area but also for the benefit of the locals living there and the benefit of future generations."

Interrogé n°2: "Because you have a higher legal status, it means that if you go to the courts, in front of the courts, they have to decide if it is more important that the company earns more money or is it more important to secure the legal state of a UNESCO World Heritage. »

"Yes and if it is just a National Park, it has less of a legal status than if it is a World Heritage. And maybe also, that it is also something which for the three ministries have agreed to protect. When three ministries are trying to speak with the same voice, it also gives to it just the highest legal status. I think these things make a difference in respect to decide what is possible what is not possible."

### Changement vers un écotourisme

### 2A – Sur le lien entre tourisme durabe et développement regional durable

Interrogé  $n^{\circ}5$ : "Since the World Heritage doesn't include farmland, what kind of businesses could you have? I know there is oil industry and fisheries in other countries, but we don't have that in Denmark. So, I think for the Danish situation it is mostly tourism dissemination information, nature guides, hotels, other kind of tourists."

### 2B - Sur l'utilisation du logo touristique de l'UNESCO

Interrogée n°6: "When our Wadden Sea became part of the World Heritage, then we told our National Park partners that this is something very special, that the Wadden Sea is Unesco World Heritage. And, as an agreement with the Common Wadden Sea Secretariat, the National Park partners are allowed to use the World Heritage logo and to make marketing with the World Heritage Wadden Sea." ET "And the strategy for sustainable tourism in the World Heritage Wadden Sea. It was operated by a working group after the UNESCO has designated the Wadden Sea as a World Heritage site and we presented it to the ministers' conference (...) It was coordinated by the Common Wadden Sea Secretariat, so they would know exactly."

#### 2C – Sur le label comme gage de qualité touristique

Interrogé n°1: "(...) of course cause in tourism, they understand that this brand has a value for their businesses. And I think that they also understand that with this brand, they can profile what they do on quality, it is not only the use of the label but the product and the label on it for the Wadden Sea. But they can show them that this World Heritage product or service has an increase quality compared to other products or services."

Interrogé n°6: "So, the action plan says: foster cooperation with tourism enterprises and support them by getting more sustainable. So, the National Park partnership is one element of this action plan, and the strategy says, of course, it is important to work together with tourism enterprises, tourism organisations; to raise awareness for the World Heritage Wadden Sea and attention... that they know this is very special. This is unique in the world and the Wadden Sea is something that can be a brand which is useful for tourism enterprises."

#### 2D – Sur les débats autour de l'utilisation du label

Interrogé n°2: "on how this World Heritage label is useful for the economy of the region. I mean, can it be used in tourism or can it be used in marketing. And there, the question really is odd, the three countries have a different view on that."

Interrogé n°6: "We are very proud of it and the National Park is the highest nature conservation level in the German law. And we also say that the National Park is, for us, in the first place and the UNESCO World Heritage designation is something like the Oscars for nature conservation. It is another word for having a good management of this National Park in a sense. Because we had some discussions. We had to think about how to deal with the two different logos and the two different brands: National Park and World Heritage. (...) And for this corporate design, there is always this National Park logo; and we had to compromise to put the World Heritage logo. So, we have both on it, but we stick to the design of the National Park"

#### 2E – Sur le maintien du mandat hors-site

## Interrogé n°5:

"We are not talking about regulations; we call it a code of conduct. So how do I, as a good host, encourage you to be the best guest you can be in nature."

# 2F - Sur le secteur touristique comme vecteur d'inclusion

### Interrogé n°4:

"I think this goes mainly for the tourism industry. They want to use the label to advertise the area and to reach more visitors. With the whole tourism industry, that means also restaurants, companies which rely on tourism like bicycle renting... I think I am not really font on how this has been developed because you have to fulfill some obligations or rules to use this label. But this is at the hands of the Trilateral cooperation and the CWSS, they work on this, so may the tourism industry gain some positive effects. They want to use this label for their development. But this is not so much on the other industries... fisheries have their own label and I've never heard of a fishing company which would like to advertise with this label."

Interrogée n°5: "We are not talking about regulations; we call it a code of conduct. So how do I, as a good host, encourage you to be the best guest you can be in nature."

### Plus d'inclusion des acteurs régionaux

## 3A – Sur le besoin de participation pour une bonne protection

### Interrogé n°1:

« This is a good point, as I said we can only protect the area, the Wadden Sea, if you work with the stakeholders, with locals. For locals there are traditions, there are history and tourists are very important, so you have to acknowledge it. You can also use it to get them engage in nature protection and also wild birds of course. Lot of local programmes, National Park partner programmes where the National Park partners are business in the region, to make them also sustainable, we have also cooperation across the Wadden Sea with the Wadden Sea Forum which is an independent body where people from municipalities are evolved and the NGO's to talk about the large area of the Wadden Sea including culture and also the offshore area of course. And I think this is also something with which we get another trial with the Partnership Hub; the Partnership Hub would like to get more people involved outside of the natural conservation bubble."

#### 3B – Sur le lien entre l'identité et l'approche de protection de la population

### Interrogé n°1:

"That is a good question, it was quite an advantage to have this nature conservation regime already there over 20-30 years specially the national parks already there for 30 years in Germany and they were parts of the local identity, so it was a good correlation now between the National Parks and the local municipalities or the businesses. This has increased quite obviously to a large extent the last 10 years also because of the Wadden Sea World Heritage. I think this is something which we, the national parks, the regions, use quite good in a way that they convince people that is worth for protection and also because it is also important for the entire world to protect the area, it was a good argument."

### Interrgogé n°2:

"To actually involve these people, you have to give them something to say, it is also an advantage for us and how we can benefit from it. One of the advantages is that it is a beautiful area, a natural area so you can attract people who like to live with nature, who are enthusiasts with sustainability, all the green excited relatives. That is where the issues are fusing with the World Heritage as a label for tourism, for sustainable tourism. I think we are on a quite good way there in most cases. For instance, the island of Mando is now a dark sky island. So they basically said: "we want to reduce light pollution" so the island is now trying to reduce the light totally so people who go there can see the night sky because some people who come there like to watch the stars."

## Interrogé n°7:

"Because the World Heritage Site is totally on the water site. So it is only the sea itself, no or close to no land areas appointed as World Heritage, only the coast line. So, we are surrounded by the UNESCO World Heritage and we are 100% National Park, no other municipality in Denmark has this status.(...) It brought both challenges and possibilities."

#### 3D – Sur le renforcement de la voix des acteurs locaux

### Interrogé n°8:

"(...)it helps us in the strength of our signals. Because we can always say, look, it is also UNESCO apart from Natura2000 and that is also very important in an European context. It really helps us in having a strong voice."

## 3E -Sur la volonté de sensibilisation quant à l'importance du site

## Interrogé n°4:

"I have the impression that it is now still a top-down model, and the conception was that it should be more a bottom-up. It was always said but it turned out still to be a top-down model and therefore it does not function. Originally, it was said that we have a bottom-up model; that within the partnership center, we have the stakeholders, the scientific community, we have the governments. Then we look for a structure on how the administration can be and it was said: well it should be more an independent administration and an independent manager. But now, everything is at the hands of the Common Wadden Sea Secretariat, so the partners are a bit upset now. That means that green NGO's are not a many active partners now. The scientific community has given up, as far as I know, and the green NGO's and the Wadden Sea Forum are a bit upset that everything now is at the hands of the Common Wadden Sea Secretariat"

### 9.6.2 Axe représentation du site

## Reconnaissance du label dans la région

### 4A – Sur la volonté de comprehension de l'importance du site

### Interrogée n°3:

"It is about understanding, interpretation, the ownership of this and also a commitment. The World Heritage brings high recognition and even higher responsibilities, it is a commitment from the political level, from the management level and I think a commitment and an ownership should be more present at a local level."

"Well full understanding and knowledge. I think it is a good starting point but also then after understanding why and how to live with that; and also how to make advantage of it. Because I also think that the recognition as a World Heritage brings a lot of opportunity and it should be understood also from a social and natural prospective as a leverage for development."

## 4B – Sur la relation entre conservation et développement par le narratif

### Interrogé n°3:

« because of the recognition, inhabitants can't do something that was allowed before, namely for example fishery. There is a need of resettling also the kind of relationship between humans, human activities and the conservation needs."

### Interrogé n°5:

"Because in the Trilateral Cooperation, we have a common set of communication tools, stories, facts about the Outstanding Universal Values and World Heritage. These are the stories and facts that we want to communicate. We, as a cooperation, need to convey that message to the local people so they don't invent their own stories but tell the right stories and facts. Of course, they can put them in their own words, but they need to stay one World Heritage and not the Danish World Heritage and small things like that."

### 4C – Sur l'intégration du narratif

### Interrogé n°3:

"There are different perceptions and there are different interpretations also of what is the World Heritage and how to go along with it. I think that there is a deeper understanding of it more from science sector, this is at least my perception. And the education sector is also developing a very good understanding of this and also a good communication on the narrative of the World Heritage. Whether other sectors are still... a little bit having different perceptions and understandings."

## Interrogé n°8:

"Not so much, I think. When it is organised by this person, we are very sympathetic and we cooperate. But from ourselves, we do not have the natural attitude of using the UNESCO label as a communication means. We use our own name or from nature organisations. But only when UNESCO can help us, we mention it I think."

## 9.6.3 Axe coopération

## OUT – Exportation et échanges

## 5A - Sur l'intégration dans de nouveaux réseaux

# Interrogé n°1:

"This was quite important. And we have aslo a network with marine sites managers, of UNESCO World Heritage Programme where we meet every 3 years, 50 sites, and this is kind of a good network, new one, it has been 10 years now. We had a marine little workshop organised 2 years ago where we imagined an inventory (...)"

## IN- Rassemblement autour du label

#### 6A - Sur la structuration de la coordination

#### L'interrogé n°1:

"we have a task group World Heritage - where we discuss jointly how to answer this request. So all request formally go to one or two of the three State-parties, then the State-parties who are approached will prepare the formal answer. But the answer is then consulted beforehand with all three states, and we, at the secretariat, we coordinate the answer. This is also to show to the outside world, to the UNESCO World Heritage Center but also to the Committee that we are managing the area as one site."

# L'interrogée n°5:

"If you didn't have an impact, why should we have a working group working implementing on the Outstanding Universal Values? So, it does matter. But it is not an impact you can measure. How could you measure it if you don't have a piece of paper saying now, we do this and that? But that is not the system, that is not how it works. But we work together, not in the same way as before. On a more intangible level, it does have an impact."

### 6B – Sur la consolidation de l'échange d'information

## Interrogée n°2:

"Yes, I think so perhaps for two or three reasons. One reason is that the management plans... they cannot be made the same across the countries but they can be made so they overlap more; that there is more content which are treated similarly between the three countries. Secondly, we have made a big effort to actually unify datas. The datas can be better exchange between the three countries. And third, the sites managers who are managing the different regions have formed now a good exchange in the network so they learn from each other best practices and know each other etc. So all these things can really help to improve the management of the region and the World Heritage site"

### 6C - Sur l'implication plus grande des Etats

### Interrogé n°2:

"I think that the coming of the Wadden Heritage Site has helped very great deal just to heighten the importance of the Wadden Sea. Every four years there is a ministerial meeting where the involved ministers

of the three countries, together with all sorts of additional helpers, make a declaration. The last declaration has been made in Holland, in Leuwaarden, the Leuwaarden declaration."

### Interrogé n°8:

"I really think it has affected the governments because they are more aware of the importance of this area." L'interrogé n°4 explique: "With the inscription of the World Heritage Site, there was a more holistic approach in managing the area. I think, there was also what I experience, a better commitment between the three countries to manage the area, in respect of salt marshes, bird protection and whatever. They launched couple of projects, I think this was only on the basis that now World Heritage was in place. I think the conservation of the area developed a more positive approach with this international cooperation on this."

## 6D - Sur la protection des valeurs universelles comme objectif commun

Interrogée n°5: "The SIMP should really overcome that gap, to really get the Wadden Sea Cooporation, the Wadden Sea Plan, the Oustanding Universal Values, World Heritage into their hearts and into their minds for their daily work; what does it mean. In that sense, I see no difference between the three countries"

Interrogé n°7: "I think that the SIMP is a great thing. It's going to make easier to cooperate between the three countries." "with the UNESCO Label, it doesn't differ between the German, Danish and Dutch part of the Wadden Sea. UNESCO World Heritage Label is the same. And now we are going to get the SIMP. That is also going to be the same whether you are in the Netherlands or Denmark. Every time that we can get a standard that are the same between the three countries, I think it is a good thing. And I am not as naive to think that we can get to be the same. But UNESCO and SIMP are two great examples of how we can actually make standards that are the same between the three countries."

#### 6E – Sur la construction du SIMP comme une collaboration

#### Interrogée n°6:

"We have worked with it, we have contributed, I have contributed to the tourism chapter, and I think it will be a very useful product if it is ready because it is not a law, it is quite the status quo. It is good to have it all in one piece. I think for all the people who contribute to the Wadden Sea cooperation, it is a very precious thing to have it and to look things up and to read it."

# 6F - Sur les différentes visions de gestion de l'environnement

Interrogé n°1: "This is also the reason why we decided, in 2014 after this request, to develop the SIMP (simple integrated management plan). Because of course we are aware of the ministries, the national parks are aware about the Outstanding Universal Values but not all sites managers, working on the ground we have many people who work, saltmarshes protection, counting birds, there are rangers on the areas, they are not so aware every time that what they do on the ground is also connected to the World Heritage. So to bridge this gap we have developed the SIMP where we described for all the key topics how we work together to protect the Oustanding Universal Values and also to link the protection we do on the ground; how can we link these to the Oustanding Universal Values eventually in a better way or how we can use this Oustanding Universal Value to make the cooperation better between the regions, the sites manager regions."

Interrogé  $n^{\circ}7$ : "I hope that the whole Wadden Sea Secretariat, the creation of the Partnership Hub, and all that which is going on at the moment... if I had been a member at the earlier stage in the Wadden Sea Forum, in the Trilateral Wadden Sea Cooperation, I would have been strongly opposed to that being placed in Germany"

Interrogé n°8: "I would really like that it is not a random border, but an ecological, logical area because the water, the salt marshes, the mainland and the islands on the other hand are combined. It is not loose elements:"

## 6G - Sur les adaptations institutionnelles autour du label

Interrogée n°5: "as a consequence of the World Heritage designation, we formed, a local working group comprising the 4 municipalities, the National Park, the nature agency, the environmental agency and also representatives of the tourism sector. But they are part of the municipality. And we made a strategy for how to implement the World Heritage in our area. How to implement the strategy for sustainable tourism, that was adopted in 2014. What kind of concrete measures should we take in our local area and the Danish part of the Wadden Sea to engage in the World Heritage, to also to protect the World Heritage and to combine and collaborate on the initiative that grew out of the World Heritage."

Interrogé n°8: "the SIMP is a little bit different in structure to the management plan in the Netherlands. (...) I think the SIMP is steering on the unique outstanding values of the Wadden Sea and the management in the Netherlands is steering on the nature quality, on the zonation of recreational use, on the wide use of fisheries, etc. It can be integrated but it is a search at this stage."

### 6H – Sur l'absence d'impact sur les différentes visions de micro-gestion

Interrogé n°8: "So, if it doesn't affect the goals of UNESCO or Natura2000 or nature reserve, I can do my thing from my own professional point of view. So, it doesn't affect my work directly, but knowledge always helps to adjust your own work. So, it is more on the knowledge and exchange part of experiences that you might adjust your work." "I think the biggest common goal is to protect this very special title area in the world. The management is a level or two levels lower. So, I don't think it is very important for the UNESCO goals. "

#### 6I – Sur la vision commune globale via le SIMP

Interrogé  $n^{\circ}1$ : "This is what the Committee leaves to the State-parties and the main important thing is what is the state of the Outstanding Universal Values; are the Outstanding Universal Values impacted or not. You can also think about wrong management maybe which can also impact the Outstanding Universal Values on the long run. There is something we look at, this is the assessment criteria. With the SIMP there is a structure along with the Outstanding Universal Values and the key values to see what are the impact of different areas and how we can manage this. In this sense the SIMP is kind of trying to operationalize the Wadden Sea Plan. With the Wadden Sea Plan, we have the general things, what are the aims. With the SIMP, we see how we work together, how we implement the Convention."

### 6J – Sur l'absence d'impact des differentes de perceptions de gestion

Interrogé  $n^{\circ}8$ : "I think that the decisions are made by the countries themselves, and not by the Trilateral Cooperation. That is answer one. Answer two is for the water part and tidal part of the Wadden Sea, it doesn't matter, because it is in all the three countries and nature is first. The biggest difference is on the salt marshes and the dike land parts. The salt marshes in Germany are not managed and the salt marshes in the Netherlands, they are, with grazing or with other things."

Interrogé n°1:

"The laws in fisheries are different on the countries because it is a national warrant. So, harmonisation is not possible because you have the legal situation and you won't change it because it is too complicated for a small area coast to have a special law. So we try to make use of the different tools in a way that everybody profit from it. We try to of course. If there are nature conservation's measures in one country it should also benefit for the other country. We aim for an harmonized approach on management being aware than the Danish people have different view on this than the Dutch. The dans are hunters"